

Année universitaire 2024-2025  
Master 1 BMV



SCIENCES  
PO  
LILLE.

# Mémoire de recherche

**De la terre promise au retour forcé ?**

-

Comprendre la déconversion en agriculture  
biologique.

présenté par Mathieu Duvauchel, étudiant en quatrième année.

*sous la direction de*

M. Benoît Lallau, Maître de conférence en sciences économiques,  
chercheur au Clersé - CNRS.

## **Avertissement.**

Sciences Po Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce mémoire de recherche. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire de recherche est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passages ayant déjà été utilisés intégralement dans un travail similaire.

## Résumé.

Le paradigme sur lequel s'est construit l'agriculture conventionnelle est à bout. Tandis qu'une transition agroécologique est plus que jamais nécessaire, l'agriculture biologique peine à s'imposer comme une alternative durable malgré ses nombreux atouts. Pis encore, de plus en plus d'agriculteurs et d'agricultrices font le choix du retour en arrière. En 2023, la surface consacrée à l'agriculture bio a reculé pour la première fois en France avec une perte de 54.000 hectares. Cette hausse tendancielle des *déconversions* s'explique par l'effondrement du marché bio post-covid, victime d'une baisse drastique de la consommation. Dans le même temps, la production à quant à elle continué de croître entraînant de fait une contraction des débouchés. Mais la crise de la bio n'a fait que ressortir les fragilités plus profondes de la filière. Ainsi, la déconversion est aussi et surtout la conséquence directe d'une politique de développement ratée qui ne réussit toujours pas à structurer ni à pérenniser l'agriculture biologique. Dans les exploitations agricoles, la réalité économique ainsi que la difficile mise en œuvre des pratiques de l'AB accentuent le malaise. Parce qu'on les y a menés ou parce qu'elles s'y sont enfermées, le chemin de la déconversion apparaît pour les fermes les moins résilientes comme le seul et unique moyen de s'en sortir.

**Mots clés** : Agriculture biologique ; déconversion ; transition ; agroécologie ; label ; conventionnalisation ; résilience ; politique agricole ; crise ; système alimentaire.

## **Summary.**

The paradigm on which conventional agriculture was built has reached the end of its tether. While an agro-ecological transition is more necessary than ever, organic farming is struggling to establish itself as a sustainable alternative, despite its many assets. Worse still, more and more farmers are opting to go backwards. In 2023, the area devoted to organic farming fell for the first time in France, with a loss of 54,000 hectares. This upward trend in deconversions can be explained by the collapse of the post-Covid organic market, victim of a drastic drop in consumption. At the same time, production continued to grow, leading to a contraction in outlets. But the organic crisis has only served to highlight the sector's deeper weaknesses. Deconversion is also, and above all, the direct consequence of a failed development policy that still fails to structure and sustain organic farming. On farms, the economic reality and the difficulty of implementing organic farming practices are accentuating the malaise. Because they've been led there, or because they've locked themselves in, the path of deconversion appears to be the only way out for the least resilient farms.

**Keywords** : Organic farming ; deconversion ; transition ; agroecology ; label ; conventionalization ; resilience ; agricultural policy ; crisis ; food system.

## **Remerciements.**

L'exercice des remerciements est ingrat. Non seulement parce qu'il nous expose au risque d'oublier la mention de certaines personnes, mais surtout parce qu'il nous oblige implicitement à quantifier et enfermer l'apport de chacun dans le carcan des mots. Ce travail de recherche est le fruit d'une réflexion menée durant une année complète. Il s'est construit et a été ruminé au fil des échanges, des rencontres et des découvertes, dans une valse incessante entre doute et certitude.

Dans un premier temps, je souhaite remercier Monsieur Benoît Lallau, maître de conférence en sciences économiques, pour son accompagnement, sa confiance et son enthousiasme. Tout au long de l'année, il a guidé ma réflexion par la pertinence de ses remarques tout en veillant à me laisser la marge de manœuvre nécessaire pour m'épanouir dans la recherche.

Un mot également pour Benoît Lengaigne, le directeur de la majeure "Boire, Manger, Vivre" afin de rendre hommage à son investissement sans commune mesure dans notre formation. En plus du savoir théorique massivement transmis, cette année d'étude nous aura inculqué une véritable philosophie de vie qui est aussi et surtout un programme d'action en faveur de l'alimentation durable.

Je tiens à remercier Eve Fouilleux, directrice de recherche au CNRS et chercheure associée au CIRAD pour la qualité de son enseignement et son aide durant le cadrage de mon mémoire.

Car je lui dois ce que je suis, merci à ma famille qui en la cultivant depuis toujours m'a transmis l'amour de la terre. Grâce à vous, l'agriculture me passionne autant qu'elle m'anime. Connaître le monde agricole pour mieux le servir est maintenant mon credo. Ce travail ne serait sûrement pas le même sans nos échanges en tracteur ou en salle de traite.

Merci à ma mère, mon frère et ma copine pour leur sollicitude et leur soutien affectif qui m'ont permis de mener sereinement mes travaux. Je pense également à mon père qui, de là où il est, doit sûrement être fier de moi.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes que j'ai pu croiser durant la réalisation de ce travail. Au premier rang desquelles les agricultrices et agriculteurs qui m'ont ouvert leurs portes et leurs difficultés. Ils sont le socle fondamental de ce mémoire de recherche. Merci à mon groupe de classe pour sa bienveillance et sa bonne ambiance durant toute l'année.

## **Acronymes et termes spécifiques.**

*AB* : Agriculture Biologique

*SAU* : Surface agricole utile

*PAC* : Politique agricole commune

*CAB* : Aide à la conversion en agriculture biologique

*MAB* : Aide au maintien en agriculture biologique

*Le bio* : Le label agriculture biologique

*La bio* : La philosophie globale de l'agriculture biologique

« Quand une politique a réussi c'est qu'elle a changé le Monde et puisque le Monde a changé, alors il faut changer de politique. » Edgar PISANI

## Table des matières.

<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
Contexte, définitions et trajectoire de l'agriculture biologique.....	9
La déconversion.....	18
Problématisation, actualité et intérêt du sujet.....	19
Méthodologie.....	20
Annonce de plan.....	23
<b>I. Entre turbulences économiques et fragilités structurelles : les crises de la bio.....</b>	<b>24</b>
A. L'effondrement du marché bio post-covid, une panique généralisée.....	24
1. La chute de la consommation bio dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat.....	25
2. Les grandes surfaces : amis et bourreaux du bio ?.....	28
3. Le spectre de la surproduction qui inquiète les industriels.....	32
B. La politique communicationnelle de l'Etat en matière de promotion du bio.....	37
1. Le "bio de masse" une stratégie politique contre productive ?.....	37
2. Un label bio pensé comme et pour le marché.....	42
3. La "conventionnalisation" de l'agriculture biologique.....	44
C. Une agriculture biologique encore trop peu structurée.....	47
1. Le bio : une agriculture marginale et marginalisée.....	48
2. L'épineuse structuration des débouchés.....	51
3. Le bio à l'épreuve d'un "plafond de terre".....	54
<b>II. La déconversion comme trajectoire vécue.....</b>	<b>57</b>
A. Les raisons avancées pour justifier la déconversion.....	57
1. Des exploitations dans l'impasse économique.....	57
2. Des baisses de rendement trop importantes, la difficile gestion du risque en bio.....	62
3. Quand les adventices prennent le dessus.....	65
B. Un niveau de résilience qui peut varier selon les fermes.....	69
1. Entre conviction et opportunisme, qui sont les agriculteurs bio ?.....	69
2. Le degré de transition systémique vers la bio.....	73
3. La structure économique de la ferme.....	77
C. Quel rapport à l'agriculture biologique entretiennent les déconvertis ?.....	79
1. Le ressentiment à l'égard des autres acteurs.....	80
2. L'adoption d'un discours anti militant.....	81
3. Quelle agriculture après la déconversion ?.....	83
<b>Conclusion.....</b>	<b>86</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>86</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>93</b>

## Introduction.

Tandis que les débats sur le projet de loi de finances animent les bancs du Sénat en ce début d'année 2025, dans un contexte économique marqué par l'impératif de rigueur budgétaire, un amendement aussi ravageur que discret s'imisce dans le texte. Déposé par le sénateur Les Républicains et ancien cadre de la FNSEA Laurent Duplomb, cet amendement vise purement et simplement à supprimer l'Agence Bio pour internaliser ses missions au sein du ministère de l'Agriculture. L'Agence Bio est un groupement d'intérêt public chargé de la du développement, de la structuration et de la promotion de l'agriculture biologique en France. Elle est en ce sens la véritable interface entre l'Etat et l'ensemble des acteurs de la filière biologique. Derrière l'objectif de rationalisation économique affiché par le sénateur se cache donc, au moins dans la symbolique, une attaque directe contre l'agriculture biologique.

Cet énième bâton dans les roues de la filière intervient dans le contexte aussi tendu que particulier de "crise de la bio". Cette crise polyforme est caractérisée par un effondrement des prix, un retrait des acteurs structurants de la filière et, plus grave encore, l'apparition d'un phénomène de *déconversion*. De plus en plus d'agriculteurs et d'agricultrices font le choix, ou sont contraints, d'abandonner la production en agriculture biologique pour garantir la survie économique de leur exploitation. En 2023, ce sont quelques 5% des 61.000 fermes certifiées bio qui ont pris le chemin de la déconversion<sup>1</sup>. Ce retour en arrière significatif interroge sur la possibilité réelle d'atteindre les objectifs ambitieux affichés par l'Etat en matière de transition agroécologique. Plus qu'un simple épiphénomène, cette crise de la bio semble révéler des déséquilibres d'ordre structurels qui freinent en profondeur le bon développement de l'AB en France.

Finalement, une communion presque inédite de tous les syndicats agricoles et une pétition vivement soutenue par la société civile ont permis le maintien de l'Agence Bio. En toile de fond de cette séquence politico-médiatique rocambolesque se dessinent les contours d'un monde agricole en pleine crise de conscience pris dans un étau entre des aspirations politiques et sociétales parfois contradictoires et ayant toujours plus de mal, en l'absence d'une vision stratégique clairement définie par les pouvoirs publics, à engager la transition vers des systèmes agricoles plus durables.

---

<sup>1</sup> Agence Bio. (2023). Panorama de l'année.

## **Contexte, définitions et trajectoire de l'agriculture biologique.**

Déjà les manifestations du début d'année 2024 ont révélé au grand jour le malaise d'un monde agricole empêtré dans le marasme d'une crise protéiforme et permanente. C'est bien l'agriculture au sens large qui est en crise. Le paradigme classique de l'agriculture dite conventionnelle semble avoir de plus en plus de difficultés à apporter des solutions convaincantes pour répondre aux enjeux fondamentaux de demain, qu'ils soient écologiques, économiques ou sociaux. Le modèle agricole productiviste qui a structuré l'agriculture française durant des décennies autour d'objectifs précis est né à l'aube des années d'après-guerre. En effet, traumatisée et appauvrie par les conflits, la paysannerie française se retrouve dans l'obligation de moderniser son fonctionnement et ses techniques pour garantir aux citoyens français une alimentation abondante, qualitative et accessible. Les aides financières accordées par le Plan Marshall permettent d'enclencher une révolution silencieuse donnant lieu à une hausse significative de la productivité grâce entre autres à la démocratisation de l'accès aux engrais et à la mécanisation. Entre 1945 et 1947, ce sont ainsi près de 22 200 engins qui arrivent en France grâce aux importations américaines.<sup>2</sup> Le renouveau politique induit par l'arrivée au pouvoir des gaullistes est rapidement mis sous les auspices d'une nécessaire modernisation de tous les pans économiques et institutionnels du pays. En 1959, le comité Rueff-Armand est chargé de relever les obstacles à l'expansion économique de la France. Leur rapport pointe du doigt le retard de développement de l'agriculture et la nécessité presque vitale d'engager une refonte structurelle des filières agricoles. Les grandes lois de modernisation du début des années 1960 menées par le ministre de l'Agriculture Monsieur Edgard Pisani ainsi que la mise en place de la Politique Agricole Commune en 1962 viennent redéfinir le cadre conceptuel de l'agriculture autour d'un objectif précis : produire. Toutes ces grandes réformes sont prises en cogestion avec les syndicats qui participent directement à l'élaboration du nouveau système agricole. Cette politique a particulièrement bien fonctionné dans la mesure où elle a répondu à son objectif initial en permettant au continent européen de sortir de l'état de précarité alimentaire grâce à une alimentation saine, diversifiée et abordable pour tous.

---

<sup>2</sup> Alary Éric. (2016). 1945-1960 « Révolutions » paysannes », dans *L'Histoire des paysans français*. Paris. 464p

Toutefois, le paradigme sur lequel s'est construit l'agriculture des trentes glorieuses est aujourd'hui en crise en ce sens qu'il conduit à une "accumulation d'anomalies non internalisables"<sup>3</sup> particulièrement néfastes sur l'environnement au sens large. Il s'avère difficile de quantifier réellement le poids de ces externalités négatives tant elles peuvent avoir des effets variés allant de la pollution des eaux par les produits chimiques de synthèse au manque de revenu des agriculteurs en passant par la diminution inquiétante de la biodiversité ou les risques sur la santé des consommateurs. Les pouvoirs publics peuvent mettre en place diverses mesures pour tenter d'internaliser ou de compenser les impacts négatifs du système alimentaire français. Le rapport collectif publié en septembre 2024 réalisé par le Secours Catholique, le Réseau CIVAM, Solidarité Paysan et la Fédération française des diabétiques tentent de révéler l'ampleur de "l'injuste prix de notre alimentation" en mesurant les coûts cachés générés par un système alimentaire qui n'est aujourd'hui viable qu'au prix d'une dépendance au soutien financier des pouvoirs publics<sup>4</sup>. Le groupe de recherche estime qu'en 2021, 48 milliards d'euros ont été dépensés par l'Etat pour soutenir les acteurs de la chaîne de production alimentaire. Le rapport pointe du doigt la rétroaction positive induite par un tel système en ce sens que l'argent investi pour compenser les effets négatifs de la production alimentaire bénéficie principalement à des acteurs pris dans une logique productiviste et de standardisation des matières premières ce qui accentue *de facto* les maux que l'Etat cherche à éradiquer. Parallèlement, seulement 3,4 milliards d'euros de dépenses publiques sont utilisés chaque année pour réparer les coûts environnementaux du système, somme bien en deçà des moyens nécessaires pour compenser les atteintes écologiques réelles, qui sont d'ailleurs souvent non quantifiables.

L'économiste Jean-Pierre Reveret définit l'agriculture conventionnelle comme "une structure de production linéaire et industrielle dans laquelle la croissance de la plante est assurée par des engrais de synthèse épandus directement sur le sol qui est considéré comme un simple support. Elle produit des matières agricoles en ignorant le contexte écologique dans lequel la plante se développe grâce à la systématisation des techniques de production et à l'usage de produits phytosanitaires de synthèse". Selon lui, l'accumulation "d'anomalies non internalisables" par l'agriculture conventionnelle est intrinsèquement liée à la nature même d'un modèle agricole qui se conçoit comme indépendant des écosystèmes. Le point de

---

<sup>3</sup>Reveret Jean-Pierre, Peltier Jacques et Boudier Hélène. (1981). « De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique, vers un nouveau paradigme ». *Sociologie et sociétés* 13. p49-62.

<sup>4</sup>Drique Marie, Aulanier Astrid et Theodore Mélanie. (2024). « *L'injuste prix de notre alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ?* », Secours catholique, CARITAS, Réseau Civam (et al.)

rupture est alors inévitable à moyen terme dès lors que les coûts liés aux externalités négatives de l'agriculture ne seront plus tenables pour la société. La crise de l'agriculture conventionnelle requiert donc nécessairement une révolution systémique autour d'un nouveau paradigme qui vient contester de manière totale et absolue le cadre traditionnel. Ce nouveau schéma de pensée doit, selon l'économiste, être orienté vers une structure de production circulaire faisant partie intégrante de l'écosystème dans laquelle elle évolue en favorisant le développement de l'activité biologique des sols et en utilisant principalement des procédés organiques pour maximiser la production. Avec une approche écosystémique mettant l'accent sur le respect de la nature, qui passerait ainsi d'objet à sujet, les effets néfastes de la production agricole seront *a minima* atténués.

L'agriculture biologique apparaît donc comme l'alternative naturelle à un modèle agricole productiviste qui arrive à bout de souffle. La définition précise de l'agriculture biologique est complexe puisque mouvante en fonction des périodes et des zones géographiques. Le terme d'agriculture biologique est polysémique. Il peut renvoyer à la fois à un mouvement social, à une philosophie globale ou à un ensemble de techniques de production. L'agriculture biologique est née en réaction à l'émergence du productivisme et à l'intensification de l'agriculture par l'usage de substances de synthèse au début du XXe siècle. Il s'agit donc au départ d'une forme de conscientisation morale de la nécessité de préserver une agriculture naturelle ayant une vision holiste, systémique et en harmonie avec le vivant. L'agriculture biologique est donc avant tout une critique éthique et morale du fondement même de la société industrielle. Elle propose une voie alternative à la modernité productiviste en cherchant à maintenir une certaine fertilité des sols et en respectant mieux l'environnement par l'usage exclusif de procédés naturels. Dès les années 1920, plusieurs agronomes européens comme l'autrichien Rudolf Steiner, fondateur de la biodynamie, ou l'anglais Albert Howard publient des ouvrages théoriques mettant en avant des techniques de productions écologiques n'utilisant pas d'intrants chimiques. L'agriculture biologique apparaît ainsi comme un mouvement idéologique qui propose une critique philosophique radicale et une voie alternative à l'agriculture productiviste<sup>5</sup>. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'agriculture biologique commence à se démocratiser dans un contexte plus large de contestation du modèle en place et de prise de conscience des limites écologiques de la croissance économique avec la publication du rapport Meadows en 1972. Ce mode de

---

<sup>5</sup>Allaire Gilles. (2016). « Que signifie le “ développement ” de l'Agriculture Biologique ? ». *Innovations Agronomiques* 51.

production alternatif n'est alors employé que par une extrême minorité d'exploitations agricoles portées par des "pionniers" convaincus par les bienfaits du bio<sup>6</sup>. C'est dans ce contexte qu'une première structuration de l'agriculture biologique au niveau national s'opère avec l'élaboration par différentes associations, au premier rang desquelles Nature et Progrès, de cahiers des charges bio et avec la création par différents acteurs en 1978 de la Fédération Nationale de L'agriculture Biologique (FNAB) qui devient l'institution syndicale jouant un rôle actif dans la reconnaissance de l'agriculture biologique par les pouvoirs publics.

La loi agricole de 1980 reconnaît ainsi "*l'existence d'une agriculture n'utilisant pas de produits chimiques, ni pesticides de synthèse*". L'Etat commence alors à homologuer certains cahiers des charges afin d'homogénéiser les techniques de production autour du label AB. Cette institutionnalisation de l'agriculture biologique a pour effet direct d'enfermer ce qui était un projet de société alternatif fondé sur une approche éthico-écologique de l'agriculture dans un simple ensemble de pratiques agricoles regroupées au sein d'un cahier des charges réglementaire. La reconnaissance par l'État de l'agriculture biologique a toutefois permis son rapide développement à l'échelle nationale avec la possibilité de mise en place de mesures financières pour encourager la conversion à l'agriculture biologique. L'homogénéisation des cahiers des charges intervient en 1991 avec l'adoption d'un règlement européen qui impose également la certification des exploitations par tierce partie afin de garantir une égalité de qualité entre tous les produits agricoles certifiés bio, condition *sine qua non* au bon fonctionnement du marché commun européen.

La réglementation européenne évolue au fil du temps depuis pour ajuster et redessiner les contours de l'agriculture biologique. Ce bref détour historique permet de comprendre la contradiction initiale de l'agriculture biologique qui est passée en quelques décennies d'une critique radicale de la modernité basée sur un projet de révolution systémique globale à un simple cahier des charges reconnaissant une agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse. Dès lors, il est assez difficile d'enfermer la bio dans une définition fermée. L'agriculture biologique est finalement une approche agricole globale et systémique alternative au modèle conventionnel qui met l'accent sur l'utilisation de pratiques agricoles biologiques pour fertiliser les cultures et lutter contre les ravageurs avec des processus de régulation naturelle. Mais le degré d'implication dans la transition

---

<sup>6</sup> Padel Susan. (2001). « Conversion to Organic Farming: A Typical Example of the Diffusion of an Innovation. » *Sociologia Ruralis* 41. p40–61.

systémique et donc la définition même de ce qu'est l'agriculture biologique peut varier assez fortement en fonction des exploitations agricoles.

Dans ce mémoire de recherche, l'agriculture biologique est entendue comme *“un système global de production agricole qui allie les meilleures pratiques en matière d'environnement et d'action pour le climat, un degré élevé de biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'application de normes élevées en matière de bien-être animal”*<sup>7</sup>. Elle repose sur un mode de gestion durable des ressources qui place le respect des équilibres naturels au cœur du système de production. Ainsi, l'agriculture biologique exclut l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse. Les organismes génétiquement modifiés sont eux aussi prohibés. Il s'agit du mode de production le plus réglementé et le plus contrôlé en Europe. Les agriculteurs et agricultrices bio doivent respecter un cahier des charges précis détaillé dans un règlement européen spécifique (Règlement (UE) 2018/848). Pour pouvoir utiliser le label “AB”, les producteurs doivent passer par une période de conversion de deux ans avant de pouvoir commercialiser leurs produits au tarif bio. Les fermes sont régulièrement contrôlées par un organisme certificateur qui vérifie la conformité des pratiques agricoles de l'exploitant avec le cahier des charges du bio. Pour être menée et réussie, la transition vers l'agriculture biologique nécessite la quête d'autonomie sur l'exploitation agricole ainsi que la reprise en main de la complexité agronomique de l'agriculture en évitant toute forme de systématisation. La conduite technique de l'exploitation repose ainsi sur une intensification des services environnementaux de l'agriculture. L'agriculteur bio privilégie la prévention grâce à l'usage de pratiques naturelles qui vise à instaurer un écosystème vertueux servant d'auxiliaire pour les cultures. L'autonomie est essentielle en ce sens qu'elle donne au producteur les moyens d'engager librement sa transition technique, économique et philosophique vers la bio.

Il existe d'ailleurs une dimension presque religieuse dans le monde de l'agriculture biologique. Ce mode de production renvoie directement au vocabulaire du sacré et de la croyance avec par exemple l'usage prépondérant du terme de “conversion” au bio. La transition vers l'agriculture biologique implique ainsi chez l'agriculteur une transformation spirituelle ou morale qui va au-delà du simple changement de technique culturale en

---

<sup>7</sup> RÈGLEMENT (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

modifiant durablement sa vision de ce qu'est la production agricole.<sup>8</sup> Être agriculteur bio ce n'est pas simplement cesser l'usage de produits phytosanitaires de synthèse, c'est construire un système de production agricole basé sur une approche globale du sol à la plante. L'agroécologie est nécessairement systémique puisqu'elle invite le producteur à mettre au centre de son activité les interactions multiples entre les différents éléments des écosystèmes. D'ailleurs, cela a un impact positif sur le moral des agriculteurs. Le Baromètre du moral des agriculteurs bio réalisé en 2023 par l'Agence Bio révèle ainsi que 95% des répondants sont fiers d'être en AB et que pour 86% d'entre eux, être en bio contribue directement à leur bonheur.<sup>9</sup> Le bio permet donc une meilleure valorisation psychologique du travail de l'agriculteur dans la mesure où celui-ci a l'impression directe d'agir positivement sur l'environnement et qu'il se réapproprie l'amour de son métier.

L'agriculture biologique est une agriculture poly-vertueuse. En plus de produire de l'alimentation de qualité, elle a un impact positif sur les écosystèmes et est donc aussi productrice de services environnementaux bénéfiques à l'ensemble de la société. La directrice générale de l'Agence Bio, Laure Verdeau parle même d'une "*agriculture d'intérêt général majeur*"<sup>10</sup> pour mieux valoriser, aux yeux de l'opinion publique et des décideurs, les bienfaits du bio. Ces aménités environnementales sont nombreuses et de mieux en mieux mesurées. L'agriculture biologique présente par exemple de nombreux avantages pour la santé à la fois des producteurs et des consommateurs en réduisant le risque de développement de cancers ou de maladies neurodégénératives grâce à une exposition moindre aux pesticides de synthèse.<sup>11</sup> Par ailleurs, d'autres bénéfices de santé peuvent survenir de manière indirecte grâce à la bio. En effet, la consommation régulière de produits bio va souvent de pair avec la consommation d'aliments diversifiés et de produits de saison ce qui permet de lutter contre la malnutrition. Au-delà de la santé des humains, celle des animaux est aussi mieux préservée par l'agriculture biologique dans la mesure où son cahier des charges impose des normes strictes en matière de bien-être animal avec notamment l'obligation d'accès au plein air.

C'est toutefois bien sur l'environnement que les bénéfices de l'agriculture biologique sont les plus saillants. Le non-usage de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse

---

<sup>8</sup> Hellec Florence et Blouet André. (2014). « Chapitre 6. La conversion à l'agriculture biologique ». In *Dynamiques des agricultures biologiques*, p117-132. Éditions Quæ.

<sup>9</sup> Agence Bio. (2023). Baromètre du moral des agriculteurs et agricultrices bio

<sup>10</sup> Verdeau Laure. (2024). « Le bio : une agriculture d'intérêt général ». *Administration* 282

<sup>11</sup> Inserm. (2021). « Pesticides et effets sur la santé : Nouvelles données ». Collection Expertise collective. Montrouge : EDP Sciences

permet d'améliorer nettement la qualité des sols et des ressources hydriques. La question de l'eau est centrale quand on parle des bénéfices environnementaux du bio. En effet, l'agriculture est la cause principale de la pollution des eaux à cause notamment des forts taux de concentration en nitrate provoqués par l'utilisation d'engrais. La collectivité doit ainsi dépenser des sommes mirobolantes pour gérer la dépollution de l'eau. Le passage à un mode de production biologique permettrait ainsi de réaliser des économies sur le traitement de l'eau de l'ordre d'environ 30€/ha/an.<sup>12</sup> Les agences de l'eau jouent donc un rôle proactif en encourageant la conversion à l'agriculture biologique sur les bassins de captage afin de préserver la qualité des ressources hydriques. Plus généralement, la production bio est aussi moins consommatrice en eau dans la mesure où les sols disposent d'une meilleure capacité de rétention grâce à leur plus forte teneur en matière organique. L'absence d'usage de produits phytosanitaires laisse par ailleurs place à une meilleure régénérescence de la biodiversité. La communauté scientifique estime que les exploitations agricoles biologiques comptabilisent environ 30% de biodiversité en plus sur leur surface comparativement à celles en agriculture conventionnelle.<sup>13</sup> Pour ce qui est du stockage de carbone, l'agriculture biologique est aussi un bon élève dans la mesure où elle émet moitié moins de CO<sub>2</sub> et est capable d'en stocker grâce au maintien de prairies permanentes et à une meilleure couverture végétale<sup>14</sup>. En reposant sur l'équilibre entre production animale et production végétale, la bio contribue à décarboner l'agriculture et permet de sortir en partie de la dépendance aux énergies fossiles<sup>15</sup>.

Enfin, l'agriculture biologique présente aussi des qualités d'ordre économique et social. En effet, la transition vers l'agriculture biologique n'est pas qu'une question de pratiques agricole-agricoles. Elle implique parallèlement une révolution de tout le système alimentaire afin de faire émerger une nouvelle forme de démocratie alimentaire. Pour généraliser l'AB, il semble nécessaire de sortir d'un modèle basé sur la grande distribution de produits transformés. L'agriculture biologique propose une approche basée sur des filières plus territorialisées qui garantissent la juste répartition de valeur tout au long de la chaîne de production ainsi qu'une reconnexion entre le consommateur et le producteur. La révolution alimentaire est donc une condition *sine qua non* à la généralisation du bio. De par son

---

<sup>12</sup> Sautereau Natacha et Benoît Marc. (2016). « Quantification et chiffrage des externalités de l'agriculture biologique. » Itab.

<sup>13</sup> Bengtsson Jan, (2005) « The effects of organic agriculture on biodiversity and abundance: a meta-analysis. » *Journal of Applied Ecology* 42, p261-269

<sup>14</sup> Quantification des externalités de l'agriculture biologique - ITAB

<sup>15</sup> The Shift Project. (2024). « Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère. Pour une transformation ambitieuse du secteur. »

autonomie et l'absence d'usage d'intrants importés, le bio contribue également à la souveraineté alimentaire de la France. D'ailleurs, il est important de souligner que le bio est efficace techniquement parlant. La généralisation de l'agriculture biologique n'est pas une utopie. Ce type d'agriculture pourrait en effet répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale.<sup>16</sup> Il est toutefois nécessaire de revoir les référentiels communément admis dans le monde agricole en raisonnant par exemple davantage en marge brute qu'en rendement, en luttant contre le gaspillage alimentaire ou en réadaptant les habitudes alimentaires des populations. L'AB est par ailleurs plus gourmande en travail et constitue en ce sens un élément moteur du développement rural.

L'agriculture biologique est donc une alternative convaincante pour apporter une réponse aux impasses engendrées et induites par la nature même du système agricole conventionnel. L'Etat a décidé depuis quelques années de miser sur le développement de l'agriculture biologique pour engager la transition vers un nécessaire système alimentaire plus durable. La première initiative en la matière est portée dès 2007 avec le lancement du plan "Agriculture biologique : horizon 2012" qui vise à tripler les surfaces cultivées en bio pour atteindre les 6% de la surface agricole utile totale. La présentation en 2012 par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll du "projet agroécologique pour la France" permet d'engager une réorientation de l'agriculture française vers des systèmes de production plus durables écologiquement et économiquement. L'agriculture biologique joue un rôle moteur dans cette transition puisqu'elle constitue la version la plus aboutie de "*l'agriculture intensive écologiquement*"<sup>17</sup> souhaitée par le ministre. Son développement est assuré par la création du programme "Ambition bio 2017" qui vise à multiplier la consommation et la production de produits bio. Depuis, les gouvernements successifs maintiennent et continuent de mettre en œuvre plusieurs politiques publiques favorisant le développement de la bio en France. L'Union Européenne encourage elle aussi l'essor de l'agriculture biologique pour atteindre ses objectifs environnementaux. En effet, le Pacte Vert européen fixe via sa stratégie *Farm to Fork* l'objectif de 25% de la SAU européenne consacrée au bio d'ici 2030. Pour ce faire, la Politique Agricole Commune est mobilisée comme la principale source de financement public du bio dans l'UE. La PAC 2023-2027 utilise ainsi ses deux piliers pour financer l'agriculture biologique à l'aide de dispositifs comme les éco-régimes (premier pilier) ou les

---

<sup>16</sup> Dufumier Marc. (2012). *Famine au sud malbouffe au nord : comment le bio peut nous sauver*. Paris: NIL éditions.

<sup>17</sup> Discours de Stéphane Le Foll sur le projet agroécologique de la France prononcé à Paris le 18 décembre 2012

mesures agroenvironnementales et climatiques (second pilier). L'agriculture biologique tend donc à être un élément moteur de la transition agroécologique européenne mais n'est pas la seule voie retenue par l'Etat. En effet, les pouvoirs publics misent parallèlement au développement de l'AB sur l'écologisation de l'agriculture conventionnelle avec la mise en place de nouvelles certifications environnementales comme le label Haute Valeur Environnementale. Ainsi, le bio ne dispose pas du monopole de l'agroécologie dans le soutien de l'Etat à la transition écologique. D'ailleurs, la diffusion relative de l'agriculture biologique dans le monde agricole a entraîné une ouverture à de nouveaux producteurs ou productrices davantage séduits par l'opportunité économique plus que par les vertus du bio. Ces nouveaux arrivants conservent le plus souvent les structures et les codes hérités du modèle conventionnel et n'engagent de fait qu'une conversion paradigmatique partielle vers l'agriculture biologique. La généralisation du bio induit donc forcément une déradicalisation du projet initial. De fait, l'écart entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle tend à se réduire en France.

### **La déconversion.**

Ainsi, l'agriculture biologique est devenue au fil du temps l'objet principal des politiques publiques nationales et communautaires en matière de transition des systèmes de production agricole. Pourtant, pour la première fois de son histoire, l'agriculture biologique a connu en 2023 un recul de 2% de ses surfaces cultivées soit près de 54.000 hectares en moins<sup>18</sup>. Selon les chiffres de l'Agence Bio, le nombre d'exploitations agricoles en conversion chute lui aussi de plus de 30% entre 2021 et 2022. Le marché bio enregistre quant à lui une perte de 585 millions d'euros de chiffre d'affaires sur la même période. Pis encore, entre 5% et 6% des quelques 61.000 fermes certifiées bio en 2023 auraient renoncé à la production en agriculture biologique<sup>19</sup>. L'agriculture biologique est donc en crise. Un nombre significatif d'exploitants agricoles décident de quitter la filière biologique faute de rentabilité. De cet état de fait, un néologisme est né, la *déconversion*. Le phénomène de déconversion en agriculture biologique n'est pas nouveau. Dès lors qu'une filière existe il est normal que des exploitations y entrent ou en sortent en fonction de leurs orientations stratégiques, de leur santé économique ou encore de l'évolution de leur structure. Ainsi, la déconversion existe par exemple pour des raisons purement administratives, par le simple fait qu'un agriculteur ou

---

<sup>18</sup> Agence Bio. Observatoire de la production bio nationale. Site consulté le 15 avril 2025.

<sup>19</sup> Agence Bio. (2023). Panorama de l'année.

une agricultrice bio parte à la retraite ou que l'exploitation en question change d'organisme certificateur. A côté de ces déconversions administratives qui ne veulent finalement pas dire grand chose, il existe bel et bien des arrêts de production bio qui relèvent d'un changement de fond dans le choix de conduite de la ferme. Et cette proportion de déconvertis est de plus en plus importante.

La *déconversion* signifie donc pour une exploitation agricole l'arrêt de certification en agriculture biologique. Elle cesse donc de répondre aux exigences du règlement européen 2018/848 et ne peut plus utiliser le label ni commercialiser ses produits au tarif de l'AB. Le déconverti ne peut plus prétendre aux aides conditionnées à la détention du label bio et doit même les rembourser s'il se déconvertit avant la fin de la durée d'engagement.<sup>20</sup> Se déconvertir du bio ne va pas systématiquement de pair avec un arrêt total des pratiques agroenvironnementales. La déconversion peut prendre plusieurs trajectoires allant du maintien des pratiques de l'agriculture biologique sans en assumer les coûts de certification au retour à une agriculture intensive gourmande en produits de synthèse. La déconversion est donc un qualificatif assez large qui englobe une infinité de possibles. Chaque paysan ou paysanne connaît un cheminement particulier vers la déconversion. Il est toutefois possible de dégager des variables lourdes qui offrent des angles d'analyse à la fois pour analyser les raisons de la déconversion mais aussi pour mieux cerner le profil type des déconvertis. Le degré de résilience d'une exploitation agricole bio peut en effet varier en fonction de différents facteurs d'ordre économique ou social mais aussi psychologique, structurel ou technique. La déconversion peut ainsi être un désaveu philosophique profond comme une simple orientation stratégique d'entreprise agricole.

### **Problématisation, actualité et intérêt du sujet.**

La déconversion est donc en hausse constante depuis quelques années. Plus qu'un épiphénomène que quelques mesuretteuses politiciennes ou coups de pouces budgétaires suffisent à résorber, il s'agit bel et bien d'une tendance de fond qui interroge de fait l'efficacité réelle des différents programmes de développement de l'agriculture biologique en France. Tandis que la transition vers un nouveau paradigme agricole écologique semble plus

---

<sup>20</sup> Certaines aides de soutien à l'agriculture biologique demandent aux agriculteurs et agricultrices de s'engager juridiquement à produire selon les exigences du cahier des charges pour une période minimale. Par exemple, pour obtenir l'aide à la conversion en agriculture biologique (CAB) l'agriculteur doit s'engager pour 5 ans. S'il arrête la production bio avant ces cinq années, il devra alors rembourser les sommes perçues.

que jamais nécessaire, la filière recule et l'agriculture biologique est en déflation. Ce paradoxe est au cœur du présent travail de recherche. L'agriculture biologique est présentée à juste titre comme la filière d'avenir dans laquelle doivent s'engager l'ensemble des acteurs et pourtant ces mêmes acteurs font à présent marche arrière. Les pouvoirs publics continuent de tenir un discours ambitieux en matière de développement de l'agriculture biologique avec notamment l'objectif de 21% de la SAU d'ici 2030. De fait, l'écart entre les discours politiques et l'état de la filière invite à penser que la déconversion ne trouve pas uniquement ses sources dans la crise conjoncturelle actuelle. La stratégie de développement du bio mise en place par les pouvoirs publics pourrait avoir mené à la présente crise. En privilégiant l'incitation à la conversion chez les acteurs de l'aval sans prendre le temps de réellement structurer les filières et de s'assurer que l'offre sans cesse plus croissante allait trouver une demande, l'Etat a peut-être raté sa stratégie de développement en menant la filière droit dans le mur. En face, sur le terrain, des agriculteurs et agricultrices ont vu en quelques années apparaître de plus en plus de difficultés tant dans la gestion économique de leurs fermes que dans la conduite technique de l'agriculture biologique. Face à la multiplication des difficultés, la déconversion peut apparaître comme une porte de sortie rationnelle pour les profils les moins résilients. Car dans les trajectoires individuelles des exploitants agricoles, il semble y avoir un lien indissociable entre la déconversion et les raisons de la conversion. Des agriculteurs s'étant convertis en bio récemment pour saisir l'opportunité de marché et les aides associées à la production n'auront pas le même rapport à la déconversion que ceux voyant l'agriculture biologique comme une philosophie globale. La déconversion n'est donc pas qu'un phénomène économique de rééquilibrage de marché mais renvoie bel et bien à des enjeux plus profonds qu'il convient d'étudier.

Le présent travail vise donc à comprendre la déconversion en agriculture biologique dans toute sa complexité et sa multiplicité. Il s'agit de s'attacher aux causes profondes qui ont conduit à cet état de fait pour se demander comment et pourquoi certains agriculteurs se déconvertissent malgré la nécessité d'engager une transition vers l'agroécologie et malgré les objectifs politiques ambitieux pour la filière.

## **Méthodologie.**

Pour tenter de comprendre le phénomène de déconversion en agriculture biologique, il est apparu nécessaire de croiser les approches macro et micro afin d'appréhender la question dans son intégralité. De ce fait, la recherche s'est orientée autour de deux axes d'analyse. D'une part, avec la mise en avant des crises structurelles de l'agriculture biologique imputables à la stratégie de développement de l'AB en France. D'autre part, avec la compréhension des trajectoires vécues sur le terrain par les agriculteurs et agricultrices bio s'étant déconvertis. La complémentarité des deux approches permettant *in fine* de construire une vision globale et plurielle du phénomène de déconversion. Le présent travail d'étude repose sur l'analyse du type d'exploitation considéré comme étant le plus représentatif pour tenter d'étudier la déconversion. Ainsi, ne sont retenues que des exploitations en grandes cultures et en polyculture-élevage dans la mesure où ces exploitations sont plus souvent incluses dans des filières longues, avec un taux d'investissement important et un fonctionnement structurel plus proche de l'agriculture conventionnelle. Ce type d'exploitation est par ailleurs la cible privilégiée des politiques publiques pour engager la transition agroécologique et la généralisation du bio dans la mesure où elles sont plus nombreuses et plus grandes et ont donc un impact plus direct sur le système agricole. De plus, les exploitations agricoles en grandes cultures et en polyculture-élevage représentent environ 85% de la surface agricole utile en bio mais constituent 99% des surfaces déconverties en 2023<sup>21</sup>. Il paraît donc plus pertinent de se concentrer uniquement sur ce type de fermes. A l'inverse, ce mémoire de recherche ne traite pas des déconversions concernant les exploitations viticoles, arboricoles ou maraîchères qui restent très marginales.

La littérature académique est encore bien mutique quant à l'analyse du phénomène de déconversion en agriculture biologique. L'actualité du sujet y étant pour beaucoup. Toutefois, plusieurs ouvrages généraux et transversaux sur l'AB constituent le socle de savoir fondamental à la bonne compréhension de la crise actuelle. Les travaux portant sur le processus de conversion à l'agriculture biologique ont été particulièrement sollicités afin de mieux comprendre la diversité des trajectoires personnelles des agriculteurs et agricultrices. Plus généralement, les ouvrages relatifs à la transition agroécologique et à l'agriculture biologique en général ont été utilisés pour poser le cadre des enjeux actuels.

---

<sup>21</sup> Agence Bio. Observatoire de la production bio nationale. Site consulté le 15 avril 2025.

La stratégie de recherche repose donc, en l'absence de ressources académiques sur le sujet, principalement sur la réalisation d'entretiens semi-directifs avec des agriculteurs bio déconvertis ou non ainsi qu'avec des acteurs institutionnels<sup>22</sup> afin de collecter l'information là où elle est, c'est-à-dire sur le terrain. Une quinzaine d'entretiens a donc été réalisée avec des personnalités aux profils variés. La majeure partie de ces échanges ont eu lieu en visioconférence durant les mois de janvier et de février 2024. Les agriculteurs et agricultrices déconvertis ont été contactés grâce au bouche à oreille et via la publication d'annonces sur différents groupes Facebook portant sur l'agriculture biologique ou l'agroécologie en général. De ce fait, bien que l'attention soit mise sur la représentativité de l'échantillon, celui-ci ne peut prétendre à l'exhaustivité. Il pourrait ainsi y avoir probablement une surreprésentation des exploitations agricoles pratiquant l'agriculture de conservation des sols dans les entretiens. Les répondants sont propriétaires d'assez grosses exploitations et sont assez bien dispersés sur le territoire national. De même, la diversité des types de production semble assez bien respectée. Sur treize entretiens réalisés avec des agriculteurs seulement un seul est avec une femme, celles-ci sont pourtant plus nombreuses en AB qu'en conventionnel. Tous les interrogés ne sont pas déconvertis, ce choix permet de constituer une première base comparative entre les entretiens afin d'isoler des variables lourdes pouvant expliquer le phénomène de déconversion. Car ces exploitations agricoles se sont converties à l'agriculture biologique pour des raisons différentes et ont donc des rapports variés à la définition même de ce qu'est le bio. Les acteurs institutionnels ont quant à eux été choisis pour la diversité de leurs profils et leur proximité avec les enjeux relatifs à l'agriculture biologique.

Ce travail de recherche a donc une dimension exploratoire sur un sujet encore très actuel et sur lequel il manque probablement beaucoup de recul. L'approche qualitative retenue permet de tracer un premier chemin d'analyse sur le phénomène de déconversion mais n'a pas prétention à dresser de règles générales sur le sujet. De plus l'aspect technique bien qu'il soit abordé n'est pas central dans l'explication de la déconversion. Ce travail s'attache davantage à épinglez les défaillances dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives au développement du bio en France et à observer comment cela est perçu par les agriculteurs et agricultrices. De plus, les raisons et les variables lourdes avancées ne sont encore que des suppositions.

---

<sup>22</sup> Chambres d'agriculture, Syndicats, Associations,...

En plus des entretiens, ce mémoire de recherche a été alimenté tout au long de l'année par la lecture de la presse généraliste agricole, de nombreux articles ayant été publiés sur la déconversion ou sur la crise de la bio en général. De plus, plusieurs rapports et communiqués d'organismes comme Le Basic, la Fondation pour la Nature et l'Homme ou encore de la Cour des Comptes ont été mobilisés. Enfin, les précieuses ressources de l'Agence Bio ont été particulièrement consultées et exploitées.

Tableau récapitulatif des entretiens (source : l'auteur)

<b>Agriculteurs et agricultrices</b>					
<b>N° d'entretien</b>	<b>Nom</b>	<b>Département</b>	<b>Type de production</b>	<b>SAU</b>	<b>Déconversion</b>
1	Aurélien	Yonne	Grandes cultures	350 ha	oui
2	Thierry	Côtes-d'Armor	Polyculture - bovin lait	85 ha	oui
3	Benoit	Mayenne	Polyculture - bovin viande	110 ha	oui
4	Rémi	Pas-de-Calais	Grandes cultures - légumes d'industrie	90 ha	non (y pense)
5	Bertrand	Pas-de-Calais	Grandes cultures	5 ha	non
6	Henri	Bas-Rhin	Polyculture - bovin lait	140 ha	oui que les VL
7	Philippe	Maine-et-Loire	Polyculture - bovin lait	150 ha	non
8	Emilien	Côtes-d'Or	Polyculture - bovin viande	300 ha	non
9	Jeremy	Morbihan	Avicole et porcine	35 ha	oui
10	Lionel	Gers	Grandes cultures	170 ha	oui
11	Michael	Gers	Grandes cultures	275 ha	oui
12	Sebastien	Isère	Polyculture - bovin lait	60 ha	oui que les VL
13	Sylvie	Gers	Avicole - maraîchage - céréales	7 ha	non

## Acteurs et actrices institutionnels

N° d'entretien	Nom	Profession	Employeur
14	Magali Catteau	Économiste chargée d'études filières biologiques	Chambres d'Agriculture France (APCA)
15	Jean Baptiste Petriaux	Chargé du développement de la production	Bio Hauts-de-France
16	Jean-Luc Giteau	Agronome responsable du pôle AB	Chambre d'Agriculture de Bretagne
7	Philippe Grégoire	Co-président	Samu Social Agricole
13	Sylvie Colas	Secrétaire nationale	Confédération Paysanne

### Annnonce de plan.

Pour tenter de comprendre le phénomène de déconversion dans toute sa complexité, il semble pertinent de croiser une approche macro avec une approche micro. Ainsi, la présente réflexion s'est construite en deux parties complémentaires.

L'agriculture biologique traverse un état de polycrise. La déconversion apparaît comme la résultante de ces difficultés multiples qui révèlent la fragilité de la filière (I). La première crise du bio est conjoncturelle. L'effondrement du marché post-covid a en effet semé un vent de panique chez l'ensemble des acteurs qui, face à la baisse des prix et le risque de surproduction, se sont massivement désinvestis (A). Mais l'agriculture biologique connaît d'autres fragilités d'ordre plus structurelles qui freinent encore son bon développement. La politique de l'Etat en faveur de l'AB s'est avérée être une stratégie peu concrète voire contre productive (B). C'est finalement le manque de structuration de la filière en général qui pousse certains agriculteurs et agricultrices à arrêter la production biologique (C).

Pour mieux appréhender la déconversion, il convient d'étudier la trajectoire vécue des déconvertis (II). Ces agriculteurs avancent plusieurs raisons rationnelles pour expliquer ce retour en arrière (A). Sur le terrain, différents niveaux de résilience peuvent toutefois

s'observer en fonction des exploitations selon plusieurs variables ou tendances générales (B). Enfin, il paraît intéressant d'analyser ce que les déconvertis retiennent de leur passage en agriculture biologique (C).

## **I. Entre turbulences économiques et fragilités structurelles : les crises de la bio.**

L'agriculture biologique est en crise. Cette affirmation fait dorénavant office de lieu commun. L'ensemble des acteurs de la filière ainsi que les pouvoirs publics s'accordent sur l'existence d'une perturbation qui vient déstabiliser le marché de la bio. Mais de quelle(s) crise(s) parle-t-on ?

La crise de l'agriculture biologique éclate au grand jour suite à l'effondrement du marché bio en 2022 expliqué par la baisse de la consommation de produits estampillés bio dans un contexte d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat. Ce décalage entre une offre toujours plus importante et une demande en berne a entraîné une surproduction inquiétant tous les acteurs de l'amont et de l'aval qui se sont massivement retirés du marché (A). Il est toutefois peut être trop réducteur et simpliste d'analyser la crise du bio uniquement sous le prisme d'un déséquilibre de marché. Car la situation actuelle pourrait aussi être une conséquence directe de la stratégie de développement de l'agriculture biologique mise en place par l'Etat. En privilégiant une certaine vision de ce qu'est la bio et de la manière dont celle-ci doit s'organiser, les pouvoirs publics ont certainement contribué en partie à sa fragilisation (B). L'AB semble d'ailleurs être fondamentalement désorganisée avec un manque d'infrastructures et de soutiens qui empêche la pérennisation de la filière. La déconversion n'apparaît alors que comme la conséquence de la non structuration de l'agriculture biologique en France (C).

### **A. L'effondrement du marché bio post-covid, une panique généralisée.**

Le phénomène de déconversion est nouveau et inquiète de par son ampleur. Il intervient en réponse à l'effondrement du marché de l'agriculture biologique post-covid. La déconversion apparaît en ce sens comme un mécanisme purement rationnel, à l'échelle macro

économique, de rééquilibrage de marché avec un réajustement de l'offre au niveau de la demande. L'aspect conjoncturel est donc déterminant pour analyser les déconversions. L'arrêt de la production en agriculture biologique est une conséquence de la contraction des débouchés induite par la baisse de la consommation et par le désengagement massif des acteurs structurants de la bio. Le pessimisme sur l'avenir de la filière a entraîné de fait une boucle de rétroaction positive intensifiant les effets initiaux de la crise. (Annexe 4)

### **1. La chute de la consommation bio dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat.**

L'agriculture biologique a longtemps été perçue comme un marché économique en pleine expansion porté par une insolente croissance annuelle à deux chiffres. Considéré initialement comme un simple marché de niche, l'offre bio a su séduire de nouveaux consommateurs soucieux d'agir en faveur d'une alimentation plus éthique et plus durable. L'expansion du bio est particulièrement notable durant la décennie 2010-2020 avec un marché dont la valeur globale est passée de 5 milliards d'euros en 2014 à près de 13 milliards en 2020.<sup>23</sup> La consommation de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique répond en effet à de nouvelles attentes sociétales particulièrement marquées en faveur de la protection de l'environnement, du bien être animal ou de la juste rémunération des producteurs. D'ailleurs, plus de  $\frac{3}{4}$  des consommateurs réguliers de produits certifiés AB le font pour des raisons écologiques.<sup>24</sup> Toutefois, le prix reste un rempart insurmontable à la généralisation de consommation de produits bio en France. Cette tendance semble s'accroître depuis la pandémie du Covid-19 et le début de la guerre en Ukraine en raison de la période inflationniste que ces événements exogènes ont engendré. L'inflation s'est établie selon l'INSEE à près de 4.9% en 2023. Bien que relativement épargnée comparativement à d'autres pays européens, les ménages français sont bel et bien touchés par cette hausse générale des prix. Cela est d'autant plus perceptible que l'inflation touche principalement les secteurs de l'énergie et de l'alimentation. L'association de consommateur UFC-Que Choisir révèle ainsi dans son analyse annuelle que l'inflation alimentaire sur un panier de consommation s'élève à 12% en 2023. De fait, les ménages les plus précaires pour qui l'alimentation et l'habitat comptent parmi les principaux postes de dépense ont vu leur pouvoir d'achat disponible se resserrer.

---

<sup>23</sup> Agence Bio. Observatoire de la consommation bio. Site consulté le 16 avril 2025.

<sup>24</sup> Agence bio. (2025). Baromètre de la consommation de produits biologiques en France.

L'agriculture biologique, du fait des surcoûts nécessaires à sa production, propose des biens alimentaires en moyenne plus chers que ceux issus de l'agriculture conventionnelle. Le prix de vente supérieur constitue un élément déterminant dans l'incitation à la conversion en agriculture biologique chez les agriculteurs dans la mesure où il offre la perspective d'un débouché à plus forte valeur ajoutée et donc *in fine* plus rentable. Par ailleurs, la tension sur le marché bio marquée par une insuffisance de l'offre a longtemps contribué à maintenir les prix à un niveau particulièrement élevé. L'écart de prix entre deux paniers de biens identiques se situe autour des 70% de surplus tarifaire pour les produits bio.<sup>25</sup> Le consommateur dispose traditionnellement d'un consentement à payer plus fort pour les produits labellisés AB dans la mesure où ceux-ci apportent plusieurs garanties de qualité et sont plus respectueux de l'environnement. Toutefois, l'effet prix est de plus en plus marqué sur le marché bio ce qui signifie que la demande varie sensiblement en fonction du niveau des prix. Les chiffres de l'Agence Bio révèlent ainsi que 75% des français non-consommateurs de produits bio n'achètent pas à cause de leur prix trop élevé. De fait, l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat ont une incidence plus que néfaste sur le marché bio dans la mesure où le consommateur moyen risque de réorienter ses dépenses vers des aliments plus accessibles financièrement. Ainsi, la consommation de produits alimentaires estampillés AB dans la grande distribution recule de 12% entre 2020 et 2023. En valeur, le marché a lui aussi reculé de près d'un milliard d'euros sur la même période. La période inflationniste actuelle a donc entraîné une nette baisse de la consommation bio. La non-consommation pour un motif d'ordre économique touche même certains producteurs qui ne parviennent pas à acheter les produits issus de leur propre agriculture par manque de moyens.

*“De toute façon regarde moi je produis de la viande bio mais derrière je n'ai même pas la rémunération suffisante pour manger du bio au quotidien. On nous demande de faire du bio à nous agriculteurs mais on n'a même pas les moyens d'acheter ce qu'on produit, comme si implicitement c'était pas pour nous, c'est quand même qu'il y a un problème.”*

Benoit, Entretien 3

---

<sup>25</sup> Valentin Bellassen. (2022). « The economic, environmental and social performance of European certified food ». *Ecological Economics* 191.

Pourtant le prix moyen du panier d'aliments biologiques a connu une augmentation moindre que celui en agriculture conventionnelle sur la période 2022-2023<sup>26</sup>. L'inflation, en plus de jouer simplement sur le niveau des prix, modifie donc aussi les représentations des consommateurs sur certaines gammes de produits. Le bio apparaît naturellement, pour les ménages les plus défavorisés, comme un segment de marché inaccessible du fait de leur pouvoir d'achat plus faible. Ainsi, le fait de présenter la filière biologique comme étant moins abordable dans un contexte inflationniste revêt un caractère éminemment performatif qui risque de façonner la direction future du marché. Si le bio est définitivement perçu comme un segment de marché trop cher et réservé à une frange minime de la population, alors de plus en plus de personnes risquent de s'auto exclure de la filière. Se pose alors la question de la démocratisation de la consommation de produits bio. L'agriculture biologique reste fortement associée à un marché de niche réservée à une élite. La consommation de produits bio est très connotée socialement avec une surreprésentation des personnes CSP+, diplômées, habitant en milieu urbain, étant relativement aisées et se souciant des problématiques environnementales<sup>27</sup>. Il existe donc bel et bien un enjeu de communication sur les représentations sociales associées à la consommation bio. Ces barrières non-tarifaires entraînent ainsi une auto-exclusion d'une partie des consommateurs pour qui l'achat de produits bio n'est même pas une option du fait de caractéristiques socio-culturelles qui matérialisent une distanciation sociale volontaire ou subie.<sup>28</sup> Ainsi, près de la moitié des non-consommateurs de produits bio ne le font pas car il n'y voit tout simplement pas d'intérêts. Toutefois, ces grandes tendances socio-économiques sont à tempérer dans la mesure où la majorité des acteurs ne consomment pas que ou aucun produits bio mais adoptent plutôt une consommation intermittente localisées sur certains types de produits<sup>29</sup>. Ainsi, 35% des ménages ayant les revenus les plus élevés consomment du bio au moins une fois par semaine contre 16% pour le quartile des foyers au plus faible revenu.<sup>30</sup>

Une relative perte de confiance des consommateurs envers le label AB semble aussi être un élément explicatif de la baisse de la consommation. La crise du Covid-19 a fait émerger de nouvelles aspirations basées sur la mise en avant des circuits courts et des filières

---

<sup>26</sup> +8% pour les produits AB contre +12% pour les produits non labellisés selon l'Agence Bio

<sup>27</sup> Agence Bio. (2024). Baromètre de la consommation de produits biologiques en France.

<sup>28</sup> Brocard Charlie, Saujot Mathieu et Brimont Laura. (2022). « Pratiques alimentaires durables : un autre regard sur et avec les personnes modestes ». *IDDRI*, Décryptages, n° 01/22.

<sup>29</sup> Lamine Claire. (2008). *Les intermittents du bio. Pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*. Editions Quae. Coll natures sociales. Paris.

<sup>30</sup> Agence Bio. (2024). Baromètre de la consommation de produits biologiques en France.

locales. Le bio subit de fait une concurrence accrue avec une multitude d'autres labels qui viennent créer de nouveaux segments de marché. Le consentement à payer du consommateur pour le label AB diminue dans la mesure où d'autres signes de qualité proposant une promesse similaire à celle du bio, par exemple la certification HVE avec la protection de l'environnement, sont disponibles dans les rayons à des prix bien plus abordables. L'enjeu communicatif est donc essentiel puisqu'il est dorénavant question d'assurer la légitimité de l'existence d'un label bio quand près de 60% des interrogés considèrent qu'il est anormal que le bio soit plus cher que le conventionnel.<sup>31</sup> L'Agence Bio joue à cet égard un rôle majeur pour affirmer les valeurs de l'agriculture biologique et mieux communiquer sur son cahier des charges.

Il est toutefois trop facile de faire peser l'effondrement du marché biologique uniquement sur les épaules fragiles et éprouvées du consommateur. Nicolas Bricas, économiste et chercheur associé au CIRAD, explique dans ses travaux en quoi la surresponsabilisation des consommateurs dans l'accomplissement des objectifs de transition vers des modèles agricoles plus durables visent dans le même temps à déresponsabiliser les autres acteurs du système alimentaire, qu'ils soient politiques ou économiques.<sup>32</sup> Se reposer uniquement sur le consommateur comme moteur du changement est donc infondé dans la mesure où les acteurs de l'offre doivent eux aussi contribuer à ces évolutions. Par ailleurs, la consommation à domicile de produits bio est de 6% contre seulement 1% pour la restauration commerciale. Il semble donc peu pertinent de pointer du doigt uniquement la consommation à domicile d'autant plus que la France reste le 4e marché bio du monde en 2022.

## **2. Les grandes surfaces : amis et bourreaux du bio ?**

Les grandes et moyennes surfaces ont indéniablement participé à la démocratisation et à la diffusion de l'agriculture biologique ces dernières années en proposant une offre abondante et diversifiée au consommateur. La grande distribution permet en effet d'attirer vers le bio de nouvelles catégories de consommateurs qui ne l'auraient pas fait autrement. Ainsi, les acteurs de la distribution possèdent un pouvoir structurant immense et ont donc *de facto* un rôle à jouer dans la pérennisation des filières. En premier lieu, les acteurs de la

---

<sup>31</sup> Ibid

<sup>32</sup> Bricas Nicolas. (2021). *Une écologie de l'alimentation*. Editions Quae. Paris.

grande distribution généraliste disposent d'une capacité d'influence économique considérable du fait de leur concentration et de leur mainmise sur le marché. La grande distribution représentent en effet 61% des ventes de biens alimentaires en 2023<sup>33</sup> avec huit entreprises qui se partagent 98% des parts de marché. Avec une telle hégémonie et une présence territoriale forte, les grandes et moyennes surfaces sont des acteurs incontournables pour engager la transition agroécologique en orientant la consommation des ménages vers des produits plus respectueux de l'environnement. Les GMS peuvent ainsi mobiliser différents outils comme la mise en avant physique du bio dans les rayons, la réalisation de promotions spécifiques ou encore le lancement de campagnes de publicités dédiées. La distribution est donc souvent pointée du doigt, y compris par les agriculteurs, qui alertent sur le pouvoir trop important de celle-ci dans le système alimentaire.

*“Quand tu les vois au moment des négociations commerciales on dirait des cowboys du far-west, ils font ce qu'ils veulent, ils font la pluie et le beau temps et toi s'ils prennent pas tes produits bah tu peux pas les vendre.”*

Thierry, Entretien 2

La configuration du système alimentaire français est en effet souvent symbolisée sous la forme d'un sablier s'écoulant des agriculteurs aux consommateurs et dans lequel la grande distribution constitue la partie la plus étroite. Ce sont donc bien les distributeurs qui font la structure de l'offre des produits alimentaires. Cet état de fait est également présent au sein de la filière biologique. Après avoir participé à la démocratisation du bio, les grandes et moyennes surfaces représentent maintenant près de la moitié des parts de marché sur la vente des produits bio.<sup>34</sup> La distribution ne peut ainsi pas se dédouaner de sa responsabilité en accablant le consommateur comme unique responsable de la crise dans la mesure où il est aussi de son ressort de solliciter et de structurer la demande.

Un récent rapport présenté par la Fondation pour la Nature et l'Homme tente d'analyser le rôle de la distribution dans la crise actuelle de l'agriculture biologique en établissant un diagnostic sur le positionnement et la stratégie des grandes et moyennes

---

<sup>33</sup> Insee (2024) «Part de la grande distribution généraliste dans le commerce de détail sur les produits alimentaires».

<sup>34</sup> Kantar. (2021). Etude Biologik'

surfaces par rapport au bio.<sup>35</sup> Ce document met en avant les différents leviers utilisés par les distributeurs pour influencer le comportement alimentaire des français et souligne par la même occasion leurs effets négatifs sur la filière bio. En effet, la distribution, en plus d'orienter physiquement l'offre de produits, participe également à la construction de tout un narratif autour de l'acte de consommation. Ainsi, dans le contexte inflationniste actuel, la mise en avant d'un discours portant sur la course au prix bas et sur la défense du pouvoir d'achat participe directement à la réorientation de la consommation sur des gammes de produits *low cost* au détriment du bio. Pis encore, face à la contraction des demandes, le bio est sorti de la feuille de route des distributeurs qui ont purement et simplement diminué l'offre physique d'aliments bio disponibles dans leurs rayons en déréférencant certains produits. Cette forme de rationalisation des ventes bio se traduit par une baisse d'environ 11% du nombre de références entre 2022 et 2023 selon Circana. Cette diminution est surtout concentrée sur les grandes marques généralistes puisque les grandes et moyennes surfaces ont choisi de maintenir leurs gammes de marques de distributeurs bio du fait de leurs prix plus attractifs. Pour Jean-Baptiste Petriaux, chargé du développement de la production chez Bio Hauts de France, cette tendance au déréférencement risque à terme d'accroître la baisse des prix payés au producteur et donc d'accélérer la déconversion.

*“On a des grandes et moyennes surfaces qui ont devancé la baisse de la consommation en retirant des étales certains produits donc forcément si on offre moins et bien il y a une demande qui est aussi moindre. Les distributeurs sont à l'origine de ce cercle vicieux qui a réduit les débouchés et donc conduit à la déconversion”*

Jean-Baptiste Petriaux, Entretien 15

Parallèlement, la production agricole bio a continué de croître si bien qu'un léger paradoxe est apparu avec une baisse de l'offre de produits bio disponible en magasin malgré une hausse significative de la production. Le remplacement des rayons bio par des rayons discount touche la plupart des filières. Ce sont ainsi par exemple 40% des références de fromages bio qui ont disparu des grandes surfaces depuis 2021 selon le Centre National interprofessionnel de l'Economie Laitière. Il y a donc bel et bien un désengagement net et marqué des acteurs de l'aval qui, après avoir surfé sur l'opportunité de marché que

---

<sup>35</sup>Uthayakumar Thomas et Rapaud Marie. (2025). « Achats de bio en baisse : quel rôle de la distribution ? » Fondation pour la Nature et l'Homme, Rapport.

représentait l'agriculture biologique pendant des années, ont délibérément choisi d'abandonner la filière dès la première secousse.

Ce retrait est symptomatique du fait que la grande distribution est profiteuse sans être acteur du bio. Elle n'aborde finalement que l'agriculture biologique sous l'angle d'une opportunité de marché sans réellement développer d'attachement particulier pour les valeurs du bio, si ce n'est à des fins d'exploitation commerciale et marketing<sup>36</sup>. Les grandes surfaces généralistes traditionnelles restent profondément ancrées dans un système marchand qui les éloigne du message initial de l'agriculture biologique. D'ailleurs, ces mêmes grandes surfaces ont participé à l'effritement de la confiance des consommateurs envers le label bio en intégrant les produits labellisés AB dans leur mode de fonctionnement traditionnel. Cela a raisonné comme un dévoiement des valeurs intrinsèques de l'AB jugées incompatibles avec des pratiques comme le suremballage, l'offre de produits hors-saison ou encore le recours massif à l'importation qui ont semé le doute dans l'esprit des consommateurs. La chercheuse en sociologie à l'INRAE Geneviève Teil explique cette dérive par la confrontation paradigmatique entre deux conceptions bien distinctes du bio avec d'une part une approche écologique alternative et d'autre part une approche plus économique du label bio marqué par une récupération marchande.<sup>37</sup> D'ailleurs, la grande distribution est régulièrement accusée de profiter de l'image de cherté associée au bio pour augmenter ses marges sur ce type de produits. Cette surmarge serait en partie responsable de la hausse du niveau des prix en magasin constatée malgré un effondrement du prix départ-ferme payé au producteur. Ainsi, il arrive de retrouver, dans les rayons de magasins généralistes, des briques de lait bio vendues plus cher que celles en conventionnel alors que le prix du lait bio payé à l'agriculteur passe régulièrement en dessous du lait classique.<sup>38</sup> Ce n'est donc pas la matière agricole qui est plus chère mais bien que les entreprises de l'aval profitent du marché bio pour marger davantage. L'association de consommateur UFC-Que Choisir rend publique en 2017 une étude portant sur l'existence de marges plus importantes appliquées par les grandes enseignes sur les produits bio. Selon elle, les surcoûts payés par le consommateur ne seraient pas imputables uniquement aux coûts de production plus importants en agriculture biologique mais bien à la pratique courante du recours aux surmarges qui pourrait expliquer 46% du surcoût du bio.<sup>39</sup>

---

<sup>36</sup> Ibid

<sup>37</sup> Teil Geneviève. (2012). « Le bio s'use-t-il ? Analyse du débat autour de la conventionnalisation du label bio ». *Économie rurale*. Agricultures, alimentations, territoires, n° 332.

<sup>38</sup> Agence Bio. (2023). Observatoire de la production nationale bio.

<sup>39</sup> UFC-Que Choisir. (2017). « Fruits et légumes bio en grande surface - une consommation freinée par une offre indigente et des marges indigestes ». Étude.

Cet écart de marge appliqué entre les produits bio et conventionnels peut varier en fonction des aliments et atteindre par exemple +145% pour la tomate. Cela accentue une forme de ressentiment des producteurs envers la grande distribution accusée de jouer les profiteurs de crise comme l'avance Jeremy, éleveur dans le Morbihan.

*“Il vaut mieux avoir des difficultés à se fournir plutôt que d’avoir du surplus, la crise elle a quand même bon dos, les grandes surfaces en ont profité pour monter leurs prix mais derrière nous on reçoit que les miettes. Le problème c’est la répartition de la marge mais ça c’est aussi vrai en conventionnel.”*

Jérémy, Entretien 9

Toutefois, il semble difficile d’avancer des conclusions trop définitives sur cette pratique dans la mesure où les grandes et moyennes surfaces peuvent surmarger uniquement certains produits et les réduire fortement sur d’autres comme elles peuvent faire face à des coûts de nettoyage ou de communication plus importants pour la gamme bio qui se répercutent donc mécaniquement sur le prix. De plus, les mécanismes de formation des prix et de répartition des marges semblent encore être bien opaques du fait d’un manque de données disponibles. La grande distribution a cependant bien joué un rôle élémentaire dans la déconversion en accentuant les effets de la crise par un effacement du bio de sa stratégie comme de ses rayons. Cela est à nuancer par le fait que la distribution spécialisée a elle aussi connu une période de turbulence obligeant la fermeture de nombreuses enseignes. Biocoop a ainsi dû fermer une quarantaine de magasins en 2023.

### **3. Le spectre de la surproduction qui inquiète les industriels.**

Aux débuts de l’institutionnalisation de l’agriculture biologique, ce sont principalement des petites et moyennes entreprises locales qui ont assuré la transformation des produits alimentaires bio du fait d’une mise en retrait prudente des grands groupes industriels voyant encore le marché bio comme un marché trop politique et instable<sup>40</sup>. Toutefois, happés par l’opportunité économique et rassurés de voir le marché bio porté par une demande des consommateurs toujours plus forte, les industriels agroalimentaires classiques ont massivement investi le segment de marché à partir de 2015, soit en rachetant des PME soit en lançant des gammes ou des marques spécialement dédiées à ce type de

<sup>40</sup> Kressmann Gil. (2021). « L’ère du bio business est en marche ». *Paysans & société*, 389, p20-25.

production. Ce changement d'échelle induit par l'arrivée des grandes industries a permis une croissance importante des conversions à l'agriculture biologique en offrant aux producteurs des débouchés importants pour leur production. Dans le même temps, le rôle structurant des industriels s'est illustré par l'incitation directe à la conversion en AB avec la mise en place de différents dispositifs d'ordre économique ou technique comme par exemple l'octroi de subventions pour financer la conversion, de primes internes destinées aux productions bio ou encore avec la création de supports techniques permettant aux agriculteurs et agricultrices d'être accompagnés dans leur transition systémique vers le mode de production complexe qu'est la bio. De fait, l'industrie a participé à l'essor du bio, les marques nationales assurant même 70% de la croissance du marché entre 2015 et 2021.<sup>41</sup> De fait, les géants de l'agroalimentaire, en s'imposant comme des acteurs nécessaires et exclusifs, ont créé une situation de dépendance relative chez les producteurs. En effet, l'agriculture biologique a connu en quelques années une véritable industrialisation de sa production en intégrant un système productif qui est, toutes choses égales par ailleurs, relativement semblable à celui opérant dans la sphère conventionnelle avec une incrustation de sa production dans des circuits longs. En s'imposant comme le principal débouché départ-ferme pour les productions agricoles bio, les industriels se sont de fait rendus incontournables pour les agriculteurs.

Les industriels ont donc saisi le bio comme un moyen pour réaliser du profit en répondant à une demande forte et dynamique. Or le tassement du marché apparu en 2022 combiné à une augmentation toujours plus significative du nombre de producteurs bio est venu bouleverser cet équilibre. La contraction des débouchés s'est rapidement traduite chez les industriels par une forte accumulation de stock. Le stockage de produits alimentaires bio est beaucoup plus onéreux pour les industriels du fait de différentes contraintes réglementaires en termes de séparation et de traçabilité ainsi que d'une plus difficile conservation des aliments en l'absence d'usage de produits chimiques. Pour éviter cela, une partie de la production a été déclassée afin de valoriser les lots bio sur les chaînes de transformation conventionnelles. Les industriels mixtes<sup>42</sup> ont ainsi choisi de faire l'impasse sur la valeur ajoutée du bio afin d'écouler leurs marchandises aux prix du conventionnel. Cela entraîne donc indéniablement une perte de valeur, qui peut être utile de manière épisodique, mais qui n'est absolument pas viable économiquement sur le long terme. En effet, avec les déclassements, les prix auxquels sont vendus les produits ne prennent en

---

<sup>41</sup> Ibid

<sup>42</sup> Ceux qui opèrent à la fois en bio et en conventionnel

considération ni l'ensemble des coûts de production inhérents à l'agriculture biologique ni la rémunération des services environnementaux. La promesse d'un marché bio rémunérateur s'envole donc pour l'agriculteur à la première secousse dans la mesure où sa production est bradée pour écouler les surplus. Selon les chiffres du CNIEL, l'interprofession laitière, en 2022 près de 35% la collecte de lait bio a été déclassée en conventionnel.<sup>43</sup> Pis encore, lors de certaines périodes de surproduction saisonnière comme au moment de la mise à l'herbe, le lait bio standard est payé moins cher que le lait conventionnel.<sup>44</sup> Cela met les exploitations agricoles dans une situation de grande précarité puisque le resserrement des prix avec le conventionnel intervient dans un contexte de hausse des charges et des intrants qui rend la situation d'autant plus difficile. De plus en plus d'éleveurs font donc le choix de la déconversion pour maintenir leur activité. L'industrie laitière est particulièrement frappée par le phénomène avec des arrêts de plus en plus nombreux. Le CNIEL estime ainsi que le nombre de producteur de lait bio a chuté de 14% entre le pic de production atteint en 2022 et janvier 2025. Dans certaines régions comme les Hauts-de-France, c'est près d'un éleveur bio sur cinq qui s'est déconverti ou à arrêté la production laitière ces trois dernières années.<sup>45</sup> Sébastien<sup>46</sup> est éleveur dans l'Isère, il produit du lait en agriculture biologique depuis 2018 chez Biolait. Sa conversion à l'AB n'a pas été facile techniquement. L'éleveur a connu une période de transition difficile avec un délabrement assez net de l'état de santé général du troupeau notamment avec des difficultés en termes de reproduction. Par ailleurs, sa production a chuté assez rapidement, au-delà de ce qu'il avait anticipé si bien que l'économie de charges réalisée ne suffisait pas à combler la rémunération trop faible. Confronté de plein fouet à la baisse du prix du lait bio, Sébastien a décidé en 2022 de déconvertir la partie lait de sa ferme tout en conservant ses terres en AB.

*“J’ai plus eu l’impression que les défauts s’accumulaient plus vite que les qualités. Le prix du lait c’est une catastrophe j’étais payé au même prix qu’en conventionnel avec une production deux fois moins importante. [...] J’ai eu l’opportunité de rentrer dans une laiterie qui voulait bien me prendre mon lait conventionnel à un meilleur prix j’ai pas hésité longtemps”*

Sébastien, Entretien 12

---

<sup>43</sup> Cniel. (2023). Conjoncture laitière biologique mars.

<sup>44</sup> FranceAgriMer. (2024). Enquête mensuelle laitière avril.

<sup>45</sup> Cniel. (2025). Conjoncture laitière biologique avril.

<sup>46</sup> Entretien 12

Au moment de son arrêt de certification, Sébastien a eu l'impression qu'on le laissait partir assez facilement. Il n'a eu d'ailleurs eu qu'à rembourser les primes de conversion octroyées par Biolait. Cela reflète une réalité perceptible dans toutes les filières confondues. Pour atténuer les effets d'une surproduction induite par la hausse rapide du nombre d'agriculteurs bio cette dernière décennie, certains industriels ont tendance à facilement laisser partir leurs producteurs bio ou à ne pas renouveler les contrats quand ils arrivent à leur terme afin de repositionner les éleveurs sur d'autres segments de marché. Ainsi, en porc comme en poulet de chair, plusieurs industriels se sont désengagés du bio au profit d'autres signes de qualité comme le Label Rouge afin de mieux valoriser les viandes et de diminuer les coûts de production.<sup>47</sup> Les témoignages en ce sens sont nombreux. C'est le cas de Jérémy<sup>48</sup>, agriculteur dans le Morbihan, il élève des volailles, qu'il contractualise avec le groupe LDC, et des porcs vendus quant à eux à Bigard. Après s'être converti au bio en 2018, il a été invité à déconvertir la partie porcine de son exploitation en 2023, faute de rentabilité, pour passer en production Label Rouge. Jérémy n'a pas pu encaisser la baisse des prix de la viande de porc bio survenue après la baisse de la consommation du fait de coûts de production trop élevés pour respecter les exigences du cahier des charges européen. Le porc est une industrie assez mal valorisée en bio et est donc très réactif aux aléas de marché, la contraction des débouchés a donc eu une répercussion nette et directe sur le prix payé aux éleveurs départ-ferme. On assiste donc bel et bien à un désengagement des industriels qui, après avoir incité les exploitations à produire du bio, décident de les abandonner. Ce désengagement est par ailleurs parfaitement assumé par les industriels qui mettent en avant l'impératif économique. C'est le cas par exemple de Lactalis qui a annoncé en septembre 2024 vouloir cesser de collecter le lait de 26 producteurs bio en Bretagne. Pour justifier cet abandon, le groupe met en avant le fait que ces fermes sont trop éloignées de l'usine de transformation ce qui rend le coût de la collecte trop important et donc non rentable. Les fermes bio concernées sont donc invitées à trouver une nouvelle laiterie ou à se déconvertir pour fournir du lait conventionnel à Lactalis<sup>49</sup>. Dans le même temps, le directeur des approvisionnement lait de l'entreprise, Fabien Choiseau, annonce dans la presse agricole spécialisée vouloir "ouvrir la porte à ceux qui se poseraient la question de retourner vers le conventionnel en garantissant de continuer à les collecter".<sup>50</sup> Cette attitude prend des airs de

---

<sup>47</sup> Poilvet Dominique. (2022). « Crise du bio : quand les grands opérateurs encouragent les déconversions ». *Réussir*, 21 décembre. Consulté le 28 avril 2025

<sup>48</sup> Entretien n°9

<sup>49</sup> Chambre d'agriculture de Bretagne. (2024). « Lactalis : une annonce à contre-courant ».

<sup>50</sup> Action agricole Picarde. (2023) « Agriculture bio | De grands opérateurs encouragent les déconversions bio » article de presse publié le 5 janvier (consulté le 04/05/2025).

promesse non tenue pour les éleveurs. Elle interroge de fait sur la résilience des industriels face à la crise et met en avant le caractère purement intéressé et marchand de leur engagement dans le bio. Le désengagement et donc *in fine* la déconversion n'apparaissent alors plus que comme une simple réorientation stratégique motivée par un choix économique rationnel permettant de réajuster la production en fonction de l'état de la demande. Sauf que l'agriculture, et encore plus l'agriculture biologique, ne peut pas raisonner en fonction du rythme des négociations commerciales annuelles. La transition agroécologique requiert une approche globale et systémique qui s'opère sur le temps long. La conversion vers l'AB se fait sur une période d'au moins 5 ans, il n'est dans ces conditions ni possible ni souhaitable de s'adapter aux aller-retours des industriels. Quand un industriel se désengage, l'agriculteur perd directement son débouché et ne parvient souvent plus à valoriser sa production bio à sa juste valeur. N'ayant pas de marge de manœuvre et ne parvenant plus à être rentable, le choix de la déconversion se présente comme une nécessité. Les décisions stratégiques des industriels sont donc très déstructurantes pour l'AB dans la mesure où elles ne sécurisent pas les débouchés et fragilisent la confiance des producteurs envers la bio sur le long terme. Les productions contractualisées sur des cycles courts sont nécessairement plus touchées par ce risque. Rémi qui cultive 90 hectares de grandes cultures dans le Pas-de-Calais a choisi de développer la production de légumes d'industrie lors de sa conversion en agriculture biologique en 2017 afin de créer davantage de valeur ajoutée. Son assolement est varié avec des cultures allant de la pomme de terre à la chicorée en passant par les haricots et les oignons. Il fait le choix de contractualiser directement avec les industriels concernés par chaque type de légume. Avec la crise, il a constaté le désengagement de quasiment tous ses acheteurs si bien qu'il a fortement envisagé de se déconvertir en 2023. C'est la reprise de nouveaux contrats en 2024 qui l'a finalement retenu mais Rémi sait dorénavant qu'il arrêtera le bio au prochain repli du marché. Il espère bénéficier d'un "effet déconversion" marqué par la baisse du nombre de producteurs bio qui inciterait les industriels à maintenir quelques contrats afin de sécuriser leurs stocks de matières premières. L'agriculteur a toutefois le sentiment d'être dans une situation de précarité tant l'incertitude pèse chaque année sur l'avenir de ses contrats. Cette absence de visibilité à moyen terme risque de freiner le développement économique de la ferme dans la mesure où ses ressources ne sont pas assez sécurisées.

*“Ma comptable me dit tout le temps - vous n'avez jamais un rythme de croisière sur la ferme - mais c'est exactement ça. On doit se battre pour aller*

*chercher les contrats et quand on les a il faut se battre pour les garder c'est pas normal. [...] Maintenant j'évite de lancer de trop gros investissements en attendant que ça se stabilise un peu quoi."*

Rémi, Entretien 4.

Les industriels se sont donc désengagés du marché bio suite à la contraction des débouchés afin d'éviter une surproduction. Toutefois, cela a contribué à la fragilisation de la filière bio en laissant les agriculteurs et agricultrices dans l'impasse et en envoyant un mauvais signal aux autres producteurs. De par leur rôle structurant pour l'agriculture biologique, les industriels ont un rôle à jouer dans la consolidation de la filière en sécurisant les débouchés sur le temps long. La crise du marché bio pourrait avoir des conséquences sur difficile à prévoir dans la mesure où plusieurs acteurs structurants ont perdu confiance dans l'AB comme l'avance Jean-Luc Giteau, responsable du développement de l'agriculture biologique à la Chambre d'agriculture de Bretagne.

*"Ça va traduire un rééquilibrage où les acteurs de la filière vont verrouiller/sécuriser ce qui fait qu'on pourrait se retrouver je pense avec un niveau de production inférieur à la demande. On a vraiment traversé une zone de turbulence qui n'a pas été rassurante pour certains acteurs."*

Jean-Luc Giteau, Entretien 16.

## **B. La politique communicationnelle de l'Etat en matière de promotion du bio**

Il apparaît pertinent voire essentiel de se détacher d'une logique purement économique pour réellement analyser et catégoriser le phénomène de déconversion. Le choc conjoncturel engendré par la crise n'a fait que révéler des déséquilibres d'ordre structurel qui résultent, pour beaucoup d'entre eux, directement de la stratégie de développement de l'agriculture biologique en France. Il est donc nécessaire de (re)sociologiser et de (re)politiser la question de la déconversion.

En élaborant ses politiques de promotion du bio, l'État semble avoir fait sien le formidable adage stipulant que "tout offre crée sa propre demande". En misant essentiellement sur le marché pour engager la transition agroécologique, l'Etat pensait sûrement que la main invisible allait spontanément se transformer en une main verte guidant naturellement le marché vers des aspirations écologiques.

## 1. Le “bio de masse” une stratégie politique contre productive ?

L'Etat a, au fil du temps, fait du bio un outil privilégié de sa politique en faveur de la transition agroécologique. De fait, les pouvoirs publics ont fixé des programmes ambitieux<sup>51</sup> ayant pour but de structurer et de développer l'agriculture biologique en France. La nouvelle Loi d'Orientation Agricole adoptée en février 2025 vient en effet confirmer l'objectif de développement du bio pour atteindre les 21% de la SAU d'ici 2030. L'Union Européenne mise aussi sur la généralisation du bio dans le cadre de sa stratégie globale du Pacte Vert Européen. Pour ce faire, les pouvoirs publics mettent en place différents dispositifs de soutien afin d'inciter les agriculteurs et agricultrices à se convertir au bio. Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, une aide à la conversion est ainsi octroyée pour une durée de cinq ans afin d'atténuer les risques pris au moment de la transition et de financer les éventuels surcoûts engendrés par la production bio. Cette aide est complétée par d'autres mesures comme des crédits d'impôt ou des écorégimes.<sup>52</sup> Ce soutien a permis une montée en puissance du bio en attirant vers la filière de nouveaux agriculteurs rassurés par l'accompagnement public.<sup>53</sup> Entre 2014 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles certifiées en agriculture biologique a donc plus que doublé,<sup>54</sup> ce qui représente une croissance du nombre de conversion à deux chiffres sur la période. L'Etat a donc basé ses objectifs de développement du bio sur le dynamisme de la dernière décennie en traçant une courbe d'évolution proportionnelle. Le projet agroécologique de la France porté par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll prévoit dans le programme “Ambition Bio 2017” d'atteindre les 8% de la SAU, le nouveau programme “Ambition Bio 2027” vise quant à lui les 18%. Cette accélération des objectifs surfaciques bio s'est faite sans prendre en compte la possibilité d'un éventuel plafond ou d'un ralentissement du marché. Or le marché bio n'est pas hyper-extensible à court terme. Si bien qu'un décalage semble s'être créé entre les annonces gouvernementales et la réalité du marché bio avec une conversion massive d'agriculteurs qui a fait traîner sur l'agriculture biologique le risque d'une surproduction. De fait, l'approche quantitative principalement basée sur la fixation d'objectifs de surface agricole utile à atteindre retenue par les pouvoirs publics pour développer la bio constitue peut être une

---

<sup>51</sup> Le dernier en date est le “Programme Ambition Bio 2027”

<sup>52</sup> Il s'agit d'une aide PAC découplée qui vise à encourager l'adoption de pratiques agricoles environnementales

<sup>53</sup> Sautereau Natacha. (2009). « Chapitre 8. Soutenir le développement de l'AB : conseils et dispositifs incitatifs à la conversion ». in *Transitions vers l'agriculture biologique : Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants* (p. 191-218). Educagri éditions.

<sup>54</sup> Agence Bio. Observatoire de la production bio nationale. Site consulté le 5 mai 2025.

première simplification fondamentale. L'Etat a en effet choisi de fixer des objectifs nationaux et globaux sans construire une approche différenciée par filière ou par région<sup>55</sup>. Ce postulat stratégique a donc mis à égalité des réalités foncièrement incomparables. L'approche surfacique masque de fait les différences qui existent entre les différents systèmes agricoles et les différents types de production. De plus, le raisonnement en termes de SAU implique de miser sur la conversion importante d'exploitations en grandes cultures ou en élevages dans la mesure où ce sont elles qui détiennent la majorité du foncier. Or, les exploitations en grandes cultures ne sont *a priori* pas les fermes dans lesquelles le taux de conversion en bio est le plus dynamique. Par ailleurs, cette approche quantitative cible davantage les grandes exploitations et invisibilise dans le même temps les plus petites structures dans des filières comme le maraîchage ou la vigne qui sont pourtant les porteurs historiques du bio. Il y a donc, dès le choix de l'unité de mesure, un décalage entre des objectifs artificiels et la réalité de la structure du bio historique. Par ailleurs, là où une approche par filière aurait permis une meilleure gestion des volumes, l'incitation à la conversion d'une surface globale a entraîné l'absorption de grosses quantités de matières premières qui ont de fait déstabilisé les marchés. Certains agriculteurs interrogés remettent même en cause le bien fondé de la poursuite des objectifs de conversion à court terme.

*“Avec 10% de la surface bio on a un marché qui est déjà complètement saturé alors qu'est ce que ce sera à 25%. On se demande si on est vraiment pris au sérieux, on dirait qu'ils ont encore l'image du bio un peu babacool mais non maintenant en bio aussi on est technique et on sait produire. Donc forcément quand on convertit du monde et bah on a des quantités”*

Rémi, Entretien 4.

Les pouvoirs publics sont donc accusés d'avoir pris le problème à l'envers en misant d'abord sur la conversion massive de l'amont sans prendre en compte l'état réel de l'aval. Cela accentue la colère des agriculteurs bio installés depuis plusieurs années qui ont vu leur marché ralentir, remettant ainsi en cause la responsabilité de l'Etat qui n'aurait pas correctement joué son rôle de régulateur en laissant entrer trop de monde dans le label bio. Philippe Grégoire, agriculteur bio dans le Maine et Loire, est connu pour ses nombreuses apparitions médiatiques. Selon lui, l'Etat a failli en ne raisonnant pas selon une logique de

---

<sup>55</sup> Houpert Alain et Botrel Yannick . (2020). « La politique de développement de l'agriculture biologique : une évaluation ». Rapport d'information 277. Sénat.

quotas accordés à chaque filière en fonction des besoins du marché. La crise des débouchés actuelle ne serait selon lui que la conséquence d'une stratégie politique mal ficelée.

*“On ne sort pas un décret en disant demain je veux 25% de bio, non ça ne se décrète pas, il faut d'abord créer les conditions pour avoir le marché. [...] Il y avait un bus bio de 40 places et l'Etat a laissé monter 70 passagers, et bien la déconversion c'est ça. Les gens qui n'ont pas de places assises bah ils sont jetés dans le fossé tout simplement.”*

Philippe Grégoire, Entretien 7.

Derrière ces débats autour de la gestion des quantités produites, se pose la question de la possibilité de faire évoluer l'agriculture biologique d'un marché de niche vers un marché global et généralisé. Pendant longtemps, le marché bio est resté marginal et a bénéficié de prix plus élevés, le changement d'échelle constitue donc un défi de taille. Bien que la généralisation du bio puisse être vue par certains acteurs comme un suicide organisé inondant le marché, il semble absolument nécessaire de créer les conditions propices à l'ouverture de l'agriculture biologique à de nouveaux types d'exploitations. Pour ce faire, il ne suffit pas d'augmenter significativement l'offre de produits bio en incitant à la conversion. Magali Catteau, économiste en charge de l'Agriculture Biologique à Chambres d'Agriculture France, estime que les politiques agricoles successives en faveur du bio se sont concentrées principalement sur la conversion à l'AB afin de répondre aux enjeux de transition vers une agriculture plus durable. Dans une analogie avec la célèbre loi des débouchés de l'économiste Jean-Baptiste Say, elle montre que, toutes choses égales par ailleurs, l'offre conséquente ne suffit pas à générer une demande à la hauteur. D'autres facteurs exogènes comme la baisse du pouvoir d'achat, le manque d'information sur le label ou le manque de structuration des filières peuvent venir perturber l'équilibre du marché.<sup>56</sup> Ce n'est donc pas tout de produire massivement en agriculture biologique, il faut aussi consommer les produits qui en sont issus. Ainsi, il est nécessaire d'engager, parallèlement à la transition agricole, une politique alimentaire globale permettant de recalibrer la demande sur ce qu'est réellement la production agricole avec sa saisonnalité, sa valeur ou encore sa diversité. Certains pays européens comme le Danemark ont très rapidement mis en place des stratégies simultanées ayant pour but de pousser les agriculteurs à se convertir (*push*) et de tirer la consommation

---

<sup>56</sup> Catteau Magali. (2024). « Aurions-nous pu prédire la crise de l'agriculture biologique ? - Chambre d'agriculture France ». Consulté le 25 janvier 2025.

(pull). Dès son premier plan d'action en 1995, le Danemark a misé sur le développement du marché bio en informant et sensibilisant à la fois les consommateurs et les acteurs de l'agroalimentaire sur les différentes vertus de l'agriculture biologique. Cet éveil du grand public a permis de faire évoluer la consommation bio d'un choix militant à un acte rationnel. Le Danemark est ainsi aujourd'hui le premier pays au monde pour la part de marché alimentaire en bio avec environ 12%. Le bio danois est porté par une demande interne stable et importante malgré une production encore limitée avec 7% des exploitations en agriculture biologique.<sup>57</sup> En France, un rapport de la Cour des Comptes portant sur l'évaluation des politiques publiques de soutien à l'agriculture biologique publié en juin 2022 met en cause les manquements dans la politique de structuration des débouchés et en particulier en ce qui concerne l'incitation à la consommation bio. Les moyens alloués pour la promotion de l'agriculture biologique auprès du grand public au sein du plan "Avenir bio" sont encore bien minimes<sup>58</sup>. L'Agence Bio ne dispose en effet que de quelques 8 millions d'euros en 2024 pour réaliser des campagnes de publicité et de démocratisation ce qui reste bien en deçà des nécessités et qui est dérisoire par rapport aux autres filières. De plus, l'enjeu n'est pas que communicatif dans la mesure où il faut que le consommateur ait accès physiquement et économiquement aux produits. La politique de promotion du bio doit aussi intervenir sur toutes les facettes de l'environnement alimentaire afin de faire évoluer le système de production dans son ensemble.

La crise de la bio résulte peut être donc d'un problème de volontarisme politique à l'échelle française et européenne. La déconversion révèle avant toute chose le décalage existant entre les annonces politiques et la réalité du terrain. L'incitation massive à la conversion apparaît comme une forme de simplification de la complexité de l'agriculture biologique qui demande une approche globale et systémique pour pouvoir se pérenniser. La capacité des décideurs politiques et des acteurs de l'agroalimentaire à s'extraire des schèmes de pensée classique pour engager une transition agroécologique est donc remise en cause. La déconversion n'est peut être finalement que la conséquence d'une transition en demi-teinte qui ne crée pas les conditions structurelles propices à la montée en puissance du bio. D'ailleurs, les pouvoirs publics ainsi que la profession agricole privilégient la coexistence entre les deux modèles. L'agriculture biologique permet en effet de verdir l'agriculture

---

<sup>57</sup> Agence Bio. (2023) L'agriculture biologique en Europe.

<sup>58</sup> Cour des Comptes. (2022) « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

conventionnelle en écologisant ses pratiques<sup>59</sup>. Pour que l'agriculture biologique se maintienne et prospère, il est donc nécessaire de fixer un cap clair à l'agriculture en général autour d'une vision globale et durable.

## **2. Un label bio pensé comme et pour le marché.**

L'agriculture biologique est souvent pointée du doigt par ses détracteurs comme une agriculture extrêmement dépendante des aides publiques. Pourtant le postulat de départ pris par les pouvoirs publics dans l'élaboration conceptuelle des politiques de développement de l'agriculture biologique est de dire que le bio doit se rémunérer lui-même, par le marché, grâce à un prix de vente supérieur. Ce prix de vente plus élevé est censé retranscrire parfaitement la valeur du produit bio en englobant ses caractéristiques propres et ses externalités positives sur la santé, l'environnement ou la rémunération des agriculteurs. Le prix de vente supérieur est donc la condition *sine qua non* à la juste rémunération et à la viabilité du bio. L'Etat quant à lui ne rémunère pas la *valeur* intrinsèque d'un produit agricole biologique. Les aides publiques spécialement accordées au bio sont destinées uniquement à compenser le surcoût technique induit par la conversion en agriculture biologique. Par exemple, l'aide à la conversion (CAB) n'existe que pour aider les agriculteurs en transition à faire face à différents surcoûts comme l'acquisition de nouveaux matériels ou l'augmentation de la quantité de travail mais ne rétribue pas directement la plus value environnementale générée par l'agriculture biologique. Cette approche purement techniciste exclut de fait toute reconnaissance gouvernementale des externalités positives du bio. Jean-Baptiste Petriaux, chargé du développement de la production chez Bio Hauts-de-France met en avant ce paradoxe qui existe entre la perception que le grand public peut avoir du bio et l'absence et l'absence de paiements pour services environnementaux.

*“Quand on regarde dans le détail, l'agriculture biologique est finalement moins aidée que l'agriculture industrielle. D'ailleurs on ne devrait pas parler d'aides mais plutôt d'une rémunération de reconnaissance. Car l'agriculture biologique ne produit pas que de l'alimentation et ça le prix ne pourra jamais le refléter correctement.”*

---

<sup>59</sup> Gassel, Pierre, Geneviève N'Guyen, Thomas Poméon, Pierre Triboulet, Lucie Poline, et Marianne Sanlaville (2023) « Les enjeux de la coexistence et de la confrontation entre bio et non-bio ». Rapport, INRAE.

De fait, le prix fixé par le marché est bien en deçà ou du moins ne suffit pas à rémunérer la valeur réelle du produit, qu'elle soit écologique ou nutritive. Or la raison principale de la promotion de l'agriculture biologique est justement son intérêt écologique. L'Etat demande donc aux agriculteurs et agricultrices biologiques de produire en fonction d'un cahier des charges strict sans pour autant leur accorder une rémunération sur l'entièreté de leur travail. Il y a donc une tension frontale entre une logique de marché qui pousse les prix vers le bas et une agriculture biologique qui, par définition, ne peut pas l'être du fait de coûts de production importants. La situation s'est encore aggravée dans la nouvelle PAC de 2023 avec la suppression au niveau national de l'aide au maintien en agriculture biologique. Cette aide visait justement à compenser la trop faible rémunération offerte par le marché. Sa suppression est donc un signal politique fort qui vient consacrer la stratégie gouvernementale qui consiste à miser d'abord sur l'aide à la conversion au détriment de l'aide au maintien. Cette décision peut sembler surprenante dans la mesure où elle reconnaît aussi une forme de maturité du marché bio qui serait capable de tenir par lui-même malgré un contexte économique relativement défavorable. La Confédération Paysanne par la voix de sa secrétaire générale Sylvie Colas dénonce une faute politique qui résonne comme une promesse non tenue auprès des producteurs dans la mesure où ceux-ci avaient basé leur prévisionnel économique en incluant les sommes de l'aide au maintien.

*“Le seul choix politique de fait c'est l'abandon du bio, l'agriculture biologique il ne faut pas la rémunérer que sur le produit. Donc ce n'est pas le prix qui rémunère. Il y a tout un accompagnement politique et cet accompagnement n'a pas été fait en continuant d'aider ceux qui sont déjà en bio et en mettant le paquet sur la CAB”*

Sylvie Colas, Entretien 13

Au-delà de toute posture syndicale, il est vrai que la suppression de l'aide au maintien vient consacrer la logique de conversion massive de l'Etat en refusant de consolider les fermes déjà en place. Indéniablement, la suppression de cette aide a participé à la fragilisation économique de l'agriculture biologique et donc à la déconversion. La Politique Agricole Commune 2023-2027 met toutefois bel et bien en place des outils pour encourager la transition agroécologique avec de nouveaux dispositifs comme les écorégimes au sein du

premier pilier. La mesure vise à inciter les agriculteurs à mettre en place des mesures agroenvironnementales en accordant une aide financière récompensant leurs efforts environnementaux. Pour obtenir l'écorégime, l'exploitation agricole peut choisir trois voies : les pratiques, la certification ou la biodiversité. Pour ce qui est de la certification, le niveau supérieur est atteint lorsque l'exploitation est labellisée AB ou HVE. Ainsi, dans cette configuration, la certification en agriculture biologique est mise au même niveau que le label Haute Valeur Environnementale pourtant décrié pour son manque d'ambition écologique. En effet, la certification lancée en 2012 par le gouvernement pour garantir un certain degré de protection de l'environnement n'a dans les faits que très peu d'impact écologique réel en plaçant ses exigences dans la moyenne des pratiques déjà existantes dans les exploitations agricoles françaises<sup>60</sup>. Il ne reste au final que 30€ par hectare de bonus à l'agriculture biologique dans le cadre des écorégimes par rapport à une exploitation conventionnelle HVE. D'ailleurs, le rapport de la Cour des Comptes précédemment cité révèle que l'agriculture biologique perçoit en moyenne autant d'aide du premier pilier à l'hectare que les exploitations conventionnelles. Les fermes bio perçoivent en moyenne 20% d'aides en plus que les autres avec des sommes allouées qui proviennent donc principalement du FEADER, la suppression de l'aide au maintien risque cependant d'encore plus réduire l'écart entre conventionnel et bio à terme.

Finalement, cette logique de marché appliquée à l'agriculture biologique trouve peut-être ses racines les plus profondes dans le choix d'un régime de standardisation tripartite. En effet, le message initial du bio proposant une alternative concrète au marché global en privilégiant le lien au sol a été quelque peu détourné pour faire du bio un objet parfaitement intégré dans des logiques marchandes. La labellisation a en effet réduit la philosophie globale du bio à un cahier des charges européen standardisé conçu pour s'adapter aux exigences et aux standards du marché. Du fait de son institutionnalisation, l'agriculture biologique est passée d'un mythe fondateur plaçant le respect des équilibres et des principes naturels au cœur de son fonctionnement à une réalité marchande<sup>61</sup>.

---

<sup>60</sup> Office Français de la Biodiversité. (2022). Évaluation des performances environnementales de la certification Haute Valeur Environnementale. rapport final commandé par le MAA et le MTE

<sup>61</sup> Poméon Thomas, Marion Desquilbet et Sylvette Monier-Dilhan. (2014). « Positionnement critique et agriculture biologique : une lecture à partir des standards privés de l'AB ». In 8. *Journées de Recherches en Sciences Sociales, Société Française d'Economie Rurale*, 25 p.

### 3. La “conventionnalisation” de l’agriculture biologique.

L’agriculture biologique est une critique fondamentale du paradigme de l’agriculture conventionnelle et de ses acteurs pris dans une logique productiviste. La bio entend proposer une voie alternative foncièrement incompatible avec l’agriculture classique. Elle place au centre des systèmes productifs la spécificité de chaque écosystème afin de mettre en place une production écologiquement intensive. De fait, la bio propose un schéma organisationnel en théorie bien différent avec une prépondérance de certains principes fondamentaux comme la préservation des sols, la saisonnalité du produit ou encore la juste répartition de la valeur. Or le processus d’institutionnalisation entrepris par les pouvoirs publics autour de la création du label a entraîné une inévitable récupération marchande du bio.<sup>62</sup> L’AB a donc connu un changement d’échelle basé sur un schéma de développement en copié-collé de l’agriculture conventionnelle. Les pouvoirs publics ont choisi de faire de l’agriculture biologique une sous catégorie de l’agriculture française au lieu d’engager réellement une transition systémique vers une voie alternative plus durable. D’ailleurs de nombreux discours politiques et syndicaux affirment cette volonté d’entretenir une coexistence entre les deux modèles. Ce discours est aussi tenu par certains agriculteurs bio eux-mêmes. Rémi Delattre<sup>63</sup> est syndiqué à la FDSEA du Pas de Calais et candidat aux élections chambres 2025. Selon lui, il paraît inopportun de vouloir opposer systématiquement l’agriculture conventionnelle et l’agriculture biologique dans la mesure où des passerelles peuvent exister. Lui se qualifie d’ailleurs “d’ancien agriculteur traditionnel” avant d’être agriculteur biologique afin de rappeler à ses collègues la proximité entre les deux formes d’agricultures. Pour autant, ce discours majoritaire tend à minorer l’importance de la dimension systémique de la bio en n’en faisant qu’une option de diversification des modèles d’agriculture. Pour autant la coexistence est nécessaire et obligatoire, elle peut même devenir bénéfique.<sup>64</sup> En effet, la présence de la bio accentue les échanges de technique et de savoir entre les agriculteurs permettant de fait une certaine écologisation des pratiques de l’agriculture dite conventionnelle<sup>65</sup>. Cela atténue ainsi les coûts de la transition en resserrant l’écart entre bio et industriel autour d’un modèle

---

<sup>62</sup> Harrouch Arlette. (2003). « Le rôle de la Nature et Progrès dans l’histoire de la bio en France: témoignage d’une actrice engagée. » *Nature & Progrès*, n° 44

<sup>63</sup> Entretien 4

<sup>64</sup> Gasselins Pierre, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier, et Jan Douwe Van der Ploeg. (2021). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. éditions Quae.

<sup>65</sup> Ibid

post-agro-industriel responsabilisé.<sup>66</sup> Toutefois, ce raisonnement inverse l'ordre causal en faisant du bio un simple moyen pour écologiser et verdir l'agriculture conventionnelle. Or, la bio ne repose pas uniquement sur l'adoption de pratiques agricoles durables mais bien sur une refonte totale du système alimentaire dans son ensemble. La proposition de développer une agriculture biologique sur un schéma copié-collé du modèle conventionnel est en un sens un moyen pour le système agricole hégémonique d'internaliser l'alternative et donc de se maintenir.

La conventionnalisation de l'AB est marquée par l'investissement dans la filière des acteurs traditionnels de l'industrie agroalimentaires et de la grande distribution à partir des années 2010. Leur présence a de fait réorienté et recalibré l'agriculture biologique vers le même process marchand basé sur des filières longues, standardisées et déconnectées du lien au sol. Ces acteurs sont de fait régis par le même régime sociotechnique industriel qui est, par définition, hostile à l'agriculture biologique. En conservant une volonté absolue d'accroître la productivité de l'agriculture tout en exerçant une pression forte sur les prix, ils participent de fait à l'érosion des exigences du bio en ne retenant plus que la simple partie technique et réglementaire du cahier des charges.<sup>67</sup> Les acteurs dominants des filières industrielles continuent donc de verrouiller le système alimentaire en internalisant l'agriculture biologique. Leur mode de fonctionnement impose un schéma de représentation posant des enclosures en amont et en aval de la production avec des verrouillages réglementaires (érosion du cahier des charges), matériels (filiale longue) ou culturels (accent mis sur la productivité)<sup>68</sup>. Cette ouverture marchande du bio a par ailleurs accentué la mise en concurrence du label avec des produits situés sur d'autres segments de marché ou importés.<sup>69</sup> Le passage d'une agriculture bio ayant une approche globale presque philosophique à un "bio label" est vivement remis en cause par les agriculteurs bio historiquement installés. En effet, ceux qui s'étaient engagés en agriculture biologique pour suivre une voie agricole alternative voient de plus en plus l'AB se

---

<sup>66</sup> Fournier Stéphane et Jean-Marc Touzard. (2016). « Diversité et confrontation de modèles de production et d'échange au sein des systèmes alimentaires : vers une convergence ? » In *Systèmes agroalimentaires en transition*. Editions Quae.

<sup>67</sup> Teil Geneviève. (2012). « Le bio s'use-t-il ? Analyse du débat autour de la conventionnalisation du label bio ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 332 (novembre), p102-118.

<sup>68</sup> Duru Michel, Fardet Anthony, Therond Olivier et Wallet Frédéric. (2024). « Systèmes alimentaires territorialisés et régénératifs, deux voies pour massifier des modes de production et d'alimentation sains et durables. » *Pour*, 249-250(2-3), p83-93.

<sup>69</sup> Stassart Pierre et Jamar Daniel. (2009) « Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances: Conventionnalisation des filières agroalimentaire bio » Carrefours de l'Innovation Agronomique. INRA

rapprocher d'un système industrialisé. Sylvie Colas paysanne dans le Gers en agriculture biologique depuis plus de 30 ans condamne ce rapprochement fonctionnel.

*“L’Etat a voulu faire du bio un copié-collé du conventionnel mais ils ont tout faux. On se retrouve maintenant sur le même système de baisse des coûts, de baisse des marges comme dans l’agriculture industrielle. En plus il y a toute une petite musique productiviste réaccentuée par le contexte actuel ce qui fait qu’il faut être vraiment très convaincu pour continuer à produire en bio”.*

Sylvie Colas, Entretien 13.

La question de la conventionnalisation de l’agriculture biologique est étudiée dès la fin des années 1990 aux Etats-Unis. Ces travaux montrent que le processus de conventionnalisation touche aussi bien les acteurs de la production, de la transformation et de la distribution. En effet, à partir d’une étude empirique menée dans le nord de la Californie, Daniel Buck, Christina Getz et Julie Guthman montrent comment l’AB est passée d’un projet initialement porté par des valeurs alternatives à un secteur de plus en plus industrialisé du fait d’une récupération du bio par des logiques capitalistes et agro-industrielles. Le point de départ du processus est la labellisation du bio qui, en homogénéisant le cahier des charges, a de fait tiré les exigences vers le bas. Ont dès lors coexisté sur le territoire des petites fermes pratiquant une forme poussée d’agroécologie et des grandes fermes pratiquant la monoculture intensive sur un schéma similaire au conventionnel. La conventionnalisation est renforcée par la présence des grands groupes industriels tendent à miner l’autonomie des exploitations en se substituant à elles pour les opérations de l’amont (monopole sur les semences, contrôle des intrants) comme de l’aval (externalisation de la transformation, exigences réglementaires). Ainsi, les auteurs soulignent le risque de dilution des valeurs de la bio transformée en simple niche marketing pour l’agro-industrie<sup>70</sup>.

### **C. Une agriculture biologique encore trop peu structurée.**

Au-delà des aspects stratégiques retenus par les pouvoirs publics pour encourager le développement de l’agriculture biologique en France, les agricultrices et agriculteurs bio doivent encore faire face à de nombreuses difficultés structurelles rendant leur avenir

---

<sup>70</sup> Buck Daniel, Christina Getz et Julie Guthman. (1997). « From farm to table: The organic vegetable commodity chain of Northern California ». *Sociologia ruralis* 37 (1): p3-20.

incertain. L'agriculture biologique souffre encore d'un manque de structuration qui freine son développement malgré un essor rapide cette dernière décennie. Tant du côté de l'amont que de l'aval, l'AB reste une filière fragile qui manque cruellement d'infrastructures et aux débouchés instables.

## **1. Le bio : une agriculture marginale et marginalisée.**

Bien que présentée comme une alternative crédible au modèle classique, l'agriculture biologique reste une filière fragmentée et relativement sous-structurée. Cette fragilité est un problème évident pour les agriculteurs bio dans la mesure où ils ne disposent pas de tous les services nécessaires pour assurer la production, la transformation et la commercialisation. Les différents travaux universitaires portant sur l'analyse de la conversion en agriculture biologique soulignent l'importance cruciale de la présence sur le territoire d'une certaine structuration de la filière afin d'atténuer le risque pris par l'agriculteur au moment de sa conversion. En effet, la période de transition vers l'AB est risquée en ce sens qu'elle est recouverte d'incertitudes tant au niveau technique qu'économique.<sup>71</sup> La présence de coopératives ou d'industriels offrant à la fois une sécurisation des débouchés ainsi qu'un accompagnement technique est donc absolument déterminante. D'ailleurs, la simple présence d'un "acteur rassurant" comme des coopératives bio participe à la création d'un effet-réseau qui peut avoir un effet direct et significatif sur le taux de conversion dans un territoire donné<sup>72</sup>. Par exemple, Lionel et Michael<sup>73</sup> tous deux agriculteurs dans le Gers ont mentionné lors des entretiens le rôle prépondérant d'un technico-commercial particulièrement investi dans l'agriculture biologique dans leur cheminement vers l'AB.

En 2022, 65% du marché bio est constitué de produits alimentaires transformés.<sup>74</sup> Or, l'agriculture biologique manque cruellement d'infrastructures et d'organismes stockeurs pour assurer un développement homogène et stable sur tout le territoire. De plus, les industriels opérant uniquement en bio demeurent très souvent sous-dimensionnés et sous-capitalisés. Les entreprises de transformation bio emploient par exemple moins de personnel que leurs

---

<sup>71</sup> Bellon Stéphane et Lamine Claire. (2009). « Chapitre 1. Enjeux et débats actuels sur la conversion à l'AB. » In *Transitions vers l'agriculture biologique : Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Educagri éditions.

<sup>72</sup> Belzile Luc, Eloïse Gaudreau et Jingran Li. (2015). « *Étude des facteurs socio-économiques de la conversion à l'agriculture biologique* ». IRDA. Québec: ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

<sup>73</sup> Respectivement entretien 10 et 11.

<sup>74</sup> Agence Bio. (2023). Observatoire de la consommation.

concurrentes en conventionnel à niveau de production égal.<sup>75</sup> De plus, les industries agroalimentaires bio présentent des résultats économiques assez fragiles du fait de coûts de production plus élevés à cause notamment des exigences réglementaires relatives au bio. Les volumes travaillés étant relativement limités, les industriels spécialisés ont des marges moins importantes ce qui limite drastiquement leur capacité d'investissement.<sup>76</sup> En résulte donc un manque important d'outils de transformation et de collecte de proximité sur le territoire. Par exemple, le nombre d'abattoirs en France a diminué de près de 70% en 40 ans.<sup>77</sup> Cela pénalise directement les agriculteurs bio qui sont obligés *de facto* de rejoindre des filières longues pour trouver des débouchés à leurs produits. Cette centralisation des unités de productions industrielles limite donc l'accès au bio. C'est la raison pour laquelle les organismes de promotion du bio dans les territoires tentent de créer et valoriser des outils de production de proximité. Jean-Baptiste Petriaux de chez Bio Hauts-de-France met ainsi en avant le projet de "fABrique à sucre", une micro-sucrierie régionale fonctionnant uniquement à partir de betteraves bio payées au prix juste.<sup>78</sup>

Les coopératives agricoles, "filles de la misère et de la nécessité" selon l'économiste Charles Gide, ont connu une forte évolution pendant le XXI<sup>e</sup> siècle marquée par une forme d'industrialisation et une diversification des activités. Les coopératives agricoles se sont peu à peu financiarisées en passant d'une entité unicellulaire à un groupe coopératif agroalimentaire complexe ayant des filiales en amont et en aval de la production. En résulte une déconnexion entre l'agriculteur et la prise de décision avec une place de plus en plus importante accordée à la nécessité de réaliser du profit.<sup>79</sup> Ainsi, en l'absence de coopératives bio sur l'ensemble du territoire, les agriculteurs sont assez dépendants des coopératives classiques. Or, le modèle industrialisé de ces grands groupes est foncièrement incompatible avec les exigences du bio. Lors des entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire de recherche, plusieurs agriculteurs et agricultrices ont souligné la non implication ou l'hostilité des coopératives à leur égard. C'est le cas d'Emilien agriculteur en Côte d'Or sur 300 hectares, avec sa conversion à l'agriculture biologique en 2020, il a drastiquement réduit ses factures auprès de sa coopérative et a senti que cela pouvait déplaire.

---

<sup>75</sup> Cour des Comptes. (2022). « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

<sup>76</sup> Ibid

<sup>77</sup> Chiffres du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

<sup>78</sup> Entretien 15

<sup>79</sup> Saïssset Louis-Antoine. (2017). « La gouvernance des entreprises coopératives agricoles : fondements et mutations profondes. » In *Systèmes agroalimentaires en transition*. Éditions Quæ.

*“Les coopératives, le bio ça les fait chier car c’est moins de collecte et moins d’appro donc moins d’argent pour eux. Je suis passé de 250.000€ par an d’appro à la coopérative à 20.000€ cette année. Alors forcément ce gain d’autonomie ça se ressent on voit que ça ne plait pas aux négoce. La directrice de l’organisme avec qui je travaillais, quand je l’ai revu un peu après ma conversion, elle m’a dit que j’allais le regretter. C’était pas une menace hein mais on voit qu’elle ne croit pas en mon système”*

Emilien, Entretien 8.

Cette situation reflète toute la tension et les limites de l’internalisation du bio au sein du système agricole conventionnel. L’agriculture biologique, en mettant l’accent sur l’autonomie technique et économique dans les fermes, vient rompre avec la forme de dépendance pouvant exister dans certaines coopératives conventionnelles entre l’agriculteur et son technicien<sup>80</sup>. Le développement de l’agriculture biologique n’est donc pas *a priori* dans l’intérêt immédiat des grandes coopératives productivistes. De fait, l’émergence de ces coopératives classiques dans la bio répond davantage à une logique d’opportunité de marché, d’image ou de RSE plus que d’une véritable volonté d’engager une révolution fonctionnelle vers l’AB. Les coopératives agricoles ne se positionneraient donc pas assez sur le bio puisque c’est une agriculture qui n’est pas rentable pour eux comme le souligne Philippe Grégoire, président du Samu Social agricole.

*“Le bio ça ne fait pas tourner le business de l’agro-industrie. Parce que quelqu’un qui est en bio c’est pas de phytos, pas d’engrais chimiques, peu de mécanisation. Donc comme on ne fait pas tourner la machine économique, ils n’ont pas intérêt à développer leur activité bio et à ce que les agriculteurs aillent vers le modèle bio.”*

Philippe Grégoire, Entretien 7.

Cet argument peut en effet justifier le manque de structuration de la filière sur le terrain bien que ce ne soit pas le seul motif d’explication. D’ailleurs, le problème est assez identique lorsque l’on s’intéresse à la filière semencière. Près de 60% des agriculteurs bio

---

<sup>80</sup>Robin Villemaine. (2018). « Fidéliser, servir, rendre dépendant. Le travail d’attachement au sein d’une grande coopérative agricole », *Sociologie du travail*, Vol. 60 - n° 3

français considèrent que l'accès aux semences certifiées bio constitue un problème pour eux<sup>81</sup>. En effet, l'offre de semence est encore bien maigre en agriculture biologique. Le recours aux dérogations pour utiliser des semences non bio est donc chose courante. Par exemple, 76% des carottes bio sont issues de semences conventionnelles<sup>82</sup>. Des initiatives ont cependant réussi à proposer une activité exclusivement biologique tout surmontant le défi du changement d'échelle. C'est le cas du groupement de producteur Biolait fondé en 1994 avec l'objectif d'assurer une collecte de lait bio "partout et pour tous". La société concentre son activité sur la collecte en assurant un débouché aux éleveurs bio de toute la France. Le prix est stable et communiqué à chaque fin d'année. De fait, l'entreprise ne dispose d'aucun outil de transformation mais a choisi de revendre son lait bio aux acteurs industriels traditionnels. Ce modèle est donc limité dans la mesure où il est extrêmement dépendant des aléas de marché. Le lait Biolait sert en effet de variable d'ajustement pour les industriels en cas de crise de surproduction. Biolait a donc fait face à une période difficile et a d'ailleurs reconnu n'avoir "plus les moyens d'accueillir tout le monde". Toujours est-il que Biolait est aujourd'hui le premier collecteur de lait bio en France et que la société a joué un rôle prépondérant dans la structuration de la filière biologique.

Il est donc nécessaire de structurer davantage les filières biologiques sur le territoire en mettant à disposition des agriculteurs les infrastructures nécessaires. Le rapport de la Cour des Comptes de 2022 précédemment cité met en cause le trop faible investissement des interprofessions agricoles dans le soutien à l'agriculture biologique. En effet, celles-ci fixent assez peu d'objectifs de développement de la bio dans leur filière et participent à la mise en concurrence du bio en privilégiant la voie de la coexistence avec le conventionnel.<sup>83</sup> Étant composées majoritairement d'agriculteurs et d'agricultrices conventionnels, les instances de représentation agricole marchent sur des œufs en matière de promotion de l'agriculture biologique dans la mesure où le risque de stigmatiser la filière conventionnelle constitue un problème politique important. Les discussions entre le monde conventionnel et le monde biologique sont parfois houleuses du fait de l'opposition paradigmatique entre les deux modèles. De fait, il apparaît difficile pour les coopératives comme pour les interprofessions d'investir le champ de l'agriculture biologique sans compromettre leur cohérence interne.

---

<sup>81</sup> Agence Bio.

<sup>82</sup> Cour des Comptes de l'Union européenne. (2024). « *L'agriculture biologique dans l'UE* ». Rapport spécial

<sup>83</sup> Cour des Comptes. (2022). « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

## 2. L'épineuse structuration des débouchés.

Pour que l'agriculture biologique s'impose comme une alternative réaliste, il paraît essentiel d'assurer la sécurisation et la multiplication de ses débouchés. L'Etat joue un rôle fondamental dans l'accomplissement de cet objectif du fait de son pouvoir régulateur. En effet, le président Emmanuel Macron a, dès le début de son premier mandat, affirmé sa volonté de redessiner le cadre et l'équilibre des relations commerciales entre agriculteurs, industriels et distributeurs avec les lois EGalim. En généralisant et systématisant la contractualisation tripartite pluriannuelle, ces lois visent à garantir davantage de transparence et une meilleure répartition des marges entre tous les maillons de la chaîne alimentaire. La fixation du prix se fait alors selon une logique de marche en avant, c'est-à-dire en prenant en compte d'abord les coûts de production des agriculteurs pour ensuite les répercuter sur les autres acteurs. Cette politique de défense de la part des prix agricoles dans la vente du produit fini bénéficie directement à l'agriculture biologique dans la mesure où elle offre une protection face à la pression des distributeurs qui tirent les prix vers le bas. Ces lois offrent donc une première protection aux agriculteurs bio en rééquilibrant, en théorie, leur pouvoir dans les négociations commerciales. L'autre volet bénéfique des lois EGalim concerne le soutien à la demande par le volet de la commande publique. En effet, l'Etat entend créer des débouchés en fixant l'objectif d'au moins 20% de produits alimentaires certifiés bio dans la restauration collective. Cet objectif permet de donner un débouché stable et sécurisé sur le long terme à l'agriculture biologique. L'enjeu est de taille puisque atteindre 20% d'usage dans les cantines pourrait générer près d'1,5 milliards d'euro de ventes supplémentaires pour le marché bio.<sup>84</sup> De plus, la présence significative d'aliments biologiques dans les cantines scolaires sensibilise de fait la jeunesse à l'importance du bien manger ce qui peut à terme créer des habitudes alimentaires saines et donc étendre la consommation de produits bio sur le long terme.<sup>85</sup> Toutefois, fixer un objectif ne suffit pas à construire une politique publique. La consommation de produits bio dans les cantines atteint aujourd'hui péniblement les 6%.<sup>86</sup> L'Etat ne respecte donc pas les règles que lui-même s'est imposées, ce qui accentue le malaise du monde agricole biologique. Les engagements des lois EGalim concernent environ 100.000 établissements, de fait, il s'avère difficile de vérifier les comptabilités et les

---

<sup>84</sup> Ibid

<sup>85</sup> Jean-Louis Pernin. (2014). « Le bio à la cantine. Impact sur les attitudes et comportements des parents d'élèves », *Économie rurale*, 339-340

<sup>86</sup> Agence Bio. (2023). Les chiffres du bio Panorama.

statistiques de chacun d'entre eux pour appliquer des sanctions en cas de non-respect. L'objectif est fixé sans donner réellement aux collectivités les moyens de mettre en œuvre la mesure puisque celles-ci n'ont pas nécessairement les moyens financiers pour acheter davantage de produits bio<sup>87</sup>. Selon le CGAAER, le respect de l'objectif fixé engendrerait un surcoût de 0,14 à 0,42 centimes par repas servi. Par ailleurs, l'Agence Bio, pourtant chargée de faire la promotion de cet objectif auprès des collectivités, ne dispose pas des moyens budgétaires suffisants pour réaliser un travail de sensibilisation vraiment significatif.<sup>88</sup>

Un récent rapport publié par la Fondation pour la Nature et l'Homme publié en janvier 2024 s'attache à identifier quels sont les débouchés nécessaires pour sauver l'agriculture biologique et réussir à atteindre les objectifs de 21% de SAU d'ici 2030. Ce rapport montre que l'objectif de 20% de bio dans les cantines est absolument nécessaire mais fondamentalement insuffisant pour atteindre les objectifs fixés. En effet, l'agriculture biologique repose aujourd'hui principalement sur la consommation à domicile qui représente 92% de la consommation bio. Or en demander davantage au consommateur n'est ni juste ni réalisable. Il paraît donc essentiel d'optimiser la consommation hors-domicile qui représente 15% de la consommation alimentaire des français mais seulement 8% en ce qui concerne la filière biologique.<sup>89</sup> La restauration collective est donc un vivier d'action important. Il ne faut toutefois pas oublier la restauration commerciale qui pourrait offrir un débouché à plus haute valeur ajoutée pour le bio. Les restaurants ne proposent dans leurs cartes que 1% de produits alimentaires bio dont la moitié est du vin.<sup>90</sup> Ce levier est donc encore non exploité. Il y a de fait un énorme enjeu de communication auprès des restaurateurs pour qu'ils développent leur offre bio. De plus, des dispositifs d'affichages réglementaires peuvent accélérer cette démarche. La FNH souligne enfin la nécessité pour la bio de se saisir des outils de régulation de marché proposés dans les lois EGalim. D'autres outils existants ne sont pas assez utilisés pour structurer l'AB au niveau local. Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) constituent par exemple une opportunité réelle de fédérer l'ensemble des acteurs alimentaires d'un territoire autour du développement de l'agriculture biologique. En effet, les PAT permettent de fixer des actions opérationnelles visant à renforcer le développement de réseaux locaux

---

<sup>87</sup> Cour des Comptes. (2022). « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

<sup>88</sup> Ibid

<sup>89</sup> GIRA Food Service pour FranceAgriMer. (2018). Panorama de la consommation alimentaire hors domicile. Etude

<sup>90</sup> Agence Bio. (2023). Panorama des chiffres du bio 2022 : l'Agence BIO alerte sur le besoin de relancer la demande de bio.

dans lesquels peuvent être inclus le bio. Ce rapport a le mérite de montrer qu'il est possible de structurer les débouchés de l'agriculture biologique sans sur-responsabiliser le consommateur. En effet, la FNH démontre qu'il suffirait de faire respecter 20% de bio dans la restauration collective, 20% de bio dans la restauration commerciale et 7,8% dans la consommation à domicile pour assurer des débouchés suffisants à une agriculture biologique couvrant 21% de la SAU française.

### **3. Le bio à l'épreuve d'un "plafond de terre".**

Il suffit de regarder une carte de l'agriculture biologique en France pour observer son développement inégal sur le territoire national. Cette disparité n'est pas anodine et révèle bel et bien les obstacles structurels que peut rencontrer l'AB. La bio s'est construite en opposition à la modernisation industrielle de l'agriculture. De fait, ce mode de production est davantage représenté là où les structures et les pratiques agricoles sont situées à l'écart du système professionnel dominant.<sup>91</sup> Les régions géographiques les moins productives ou orientées vers des systèmes herbagers n'ont pas bénéficié dans les mêmes proportions des effets de l'intensification de l'agriculture du fait de potentiels limités. Ces zones ont donc rapidement constitué un terreau fertile pour l'agriculture biologique dans la mesure où ce type d'agriculture constitue une opportunité économique importante pour créer davantage de valeur ajoutée. Le coût d'opportunité induit par le renoncement aux engrais chimiques et aux produits de synthèse est limité dans ces espaces dans la mesure où l'écart de rendement entre bio et conventionnel est moins important que dans les plaines céréalières hautement intensives. En effet, la baisse de rendement est par exemple moins importante en blé tendre d'hiver en Auvergne-Rhône-Alpes que dans le Grand Est.<sup>92</sup> La marche entre l'AB et le conventionnel étant plus faible, les conversions sont plus nombreuses. Sylvie Colas constate l'importance de ce facteur dans son département.

*“Pourquoi l’Occitanie est la première région bio de France ? Et bien parce que l’agriculture conventionnelle est déjà à bout de souffle chez nous, on a pas de gros rendements, on a beaucoup d’aléas climatiques donc on est plutôt*

---

<sup>91</sup> Sylvander Bertil. (1997). « Le rôle de la certification dans les changements de régime de coordination : l'agriculture biologique, du réseau à l'industrie. » *Revue d'économie industrielle*, n° 80, p. 47-66.

<sup>92</sup> Agreste (2023) Enquête Terres labourables bio en 2022

*sur des systèmes traditionnels et extensifs. Donc la bio c'est vraiment la chaussure à son pied pour notre département."*

Sylvie Colas, Entretien 13.

Ainsi, les deux tiers des surfaces certifiées en agriculture biologique sont concentrées dans 5 régions de France. Le bio s'adapte donc plus facilement à des systèmes déjà plus ou moins extensifs. Dans leur travail empirique mené sur les dynamiques locales de conversion à l'AB, Florence Hellec et André Blouet montrent que les zones perçues comme étant "en retard" sont plus susceptibles de se convertir à l'AB pour s'émanciper totalement du paradigme conventionnel et intensifier leur production d'une manière plus adaptée à leur contexte pédoclimatique<sup>93</sup>. Ainsi, l'Alsace bossue, territoire vallonné et herbager peu adapté à la culture du maïs fourrage, présente un taux de conversion au bio plus important, avec près de 35% d'éleveurs laitiers certifiés, ce qui permet aux agriculteurs de la région de mieux valoriser leurs prairies permanentes et de se valoriser eux mêmes par rapport aux agriculteurs conventionnels productifs des plaines céréalières.<sup>94</sup> A l'inverse, les régions plus productives et industrialisées ayant de fait un écart plus important avec le régime technique de l'agriculture biologique disposent d'un taux de conversion plus faible. Cet état d'esprit productiviste est d'ailleurs particulièrement entretenu par les agriculteurs eux-mêmes. Thierry<sup>95</sup>, qui s'est déconverti en 2022, affirme par exemple qu'il serait "dommage de ne pas exploiter le plein potentiel des bonnes terres" du nord de la Loire.

Les "bonnes terres" sont en plus traditionnellement orientées vers la production de grandes cultures fortement consommatrices en intrants. La spécialisation géographique de l'agriculture française pose ainsi un problème dans la mesure où elle vient rompre plusieurs équilibres naturels pourtant essentiels en AB. Par exemple, la question de l'équilibre entre l'animal et le végétal est un pilier de l'agriculture biologique puisque cela permet non seulement de fertiliser les champs avec des amendements organiques mais aussi d'implanter et de valoriser davantage de cultures fourragères afin de diversifier l'assolement<sup>96</sup>. Or la quasi absence d'élevage dans certaines grandes plaines céréalières rend difficilement concevable

---

<sup>93</sup> Hellec Florenc et Blouet André. (2014). « Chapitre 6. La conversion à l'agriculture biologique. » In *Dynamiques des agricultures biologiques : Effets de contexte et appropriations*. Éditions Quæ.

<sup>94</sup> Streith Michel, Van Dam Denise et Nizet Jean (2012). « Chapitre 7. L'agriculture biologique : un champ en tension. » In *Agroécologie : Entre pratiques et sciences sociales*. Educagri éditions.

<sup>95</sup> Entretien 2

<sup>96</sup> Benoit Marc, Bertrand Dumont, Pietro Barbieri, et Thomas Nesme. (2020). « Une agriculture durable pour nourrir la planète : l'élevage au coeur du débat ». *Innovations Agronomiques*.

l'implantation pérenne du bio. En effet, les céréaliers bio dans ces zones doivent de fait importer d'autres éléments fertilisants souvent plus chers et nécessitant un transport externalisé ce qui va à l'encontre des principes d'autonomie et de lien au sol consubstantiels au bio. Il existe ainsi une forte disparité de représentation de l'AB en fonction des filières. En 2022, seulement 4,6% des surfaces en grandes cultures étaient certifiées en agriculture biologique, cette part tombe à 1% pour le colza. En revanche, l'agriculture biologique est surreprésentée dans d'autres secteurs comme le maraîchage. Les chiffres peuvent donc parfois être gonflés artificiellement. Par exemple, la conversion de nombreux élevages a eu une incidence disproportionnée sur la surface agricole utile consacrée au bio. En effet, l'élevage biologique reste un marché de niche ne représentant que 6% des bovins. Mais cela a suffi à convertir une surface agricole importante qui fait augmenter drastiquement les chiffres sans pour autant constater de changements de pratiques notables. Ainsi, en 2020, près de 65% de la superficie consacrée à la bio en France était couverte par des prairies permanentes et des surfaces fourragères.<sup>97</sup> Ce chiffre interroge quant à la pertinence réelle d'une approche par surface qui masque des réalités assez éloignées des discours politiques. En effet, les prairies permanentes sont par définition facilement cultivables en agriculture biologique dans la mesure où leur conduite technique ne varie pas énormément entre le conventionnel et le bio. Les prairies permanentes disposent bien d'un réel avantage environnemental en faisant office de puits de carbone et en abritant une biodiversité abondante, elles ne sont donc pas inutile pour autant. Leur part prépondérante dans la SAU bio peut cependant avoir des effets pervers. La déconversion de plus en plus importante d'éleveurs laitiers participe, par un effet domino, à une diminution de la SAU bio. En 2023, plus de la moitié des surfaces déconverties étaient destinées à la production de fourrages pour le bétail.<sup>98</sup> De plus, cela laisse penser qu'un potentiel effet d'aubaine existe avec des surfaces fourragères converties à l'AB dans le but de toucher des aides à la conversion sans pour autant produire d'alimentation.

Toujours est-il que par ce fait, un écart existe entre l'importance de la SAU consacrée au bio en France et les quelque 4% que représente l'AB dans le marché alimentaire français. Si bien que l'on peut se questionner sur l'existence d'un plafond de terre en agriculture biologique. Avec le dynamisme de la dernière décennie, les agriculteurs et agricultrices qui voulaient se convertir à l'AB l'ont globalement fait. D'ailleurs, le nombre d'agriculteurs

---

<sup>97</sup> Houpert Alain et Yannick Botrel. (2020) . « La politique de développement de l'agriculture biologique : une évaluation ». Rapport d'information 277. Sénat.

<sup>98</sup> Cela représente 29.000ha : Agence Bio. (2023). Observatoire de la production bio nationale

conventionnels en conversion en bio s'effondre depuis 2020. La dynamique reste principalement portée par des personnes non issues du monde agricole qui s'installent en agriculture biologique sur des très petites surfaces<sup>99</sup>. La conversion à l'AB s'est concentrée dans les régions ayant un système agricole et un contexte pédoclimatique favorable à la pratique de l'agriculture biologique. Toutefois, le bio peine encore à s'implanter dans les zones fortement productives et industrialisées, signe peut-être de l'existence d'une forme de plancher ?

L'agriculture est donc bien en poly-crise. La panique induite par l'effondrement du marché bio post-covid a précipité le retrait de nombreux acteurs structurants laissant les agriculteurs sans débouchés. La baisse des prix payés départ-ferme a donc mis les paysans bio dans l'impasse. Toutefois, la crise est loin de n'être que conjoncturelle. La stratégie de développement du bio mise en place par l'Etat a en effet contribué à la fragilisation et la non structuration de la filière. La déconversion est donc aussi la conséquence de l'impréparation du bio à se généraliser du fait d'un manque de cohérence et de soutien.

Il convient à présent de s'attarder sur la trajectoire personnelle des agriculteurs et agricultrices déconverties afin de comprendre les raisons de leur choix. L'adoption d'une échelle d'analyse micro permet ainsi de mettre en relation la fragilité structurelle de l'AB précédemment étudiée avec la réalité des gens qui la cultivent sur le terrain.

## **II. La déconversion comme trajectoire vécue.**

La déconversion est avant toute chose le fruit d'un cheminement personnel. Pour comprendre les tenants et les aboutissants qui poussent les agriculteurs et agricultrices à renoncer à l'agriculture biologique, il semble donc nécessaire d'adopter une approche micro. Les déconvertis avancent plusieurs raisons pour justifier et rationaliser leur choix. La principale reste d'ordre économique avec un constat clair : "le bio n'est pour nous plus rentable" (A). Toutefois, nous pouvons relever dans le profil des fermes déconverties, des variables lourdes comme la structure économique de la ferme ou le degré de transition systémique entrepris lors de la conversion qui peuvent modifier le niveau de résilience de

---

<sup>99</sup> Agence Bio

l'exploitation. (B). Enfin, une fois la déconversion actée, il paraît intéressant de questionner le rapport qu'entretiennent les déconvertis avec l'agriculture biologique (C).

## **A. Les raisons avancées pour justifier la déconversion.**

Pour les agriculteurs interrogés, la déconversion apparaît comme l'unique chemin de traverse permettant de sortir de l'impasse dans laquelle leurs fermes se trouvent. L'agriculture biologique est une agriculture complexe encore difficile à mettre en œuvre, elle expose de fait les agriculteurs à un risque accru. La non rentabilité économique est souvent la principale raison mobilisée par les agriculteurs pour expliquer leur renoncement à l'AB. Mais plus généralement, c'est la difficile appréhension des techniques nécessaires à la mise en œuvre du bio qui catalyse les difficultés.

### **1. Des exploitations dans l'impasse économique.**

Les exploitations agricoles biologiques en grandes cultures et en élevage reposent encore principalement sur un équilibre économique fragile. Le prix de vente reste très dépendant de la consommation à domicile qui représente 92% du marché bio. Les fermes bio résistent pourtant globalement mieux aux chocs de marché que les fermes conventionnelles<sup>100</sup>. Cela s'explique par une moindre dépendance aux intrants, une plus forte diversification étalant le risque et par une demande structurellement stable garante d'un maintien de prix élevés. Par exemple, les fermes laitières biologiques ont moins subi les conséquences économiques de la crise du lait de 2015-2016 que les fermes conventionnelles.<sup>101</sup> D'ailleurs, la conversion à l'AB constitue pour la plupart des agriculteurs interrogés un moyen de rendre leur système plus résilient face aux crises en allant chercher de la valeur ajoutée. Emilien, Henri et Thierry<sup>102</sup> ont ainsi entrepris la conversion vers l'AB en 2016 suite à une année catastrophique tant sur les prix de vente que sur les quantités récoltées. L'agriculture biologique apparaît alors comme une opportunité de s'appuyer sur un marché économique porteur tout en construisant un système de production plus autonome et durable. Cette aspiration semble être confirmée par les bons résultats économiques des

---

<sup>100</sup> CERFRANCE. (2018). *Les fermes bio plus résilientes à la crise ?* Note de conjoncture. Numéro spécial AB

<sup>101</sup> Cour des Comptes. (2022) « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

<sup>102</sup> Entretiens 8, 6 et 2

entreprises avec un excédent brut d'exploitation par hectare aides comprises qui est plus élevé en bio qu'en conventionnel en grandes cultures comme en bovin lait<sup>103</sup>. Or cette résilience économique observée semble s'effriter avec l'inversion de la tendance du marché. Depuis 2021, la production biologique s'est fortement développée du fait d'une conversion toujours plus importante des exploitations agricoles françaises séduites par l'opportunité financière que représente l'AB, cette conversion massive combinée à une baisse drastique de la demande est venue déstabiliser l'équilibre du marché bio. Dès lors, les filières biologiques se sont rendues plus vulnérables aux aléas de marché et à la baisse des prix. La principale raison avancée par les agriculteurs bio pour justifier le choix de la déconversion est, dans tous les entretiens réalisés, l'impasse économique. En effet, les matières premières agricoles ont connu ces dernières années un effondrement de leurs prix. Le prix moyen du blé tendre d'hiver bio a ainsi baissé de 150€ entre 2021 et 2024 selon FranceAgriMer. Cette forte variation a fragilisé les trésoreries des exploitations biologiques qui avaient construit leur prévisionnel économique sans anticiper la chute des prix.

*“Au moment de la conversion on était parti sur un prévisionnel avec un blé en tête d'assolement payé 450€. Bon bah au final on s'est cassé les dents parce que pendant deux ans on l'a vendu beaucoup moins cher. Ça a purgé la trésorerie, heureusement qu'on avait encore les aides”.*

Emilien, Entretien 8.

Aurélien<sup>104</sup> qui cultive une exploitation en grandes cultures de 350 ha dans l'Yonne a lui aussi subi les conséquences de la chute du blé bio qui s'est rapproché du blé conventionnel. Les deux dernières années avant sa déconversion survenue en 2022, Aurélien a décidé de ne plus semer de blé sur une grande partie de son exploitation faute de rentabilité. Il a donc remplacé la céréale par du trèfle afin de ne pas perdre d'argent. Pour lui, il devenait plus rentable de ne pas cultiver ses terres du fait d'un prix affolement bas au regard des coûts de production. Cette baisse rapide des prix est un phénomène généralisé qui touche l'ensemble des filières. Jeremy<sup>105</sup> a par exemple perdu quelque 50.000€ en 2023 sur son atelier porcin faute de débouchés pour ses produits. Pour rembourser les investissements mobilisés lors de la construction de son bâtiment de porc sur paille, il n'a eu d'autre choix

---

<sup>103</sup> Cour des Comptes. (2022) « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

<sup>104</sup> Entretien 1 cf Annexe

<sup>105</sup> Entretien 9

que de se déconvertir, l'agriculture biologique n'étant quant à elle plus rentable. En lait, où la surproduction est particulièrement marquée avec plus d'un tiers de la production déclassée en 2023,<sup>106</sup> le resserrement du prix avec le conventionnel conduit de fait à un questionnement sur la pertinence de continuer à produire du lait en AB d'autant que les coûts de production sont significativement plus élevés. En effet, le cahier des charges européen génère des surcoûts particulièrement impactant pour les élevages du fait de ses exigences en matière de bien être animal et d'agencement des bâtiments. Les difficultés financières se sont accrues en 2024 avec la baisse de la production induite par le contexte sanitaire. Les fermes bio situées dans des régions fortement touchées par la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ont en effet accusé une baisse de production plus importante combinée à l'apparition de gros problèmes de fertilité et d'avortement mettant à mal leur capacité de renouvellement à moyen terme. La poursuite d'une activité en agriculture biologique devenait ainsi pour certains un choix économique déraisonnable risquant de mettre en péril la survie de l'exploitation. C'est donc près d'un éleveur laitier bio sur cinq qui s'est déconverti entre 2021 et 2025 selon le CNIEL.<sup>107</sup>

Le resserrement avec le prix du conventionnel semble avoir été un élément déclencheur dans la vague de déconversions. En effet, les coûts de production sont sensiblement plus élevés en AB qu'en conventionnel. En élevage par exemple, Thierry<sup>108</sup> a dû revoir son assolement pour améliorer son autonomie fourragère. Avant sa conversion, Thierry fonctionnait sur un système totalement herbager et comblait son déficit d'énergie en achetant des compléments à sa coopérative. En voyant son coût alimentaire s'envoler suite à sa conversion en AB, il a choisi de réimplanter du maïs et des céréales afin de garantir son autonomie protéique. Cela l'a obligé à réinvestir dans du matériel de travail du sol et passer plus de temps dans les champs. Le passage à l'agriculture biologique entraîne des effets ambivalents sur les charges de fonctionnement d'une exploitation agricole. En effet, l'agriculture biologique repose par définition sur une économie de charges opérationnelles liée à l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse. Ces charges opérationnelles sont en moyenne 65% moins importantes qu'en conventionnel<sup>109</sup>. En revanche, les charges de structures sont beaucoup plus élevées à cause de trois postes principaux. Premièrement, les fermes bio nécessitent plus de main d'œuvre, les charges

---

<sup>106</sup> Cniel. (2023). Conjoncture laitière biologique

<sup>107</sup> Cniel. (2025). Conjoncture laitière biologique

<sup>108</sup> Entretien 2

<sup>109</sup> Cour des Comptes. (2022). « Le soutien à l'agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.

salariales sont ainsi deux fois plus importantes. Ensuite, le coût relatif aux approvisionnements en semences certifiées vient augmenter significativement les charges dans la mesure où le coût semencier passe d'en moyenne 125€ par hectare à 250€ en bio<sup>110</sup>. Enfin, l'agriculture biologique est plus gourmande en travail dans les champs pour les cultures non-fourragères. La suppression des solutions chimiques pour gérer le désherbage en grandes cultures nécessite de fait des substituts mécaniques parfois coûteux. En effet, il est nécessaire de réaliser plusieurs passages de herse étrille ou de bineuse durant tous les stades de la culture afin de limiter l'enherbement sur la parcelle. Ces passages ne sont *a priori* pas coûteux dans la mesure où ils ne nécessitent pas de grosses puissances. En revanche, ils augmentent considérablement le temps passé dans les champs, heures qu'il faut bien rémunérer, et accélère la décote du matériel agricole. En effet, la valeur de revente d'un tracteur est principalement fixée sur son nombre d'heures moteur, dès lors, l'agriculteur bio faisant deux fois plus d'heures de tracteur dans l'année verra la valeur de son matériel décroître plus rapidement qu'en conventionnel<sup>111</sup>.

*“Pour les charges de travail c'est facile quand tu passes en bio tu multiplies par deux tes heures de tracteur. Pareil en GNR j'ai eu une consommation multipliée par cinq. Et le temps dans les champs il faut le passer j'avais bientôt l'impression de ne plus avoir de vie à côté”*

Lionel, Entretien 10.

La marge en bio est donc fortement orientée par le prix. Dès lors, quand le prix de vente ne suffit plus à compenser le surcoût, il semble assez logique de retourner vers un mode de production aux exigences allégées permettant de générer de meilleures marges. La réduction de l'écart de prix entre le bio et le conventionnel enlève donc toute justification économique au maintien en AB. En effet, la quantité de travail fournie apparaît alors comme disproportionnée par rapport au bénéfice réel. Rémi<sup>112</sup> a par exemple demandé des contrats en pomme de terre conventionnelle pour 2025 voyant l'écart de prix se resserrer. Michael, jeune agriculteur du Gers, souligne l'irrationalité économique induite par l'effondrement des prix bio.

---

<sup>110</sup> Ibid

<sup>111</sup> Il faut bien sûr tempérer cette analyse. Le prix de revente d'un tracteur d'occasion ne dépend pas exclusivement de son nombre d'heures au compteur. De plus, l'agriculteur bio aura peut être tendance à moins renouveler son matériel.

<sup>112</sup> Entretien 4

*“Si on fait du bio pour finalement le vendre au prix du conventionnel ça vaut plus le coût de se casser le cul hein [...] Le marché bio se casse la gueule et bien nous aussi on s’en va c’est aussi simple que ça”*

Michael, Entretien 11.

Ce tassement des prix révèle toutes les limites de la volonté de voir le bio se rémunérer par le marché. En effet, lorsque la demande se tasse, le prix ne parvient plus à intégrer pleinement la valeur réelle du bio. D’ailleurs, les fermes en AB dépendent économiquement en grande partie des aides publiques. Une exploitation agricole bio perçoit en moyenne 484€ d’aide PAC par hectare ce qui est environ 1,6 fois plus qu’en conventionnel. Ces aides créent une dépendance qui peut fragiliser les exploitations en cas de retard de paiement. Les aides de la PAC destinées à l’agriculture biologique sont souvent traitées en dernier dans les dotations si bien que d’importants dysfonctionnements peuvent survenir.<sup>113</sup> Ces retards de paiements ont été particulièrement répétés entre 2015 et 2019 mettant de fait les agriculteurs et agricultrices engagés en bio dans de graves difficultés financières. Pour la première fois, la responsabilité de l’Etat a d’ailleurs été reconnue lors d’un arrêt du Tribunal administratif de Dijon du 2 juin 2021. La cour a en effet été saisie par un agriculteur bourguignon ayant connu d’importants retards de paiement qui ont mis à mal la stabilité financière de son exploitation. La Cour a démontré que l’Etat n’a pas procédé aux versements dans un “délai raisonnable”. Ce retard constitue une faute. La Cour a donc condamné l’Etat à indemniser l’agriculteur pour réparer ses préjudices moraux et financiers.<sup>114</sup> En clair, il semble tout à fait impossible de maintenir une agriculture vertueuse sans assurer une rémunération correcte aux agriculteurs. Pour beaucoup d’entre eux le choix paraît donc simple : la déconversion ou la banqueroute.

## **2. Des baisses de rendement trop importantes, la difficile gestion du risque en bio.**

L’impasse économique dans laquelle se trouvent certaines exploitations est accentuée par la forte diminution des rendements lors du passage en agriculture biologique. Cette diminution est assez logique du fait du non-usage d’intrants chimiques et d’engrais de

---

<sup>113</sup> Houpert Alain et Yannick Botrel. (2020). « La politique de développement de l’agriculture biologique : une évaluation ». Rapport d’information 277. Sénat.

<sup>114</sup> TA Dijon, 2 juin 2021, *EARL de l’E. c/ Ministre de l’Agriculture*, n°1902151

synthèse. D'ailleurs, un rendement moindre est même souhaitable en agriculture biologique dans la mesure où l'AB vise à d'abord intensifier l'efficacité écologique des écosystèmes. L'argument du rendement est souvent utilisé par les détracteurs du bio afin de la décrédibiliser et de condamner cette agriculture à la marginalité. Il convient donc de faire évoluer son référentiel lorsque l'on souhaite comparer bio et conventionnel. Il semble en effet plus pertinent de parler de marge/ha plutôt que de rendement dans la mesure où les deux types de conduite technique n'ont pas le même niveau de charge. Tous les agriculteurs et agricultrices conventionnels qui se convertissent au bio savent qu'ils verront leur rendement diminuer. L'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) a publié en 2016 une étude comparative permettant de quantifier cet écart de rendement sous une région et un climat identique. Le différentiel est donc de l'ordre de 50% en défaveur du bio pour les céréales.<sup>115</sup> Le prix de vente supérieur et l'économie de charge sont censés compenser la baisse de production. Plusieurs agriculteurs ont cependant fait part lors des entretiens d'une baisse de rendement incontrôlée qui a directement remis en cause la solidité de l'exploitation. Tel est le cas d'Aurélien<sup>116</sup> qui s'est fixé lors de sa conversion à l'AB comme objectif d'atteindre les 25 ou 30 quintaux en blé tendre. Ses attentes se sont révélées trop ambitieuses puisqu'il n'a jamais dépassé les 15 quintaux par hectare lors de toute sa période en bio.

L'agriculture biologique repose sur une gestion préventive des bioagresseurs<sup>117</sup> par des procédés naturels. L'interdiction d'usage des pesticides chimiques restreint ainsi fortement les possibilités de rattrapage en cas d'accident de culture. La solution chimique étant écartée, les possibilités d'interventions curatives sont elles aussi limitées. Les agriculteurs bio se trouvent ainsi foncièrement plus exposés au risque de subir d'importantes variations de rendement que leurs collègues conventionnels qui peuvent davantage sécuriser le résultat en plaçant leur production sous les auspices du sacro-saint pulvérisateur. Les écarts de rendement sont d'ailleurs plus faibles sur les cultures de printemps dans la mesure où celles-ci sont moins exposées aux pressions fongiques. Le risque est donc globalement plus important en agriculture biologique puisqu'en "bio on dépend de la nature et que la nature est de plus en plus ingrate"<sup>118</sup>. Lionel<sup>119</sup> a fait du soja alimentaire bio sa principale tête de

---

<sup>115</sup> Sautereau Nicolas et Benoit Marc. (2016). Quantification et chiffrage des externalités de l'agriculture biologique, Rapport d'étude ITAB, 136 p.

<sup>116</sup> Entretien 1, cf Annexe.

<sup>117</sup> Terme générique pour qualifier l'ensemble des "ennemis des cultures" à savoir les maladies, les adventices, les insectes, les animaux ravageurs,...

<sup>118</sup> Sylvie Colas, Entretien 13.

<sup>119</sup> Entretien 10.

rotation. Il s'agit d'une culture très rentable pouvant atteindre les 1100€ la tonne avec des rendements plus ou moins similaires entre le bio et le conventionnel. En 2023, sa récolte est ravagée par plusieurs attaques successives de pyrales. En quelques semaines, ce sont près d'une quarantaine d'hectares de soja irrigué qui partent en fumée. La non récolte de sa culture principale ainsi que le déclassement des autres espèces a poussé l'agriculteur gersoïse à emprunter le chemin de la déconversion en 2023. Un prix de vente supérieur ne suffit donc pas à garantir la pérennité d'un système en bio, il faut avant tout avoir quelque chose à vendre. Beaucoup d'agriculteurs se déconvertissent ainsi pour sauvegarder l'existence même de leur ferme.

La difficile maîtrise technique de l'agriculture biologique constitue donc un écueil assez significatif pour les nouveaux arrivants. Concilier rentabilité économique et efficacité technique s'avère être le plus grand défi des agriculteurs en conversion. En ce sens, la période de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique constitue une étape charnière dans la réussite future de l'exploitation sur le plan technique.<sup>120</sup> Quelques agriculteurs ont fait remonter leur sentiment d'avoir reçu une présentation simplifiée des choses lors de leur conversion.

*“Le bio ça fonctionne mais il faut le faire fonctionner. Je trouve qu'on nous a un peu vendu du rêve au niveau technique en nous donnant des techniques qu'on ne maîtrisait pas. Le bio c'est pas juste semer une graine et attendre que ça se fasse tout seul non c'est beaucoup plus complexe que ça.”*

Benoit, Entretien 3.

Les conseils techniques proposés par les technico-commerciaux lors de la conversion se sont souvent révélés être insuffisants pour les agriculteurs interrogés. Ainsi, la plupart d'entre eux ont privilégié l'apprentissage collectif dans des groupes de discussion ou des GEDA.<sup>121</sup> L'avancée en commun offre aussi la possibilité de réduire les coûts d'acquisition de matériel en passant par des achats en CUMA.<sup>122</sup> La dimension collective est ainsi essentielle pour mener la marche vers l'AB. Le partage de connaissances permet à ces agriculteurs

---

<sup>120</sup> David Christophe. (2009). «Chapitre 5. Grandes cultures biologiques, des systèmes en équilibre instable. In Transitions vers l'agriculture biologique : Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants.» (p. 129-141). Educagri éditions.

<sup>121</sup> Groupe d'étude et de développement agricole

<sup>122</sup> Coopérative d'utilisation de matériel agricole

d'atténuer les risques en mettant en place plusieurs parcelles d'essais dans les cultures.<sup>123</sup> Les réseaux d'anciens agriculteurs bio participent aussi à l'échange de connaissances comme l'affirme Lionel en disant que "finalement on a plus été aidé par les vieux bio que par les conseillers". La bonne gestion technique de la conversion est donc prépondérante. Il convient de préparer sa conversion en anticipant au mieux son assolement pour être le plus productif dès le départ. La transition d'une agriculture à l'autre ne peut pas se faire brutalement. En effet, la perte de rendement serait même plus prononcée dans les terres cultivées de manière intensive avant le passage au bio dans la mesure où l'arrêt drastique des intrants sur des sols fragilisés peut donner lieu à un blocage de la vie agronomique de la parcelle.<sup>124</sup> Le passage à l'AB implique ainsi une gestion minutieuse du programme de fertilisation pour essayer d'enrayer la perte de rendements. Le maintien de la fertilité pour pérenniser le potentiel constitue un des plus grands enjeux pour l'agriculture biologique. La fertilisation en AB repose principalement sur les effluents d'élevage qui permettent d'apporter un engrais organique complet nutritif pour les sols. Dans des systèmes en grandes cultures complètement dépourvus d'élevage, la gestion de la fertilisation constitue presque une impasse technique et interroge quant à la faisabilité d'une généralisation du bio en France. Des solutions alternatives existent en mettant par exemple en place des échanges paille-fumier ou en achetant des éléments nutritifs comme des fientes de volailles à l'extérieur. Toutefois, cela semble souvent assez peu efficace et risque de miner assez fortement les marges à l'hectare.

*“Je mettais un peu d'engrais organique en semant [...] mais il fallait mettre des quantités astronomiques pour qu'il y ait des effets. J'avais mis une fois de la vinasse de betterave bio au pulvé mais il fallait mettre 500 ou 600 litres par hectare pour avoir 10 ou 15 unités d'azote. Bon, on a fait ça 2 ans et ça ne marchait pas quoi voilà”*

Aurélien, Entretien 1.

---

<sup>123</sup> Chantre Emilia. (2013). « L'apprentissage des agriculteurs en transition agroenvironnementale ». *Pour* 219 (3): 141-50

<sup>124</sup> Bellon Stéphane et Lamine Claire. (2009). « Chapitre 1. Enjeux et débats actuels sur la conversion à l'AB. » In *Transitions vers l'agriculture biologique : Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Éducagri éditions.

Aujourd'hui la majeure partie des fertilisants d'élevages utilisés en AB provient d'élevages conventionnels.<sup>125</sup> La hausse de la surface bio en grandes cultures pourrait donc entraîner des difficultés d'approvisionnement significatives. Des solutions agronomiques sont disponibles pour compenser l'arrêt des apports azotés avec par exemple l'introduction de plus de légumineuses dans les rotations. Au-delà de l'azote, la question de la teneur en phosphore dans les sols bio inquiète particulièrement la communauté scientifique dans la mesure où ses formes d'apport sont restreintes. Une projection à cent ans réalisée par l'INRAE dans un monde où l'agriculture biologique recouvre la totalité de la SAU montre d'ailleurs que les potentiels agricoles risquent de décroître à cause du manque de phosphore dans les sols sur le long terme.<sup>126</sup>

### **3. Quand les adventices prennent le dessus.**

Dans le monde agricole, la bonne gestion du désherbage revêt une importance symbolique toute particulière. Le maintien de parcelles propres est souvent le premier signal perçu par la profession pour juger du sérieux et de la compétence d'un agriculteur. L'agriculture conventionnelle a consacré la nécessité presque morale de conserver des champs homogènes et uniformes dépourvus de toute mauvaise herbe. Un agriculteur ayant des parcelles parsemées de chardons, de ray grass ou d'adventices en tout genre sera plus facilement déconsidéré et raillé par ses pairs. Le champ propre constitue ainsi une preuve de technicité en agriculture. Il s'agit d'un élément essentiel indispensable pour conquérir l'estime des autres. L'agriculture biologique est d'ailleurs souvent décrédibilisée à cause de la problématique du désherbage par les chantres de l'agriculture chimique. En AB, différentes techniques alternatives aux herbicides existent pour tenter de limiter l'enherbement. Déjà les agriculteurs et agricultrices bio ont à leur dispositions plusieurs produits phytosanitaires d'origine naturelle homologués en AB relativement efficaces. L'allongement des rotations permet en outre d'atténuer les risques de salissement en cassant les cycles des plantes concurrentes à la culture principale. Ce travail s'effectue aussi grâce à une bonne maîtrise des couverts végétaux ou au recours à l'association de cultures. Sinon, le travail du sol reste l'outil fondamental pour assurer le désherbage en bio. Le labour est ainsi utilisé pour enfouir

---

<sup>125</sup> Nowak Benjamin, Nesme Thomas, David Christophe et Pellerin Sylvain. (2013). « To what extent does organic farming rely on nutrient inflows from conventional farming? » *Environmental Research Letters*, 8(4).

<sup>126</sup> Vericel Grégory. (2021). « Phosphobio : conception d'outils de diagnostic et évaluation de leviers d'action pour améliorer et gérer durablement la fertilité phosphatée des sols en agriculture biologique ». INRAE

les graines à une profondeur rendant leur germination impossible. Avant l'implantation des cultures, la réalisation de faux-semis vise à mettre les graines d'adventices en condition de germination ce qui permet de les détruire mécaniquement une fois levées. Cette technique permet en outre de réduire le stock semencier présent dans les sols. Enfin, l'agriculture biologique utilise différents matériels spécifiques comme des herse étrilles ou des bineuses pour désherber entre les rangs une fois la culture implantée<sup>127</sup>. Sur le papier, il est donc tout à fait possible de gérer plus ou moins le salissement des parcelles en bio.

Bien que le désherbage ne constitue pas en soi une raison significative dans la justification de la déconversion, il s'agit néanmoins d'un facteur aggravant qui peut décourager les agriculteurs tant sur le plan technique que moral. L'aspect économique est aussi à prendre en compte puisque les adventices peuvent concurrencer la culture principale et donc limiter fortement les potentiels de rendement. Lutter contre les mauvaises herbes est donc, en agriculture biologique également, quelque chose de primordial. Il existe un écart assez fondamental entre la théorie et la pratique du désherbage en bio. Le problème du salissement des parcelles est plus ou moins général dans les surfaces certifiées. Cet enjeu catalyse de fait toutes les difficultés techniques rencontrées lors du passage à l'AB. Il peut être important de commencer par dire qu'en agriculture conventionnelle, la gestion du désherbage devient elle aussi de plus en plus difficile à cause de l'interdiction de plusieurs molécules et de l'apparition d'un phénomène de résistance des mauvaises herbes aux pesticides.<sup>128</sup> Henri considère ainsi que la question du désherbage n'était pas vraiment un sujet lors de sa conversion dans la mesure où l'agriculture chimique est déjà un "système à bout de souffle" dans lequel il faut mettre "plus de 100€ de désherbage pour avoir des parcelles toujours sales"<sup>129</sup>. La problématique de l'enherbement est plus ou moins marquée en fonction des profils. Ainsi, des agriculteurs bio comme Benoit, Rémi ou Sébastien<sup>130</sup> disent réussir à maintenir une présence raisonnable d'adventices dans leurs parcelles. Emilien a lui aussi réussi à gérer la pression en adaptant ses pratiques culturales avec par exemple des semis plus tardifs, des faux semis et plusieurs passages de herse étrille. Pour d'autres en revanche, les mauvaises herbes ont rapidement pris le dessus sur les cultures.

---

<sup>127</sup> Valantin-Morison Muriel et Guichard Laurence. (2008). « Comment maîtriser la flore adventice des grandes cultures à travers les éléments de l'itinéraire technique ? » In *Innovations Agronomiques* 2008 (3).

<sup>128</sup> Hannachi Mourad (2019). « La problématique gestion des résistances aux herbicides (et fongicides) : entre tragédie des communs et tragédie des anti-communs ». In *24. conférence du COLUMA - journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes*, 10p. Orléans, France.

<sup>129</sup> Entretien 6

<sup>130</sup> Respectivement entretiens 3, 4 et 12

*“Et puis les problèmes ont commencé à apparaître, des problèmes de mauvaises herbes qui sont apparues, notamment de graminées, de vulpins et surtout de ray grass anglais et puis aussi une plante invasive qu'on ne connaissait plus, le chardon des champs.”*

Aurélien, Entretien 1.

L'agriculture biologique mise beaucoup sur le désherbage mécanique pour gérer les adventices. Or, l'intervention dans les champs est rendue de plus en plus complexe du fait du changement climatique. En effet, les fenêtres de tir pour intervenir mécaniquement dans les champs sont de plus en plus réduites puisque le passage à la herse étrille ou à la bineuse n'est efficace que dans un laps très court où les conditions sont ni trop sèches ni trop humides. Sur de grandes surfaces, il semble donc difficile de réussir à brasser l'ensemble des cultures en quelques jours. Ainsi, lors d'une année humide comme en 2024, les blés bio n'ont pas pu être désherbés dans certaines régions car il était impossible ne serait-ce que de rentrer dans les champs sans s'enliser. Dès lors, les techniques efficaces sur le papier semblent plus difficiles à mettre en œuvre au quotidien dans une agriculture fortement dépendante des aléas climatiques.

*“En bio, on s'est dit il y aura de la mauvaise herbe, ça c'est sûr. On avait emprunté une herse étrille tout ça mais on pouvait jamais passer au moment adéquat parce que les terres c'était soit trop humide lorsqu'on voulait y aller ou soit trop sec pour pouvoir passer la herse étrille. Donc j'ai essayé un peu de vinaigre, un peu de tout ça, mais ça n'a jamais marché.”*

Aurélien, Entretien 1.

Il est aussi nécessaire de traiter la question du désherbage dans sa dimension économique. La gestion des mauvaises herbes en AB repose principalement sur un travail du sol intensif. Les différentes interventions dans les champs ainsi que les lourdes préparations de terre lors des semis augmentent considérablement les charges de structure. De plus, le matériel spécifique pour réaliser le désherbage mécanique a connu une explosion de son prix ces dernières années. Cette augmentation est quelque peu artificielle dans la mesure où

l'acquisition de ce type de matériel est subventionnée par les pouvoirs publics. Thierry<sup>131</sup> a ainsi perdu de l'argent en achetant seul une herse étrille, qu'il ne parvient pas à revendre depuis sa déconversion.

La prolifération des mauvaises herbes constitue donc toujours une barrière au maintien en agriculture biologique. La gestion du désherbage reste en effet parfois une marche insurmontable pour les agriculteurs en transition qui n'arrivent pas à faire fonctionner leur nouvelle approche technique. La complexification de l'agriculture induite par la conversion peut décourager certaines personnes constatant le décalage entre les efforts fournis et le résultat qui n'est pas au rendez-vous. Michael<sup>132</sup> voit ainsi la présence de mauvaises herbes dans ses champs comme une preuve de l'incapacité du bio à s'imposer comme une réelle alternative. De plus, la forme de pression sociale exercée par la famille ou par les pairs sur le salissement des champs peut pousser à la déconversion. La solution du retour en arrière avec une régulation de la flore invasive par l'usage d'herbicides convainc ainsi de plus en plus d'agriculteurs et agricultrices bio.

*“Ma grand-mère qui est toujours de ce monde, ancienne agricultrice de 93 ans, m'avait dit un jour si tu veux je peux te donner un appareil qui permet d'effacer les chardons. C'est un appareil qui coupe la tête du chardon mais au ras du sol. Et elle m'a dit, tu sais si nous dans les années 60 on a inventé les herbicides c'était pas pour rien. Bon, ben oui. Oui, c'est sûr.”*

Aurélien, Entretien 1.

## **B. Un niveau de résilience qui peut varier selon les fermes.**

La déconversion est donc principalement justifiée par des raisons économiques. L'effondrement des prix payés aux producteurs bio combiné à une augmentation significative des coûts de production a rendu le maintien en agriculture biologique non rentable. Au-delà de cet aspect conjoncturel, les difficultés de mise en œuvre technique induites par la conversion à l'agriculture biologique ont précipité le choix de la déconversion. En effet, la baisse drastique des rendements et la difficile gestion du désherbage ont fait douter les agriculteurs déconvertis quant à la fiabilité technique de l'agriculture biologique.

---

<sup>131</sup> Entretien 2

<sup>132</sup> Entretien 11

Ces facteurs technico-économiques restent avant tout des arguments mobilisés pour justifier un choix. Les agriculteurs ou agricultrices bio peuvent être plus ou moins résilients face aux difficultés rencontrées en AB. La résilience est ici vue comme la capacité des exploitations agricoles biologiques à faire face aux difficultés et à s'y préparer. Des profils moins engagés dans la bio de prime abord pourraient ainsi être plus susceptibles que d'autres d'emprunter le chemin de la déconversion.

## **1. Entre conviction et opportunisme, qui sont les agriculteurs bio ?**

L'agriculture biologique est une grande maison dans laquelle chaque pièce a sa décoration particulière. La définition de l'AB est rendue complexe du fait de la diversité des profils qui s'en réclament. Les pouvoirs publics ont en effet opté pour une ouverture assez large du champ de la bio avec un cahier des charges relativement souple. Plusieurs brouillages internes empêchent donc de caractériser totalement ce qu'est l'agriculture biologique dans la mesure où chaque agriculteur ou agricultrice met en place sa propre définition de la bio<sup>133</sup>. Sur le terrain, plusieurs degrés d'engagement et de croyance en la bio sont perceptibles. Ainsi, il est tout à fait légitime de se questionner sur l'éventuelle existence d'un lien de causalité entre l'attachement du producteur à la bio et la probabilité qu'il emprunte le chemin de la déconversion. En effet, la résilience d'un exploitant agricole bio face à la crise dépend directement de ce qu'il est venu chercher en rejoignant le label. Pour comprendre ces dynamiques, il semble donc intéressant de s'attacher aux déterminants de la conversion en bio. Les travaux académiques portant sur l'étude des trajectoires personnelles des agriculteurs lors de leur cheminement vers l'AB sont nombreux. Ils permettent de comprendre, à l'échelle de l'exploitation, quelles sont les raisons économiques, éthiques ou politiques qui motivent l'adoption de techniques agricoles plus durables. Ces différents travaux proposent dans le même temps une forme de catégorisation des différents profils types d'agriculteurs en fonction de leurs aspirations initiales. Dans une étude empirique menée au début des années 2000 en Autriche, Ika Darnhofer dresse ainsi une typologie dualiste entre les bio opportunistes, qui perçoivent le bio comme un marché lucratif plus que comme un changement de paradigme, et les bio engagés qui sont profondément attachés aux principes fondateurs de l'AB.<sup>134</sup> Ainsi, le paysan converti au bio par opportunisme

---

<sup>133</sup> Alavoine-Mornas Françoise et Sophie Madelrieux. (2014). « Passages à l'agriculture biologique. Une diversité de processus ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 339-340 (janvier), p65-79.

<sup>134</sup> Darnhofer Ika, Walter Schneeberger, et Bernhard Freyer. (2005). « Converting or Not Converting to Organic Farming in Austria:Farmer Types and Their Rationale ». *Agriculture and Human Values* 22 (1): p39-52.

économique pour profiter d'un marché porteur et des subventions accordées à l'AB semble de fait moins résilient en cas de crise. En revanche, le pionnier installé en agriculture biologique pour des raisons éthiques depuis des années est sûrement moins sensible aux aléas de marché, quitte d'ailleurs à se retrouver dans des situations économiquement déraisonnables afin de préserver l'intégrité morale de son engagement en bio. Sylvie Colas de la Confédération paysanne perçoit en effet sur le terrain une évolution des aspirations des nouveaux convertis.

*“Quand je me suis installée en AB en 1992 c'est simple il n'y avait même pas d'aides pour le bio. Donc celui qui allait en bio, il le faisait vraiment par conviction. [...] Maintenant c'est plus du tout ça, chez les nouveaux convertis, il y en a beaucoup qui viennent que pour le fric”*

Sylvie Colas, Entretien 13.

Cette approche est évidemment à nuancer dans la mesure où des passerelles existent entre les deux extrêmes. En effet, ce n'est pas un mal en soit que de vouloir mettre en place une activité lucrative. L'agriculture biologique se doit d'être rentable. De plus, le conventionnel ayant choisi de se convertir au bio doit nécessairement écologiser ses pratiques. Quand bien même il s'est converti pour un motif simplement économique, sa pratique de l'agriculture biologique risque de le mener à prendre davantage en compte les vertus environnementales du bio<sup>135</sup>. Cette opposition construite artificiellement entre les bio éthiques et économiques sert surtout à des fins politiques. Il s'agit en effet d'une attaque détournée visant à remettre en cause les politiques de l'Etat en faveur du bio, politiques accusées de conduire à un effritement du cahier des charges et à une conventionnalisation du label AB. Les pouvoirs publics ont en effet retenu l'incitatif financier pour encourager les producteurs à se convertir. Ce choix ne constitue pas un mal en soi et est d'ailleurs totalement assumé par l'Etat qui continue de bâtir son narratif sur la mise en avant de l'opportunité économique que représente le bio. Cette opportunité est aussi accentuée par la mise à dispositions d'aide de la PAC. De fait, cette stratégie de promotion attire forcément vers la bio des profils qui sont *a priori* moins convaincus dans leur rapport à l'écologie. Ceux-ci sont donc davantage motivés par leur intérêt économique, toutefois, la conversion à l'AB ne peut reposer uniquement sur l'argent, les agriculteurs bio présentés comme des opportunistes

---

<sup>135</sup> Streith Michel, Van Dam Denise et Nizet Jean. (2012). « Chapitre 7. L'agriculture biologique : un champ en tension ». In *Agroécologie : Entre pratiques et sciences sociales* (p. 155-163). Educagri éditions.

économiques sont donc aussi convaincus par la nécessité d'engager une transition agroécologique.<sup>136</sup> Leur degré d'engagement dans la bio est certainement moindre dans la mesure où ils conservent une proximité certaine avec le paradigme de l'agriculture conventionnelle, ce qui ne les rend pas pour autant anti-écologique. Pour beaucoup d'agriculteurs et agricultrices récemment convertis, la rentabilité constitue le principal lien qui les relie à l'AB. Les fermes ayant une approche économique du bio sont donc *a priori* plus susceptibles de se déconvertir en cas de baisse des prix. Dans le cadre des entretiens réalisés pour ce mémoire de recherche, la majeure partie des agriculteurs déconvertis reconnaissent avoir rejoint la filière biologique par opportunisme économique. C'est ainsi le cas de Michael qui n'hésite pas à dire que c'est "l'appât du gain" qui l'a poussé avec son père à convertir la ferme familiale en bio<sup>137</sup>. Il est donc absolument nécessaire de prendre en compte l'existence d'effets pervers induits par le soutien financier à l'AB. Plusieurs personnes interrogées comme Aurélien, Sylvie ou Lionel font ainsi écho d'agriculteurs choisissant d'engager une conversion en AB pour assurer leur pré-retraite.

*“C'est facile quand tu arrives à 55 ans tu te convertis tu sèmes toute ta surface en herbe ou en luzerne donc t'as même plus besoin de la cultiver et derrière t'encaisse les aides à la conversion. Sans rien faire. Et puis si t'as un jeune qui vient reprendre tu te déconvertis comme ça lui quand il s'installe il peut retoucher les aides. Et voilà ça fait yoyo”.*

Lionel, Entretien 10.

Plusieurs scandales ont ainsi participé à la dénonciation du bio comme une agriculture de “chasseur de primes”. Celui de la culture de la coriandre dans le Gers en est le plus symptomatique. Le niveau des aides à la conversion en agriculture biologique varie en fonction des cultures mises en place. En 2023, la région Occitanie a ainsi retenu la somme de 900€ par hectare accordée aux agriculteurs en conversion implantant de la coriandre bio. Lors des déclarations PAC 2024, ce sont ainsi près de 12.000 hectares de coriandre bio qui ont été semés représentant environ 50 millions d'euros d'aides CAB. Le préfet de la région a ainsi dû plafonner les aides à une surface maximale de 3 hectares en urgence<sup>138</sup>. Or ce plafonnement

---

<sup>136</sup> Cardona Aurélie. (2014). « Le développement de l'agriculture biologique : effets directs et indirects dans le monde agricole et non agricole Une enquête en Île-de-France. » *Économie rurale*, 339-340(1), p183-194.

<sup>137</sup> Entretien 11

<sup>138</sup> Le Journal du Gers. (2024). « Coriandre : le fiasco de l'absence d'une vraie politique de soutien à l'agriculture biologique » article publié le 2 septembre et consulté le 11 mai 2025.

est intervenu après les semis. Des dizaines d'agriculteurs se sont donc retrouvés avec de la coriandre bio sans débouchés. Car les débouchés pour la coriandre bio sont extrêmement limités en France. La plupart des agriculteurs et agricultrices concernés ont donc semé de la coriandre uniquement pour bénéficier des aides associées à la culture sans même chercher à la récolter. Sylvie Colas a été particulièrement choquée par l'attitude de certains de ses collègues de son département qui révèle selon elle une véritable crise de conscience pour l'AB.

*“ Avec l'épisode de la coriandre on a vu ce que l'Homme avait de plus mercantile. On a vu des gens s'agrandir et acheter des fermes en les finançant sur la CAB puis revenir au conventionnel passé cinq années. Ceux qui ont eu vent de la petite combine avant le plafonnement ont pu mettre des grosses surfaces en coriandre et ducoup ils ont touché le pactole.[...] Des gens comme ça c'est pas produire qui les intéresse, encore moins de nourrir les gens, non c'est le fric et la finance.”*

Sylvie Colas, Entretien 13.

Il existe donc bel et bien un effet d'aubaine chez des agriculteurs qui se convertissent au bio pour financer un projet d'agrandissement puis qui n'hésitent pas à se déconvertir une fois la période de cinq ans terminée. Ce genre de cas illustre de manière extrême l'attitude des agriculteurs voyant dans la conversion bio l'aspect purement économique de court terme. Il s'agit d'un très mauvais indicateur qui fausse de fait les chiffres du bio. D'ailleurs, plusieurs observateurs comme Jean-Luc Giteau<sup>139</sup> s'inquiètent aussi de la bombe à retardement que constitue la période des 5 ans d'aides CAB. En effet, de nombreux agriculteurs touchant encore l'aide à la conversion pourraient massivement se déconvertir une fois la période passée.

Il serait toutefois exagéré de caractériser la déconversion actuelle comme le simple départ de “chasseurs de primes” rassasiés après s'être remplis les poches grâce à plusieurs années d'aides publiques. Il est vrai que les personnes s'étant converties à l'agriculture biologique pour des raisons économiques sont plus susceptibles de se déconvertir quand la rentabilité disparaît. Mais finalement il semble difficile de fonder une analyse en ne prenant

---

<sup>139</sup> Entretien 16

compte que de cet aspect puisque par définition, n'importe quel agriculteur souhaite gagner de l'argent dans la mesure où il s'agit d'une pratique professionnelle. Bien que l'opportunisme économique existe en bio et participe en effet à l'explosion des déconversions, il semble plus intéressant de s'attacher au degré de transition systémique entrepris par l'exploitation agricole lors de sa conversion à l'AB pour comprendre pourquoi elle se déconvertit aujourd'hui.

## **2. Le degré de transition systémique vers la bio.**

Avant d'être un corpus de pratiques agricoles regroupées dans le carcan d'un cahier des charges, l'agriculture biologique est une approche globale du sol à la plante. La conversion à l'AB implique un changement d'esprit bien plus qu'un simple changement de technique. Il convient dès lors pour l'agriculteur de mettre en place diverses révolutions paradigmatiques afin de réussir à instaurer sur sa ferme un équilibre environnemental écologiquement intensif. L'agriculture biologique est une agriculture éminemment complexe qui nécessite un apprentissage et une adaptation des pratiques sur le long terme. En privilégiant les solutions naturelles pour mener la conduite et l'optimisation des cultures, la bio invite à repenser les itinéraires techniques en fonction de chaque contexte pédoclimatique spécifique à l'exploitation. Cette complexification agronomique du métier vient rompre avec le mode de fonctionnement conventionnel basé sur une systématisation des pratiques qui ne prend pas en compte l'environnement particulier dans lequel évolue la plante. Pour ce faire, l'agriculteur doit adopter une approche holiste pour mieux faire coïncider ses actions avec les cycles naturels. La réussite technique en bio dépend ainsi beaucoup du niveau de transition systémique opéré sur la ferme au moment de la conversion. En effet, plusieurs facteurs peuvent permettre d'augmenter le niveau de résilience d'une exploitation. Par exemple, la qualité des sols est significativement améliorée lors du passage à l'AB en allongeant les rotations de cultures et en cessant l'usage de produits chimiques. Cette amélioration du fonctionnement organique du sol permet d'accroître sa fertilité et donc de maximiser les rendements<sup>140</sup>. De plus, en l'absence de solutions curatives chimiques, il convient de mettre l'accent sur la prévention. Ainsi, l'agriculteur bio doit tenter de mieux sélectionner ses semences en fonction de son contexte pédoclimatique afin d'assurer une meilleure diversité génétique et une meilleure protection des plantes face aux maladies. Par ailleurs, l'association

---

<sup>140</sup> Fleury Philippe. (2011). « Chapitre 7. Fertilité des sols en agriculture biologique. » In *Agriculture biologique et environnement : Des enjeux convergents*. Educagri éditions.

avec l'élevage semble importante afin de maintenir un taux de matière organique suffisant dans le sol tout en créant des complémentarités entre les productions, l'élevage permettant en effet de valoriser un tas d'espèces non commercialisables en alimentation humaine. La diversification permet en outre d'étaler les risques économiques afin de rendre la ferme plus autonome et résiliente.<sup>141</sup> Sur ces écosystèmes biologiques fragiles, toutes les actions agricoles sont interdépendantes. Le caractère plus ou moins poussé de la complexification agronomique semble donc être une variable lourde qui permet de comprendre la déconversion. A travers l'analyse des entretiens menés, il semble possible de dégager trois tendances générales assez distinctes qui établissent une corrélation possible entre le niveau de transition et l'arrêt du bio.

Premièrement, les agriculteurs qui se sont le plus facilement tournés vers le choix de la déconversion ont majoritairement appréhendé la bio selon une logique de substitution en remplaçant leurs pratiques de l'agriculture conventionnelle par des équivalents en bio. Ils conservent de fait plus ou moins le même régime socio-technique qu'auparavant en mettant en place une conduite de cultures relativement identique. L'assolement n'est ainsi pas ou peu retravaillé et l'équilibre technique de la ferme reste globalement inchangé. Ainsi, Michael<sup>142</sup> reconnaît n'avoir pas ajouté de nouvelles cultures lors de sa conversion à l'AB en 2020. Tout au long de sa période en bio, il a ainsi privilégié le développement du système d'irrigation des cultures présent sur la ferme sans prendre nécessairement le temps de complexifier son système. Ces agriculteurs raisonnent principalement en termes d'équivalence ou de substituts sans construire d'approche globale. L'agriculture biologique signifie donc pour eux le simple arrêt de l'usage des intrants chimiques. Ils continuent ainsi de systématiser leurs itinéraires culturaux en conservant une approche curative. De fait, ils remplacent par exemple les pesticides chimiques par des pesticides naturels autorisés en bio sans diminuer significativement leurs fréquences d'épandage. C'est le cas de Benoît<sup>143</sup> qui a conservé son technicien conventionnel, celui-ci n'avait *a priori* pas de compétences spécifiques sur la conduite de l'agriculture biologique. Ensemble, ils ont tenté de chercher des équivalences entre les produits chimiques et naturels afin de construire des programmes de traitements similaires à ce qu'ils faisaient en agriculture classique. De fait, les marges par hectare de

---

<sup>141</sup> Lamine Claire et Bellon Stéphane. (2009). « Chapitre 12. L'imbrication des conditions facilitant la conversion. » In *Transitions vers l'agriculture biologique : Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Educagri éditions.

<sup>142</sup> Entretien 11

<sup>143</sup> Entretien 3

Benoît ne se sont pas améliorées lors de son passage en bio dans la mesure où ces intrants certifiés coûtent particulièrement cher. L'efficacité n'était d'ailleurs pas au rendez-vous puisque Benoît a rapidement fait face à une pression fongique importante réduisant considérablement ses rendements en blé pendant deux années consécutives. La logique de substitution se retrouve aussi chez certains éleveurs interrogés. Sébastien par exemple n'a pas retravaillé l'équilibre de sa ration lors de sa conversion à l'AB. Content de ses résultats en agriculture conventionnelle, il a choisi de simplement remplacer les compléments utilisés par des produits certifiés bio. L'état de santé de ses vaches s'est ainsi dégradé au fil du temps à cause de carences en énergie.

Le deuxième groupe semble s'investir davantage dans la transition technique vers l'agriculture biologique mais cette transition reste partielle, il s'agit donc d'une logique d'adaptation. En effet, les agriculteurs de ce groupe se saisissent des nouvelles pratiques utilisables en bio comme les herse étrilles ou le rallongement des rotations sans pour autant engager de réelle révolution systémique globale. Cet appareil technique permet d'engager le premier pas vers la bio mais risque aussi de décourager rapidement les agriculteurs dans la mesure où ceux-ci ont l'impression de s'investir beaucoup sans avoir de résultats. Ainsi, Aurélien<sup>144</sup> a acheté une herse étrille pour gérer mécaniquement ses désherbages mais s'est rapidement confronté à la difficulté au moment de réussir à passer sur l'ensemble de ses parcelles dans un laps de temps très court du fait de sa trop grande surface. De même, Aurélien a tenté d'implanter plus de légumineuses comme du trèfle ou de la luzerne dans ses rotations afin de mieux fixer l'azote, mais en absence d'élevage, ces cultures se sont avérées être non valorisables financièrement. Lionel<sup>145</sup> a lui aussi cherché à inclure de nouvelles cultures diversifiées lors de sa conversion mais s'est finalement confronté aux mêmes problèmes. Beaucoup de cultures secondaires nécessaires en bio comme des lentilles ou les pois chiches ne sont encore que trop peu valorisables du fait de l'absence de filières.

Enfin le dernier groupe, dans lequel on ne compte d'ailleurs aucun déconverti, semble quant à lui adopter une réelle logique de transition. Les agriculteurs et agricultrices de ce groupe tentent en effet de mettre en place un système autonome et résilient sur leurs exploitations en respectant les principes essentiels de la bio. Philippe<sup>146</sup> a ainsi passé son

---

<sup>144</sup> Entretien 1

<sup>145</sup> Entretien 10

<sup>146</sup> Entretien 7

élevage laitier en système totalement herbager lors de son passage au bio afin d'être autonome sur la partie alimentation. En arrêtant les cultures de vente, il a réduit considérablement ses charges de structure. Par ailleurs, les effluents d'élevage sont valorisés dans les prairies comme fertilisants naturels. Pour garder une exploitation à taille humaine, il a choisi de pratiquer la monotraite afin de réduire les astreintes auprès du troupeau. Emilien<sup>147</sup> quant à lui a décidé de refonder son système d'exploitation en 2020 lors de sa conversion. Après avoir produit des taurillons d'engraissement pendant des années, il a mis fin à cette activité pour valoriser ses bâtiments autrement avec la création d'un atelier de vaches allaitantes. Cette instauration de l'élevage sur la ferme lui a permis de redéfinir complètement son assolement afin de mettre en place davantage de cultures bénéfiques en AB et valorisables en fourrage. Cet équilibre entre les productions lui garantit une bonne autonomie ainsi qu'un respect de son sol. A terme, Emilien voudrait essayer d'aller encore plus loin dans les techniques agronomiques innovantes. En début d'hiver prochain, il envisage ainsi, si les conditions météorologiques le permettent, de faire pâturer ses blés semés en septembre par ses vaches afin de rendre la plante plus résistante aux maladies et de maximiser ses rendements.<sup>148</sup> Pour ces fermes engagées dans une révolution agronomique totale vers l'AB, la déconversion n'est pas une solution.

Il faut toutefois faire attention à ne pas tomber dans l'écueil d'une typologie trop restrictive. La transition vers l'agriculture biologique est tellement complexe qu'elle se fait sur le temps long. Ainsi, les agriculteurs dans une logique adaptative peuvent très bien adopter une logique de transition à plus long terme. De plus, une ferme conventionnelle ayant déjà un système extensif verra sa transition systémique vers la bio plus rapidement exécutée que les fermes intensives gourmandes en intrants. Cette classification en trois groupes permet toutefois bien de comprendre, à l'instant présent, ce qui caractérise les exploitations déconverties bien que l'impératif économique prime souvent sur l'aspect technique.

### **3. La structure économique de la ferme.**

L'analyse d'un dernier ensemble de variables d'ordre économiques permet de comprendre ce qui conduit certains paysans à la déconversion. La résilience d'une exploitation dépend beaucoup de la structure économique de la ferme. En effet, la rentabilité

---

<sup>147</sup> Entretien 8

<sup>148</sup> Idele. (2023). Le pâturage des céréales destinées à la récolte.

en agriculture biologique est conditionnée par le bon équilibre financier de l'exploitation. Des disparités s'observent ainsi selon la situation économique au moment de la conversion. Par exemple, une ferme céréalière de 300 hectares fortement endettée ne connaîtra pas la même trajectoire en AB qu'une ferme laitière extensive de 30 vaches en système herbager. L'installation constitue donc une étape clé. Le coût de la reprise d'une exploitation peut ainsi peser sur la trajectoire future de la ferme en bio. De lourds investissements initiaux vont souvent de pair avec un fort niveau d'emprunts. De fait, l'agriculteur endetté est plus susceptible de tomber dans la nécessité de devoir produire plus pour faire du résultat afin de rembourser ses crédits. S'en suit alors une course folle en avant menée au rythme des aggrandissements successifs dictés par l'impératif du "toujours plus". Cet écueil marchand semble difficilement conciliable avec un mode de production reposant sur la prise en compte des limites intrinsèques de la nature. L'étape de l'installation est donc très importante puisqu'elle permet ou non de construire à une exploitation viable à échelle humaine. Les "non-issus du monde agricole" semblent ainsi avoir un avantage comparatif net dans la mesure où ils ont la possibilité de monter dès le départ un projet en phase avec les principes de la bio. Les nouveaux agriculteurs bio sont souvent porteurs d'après Sylvie Colas, secrétaire générale de la Confédération Paysanne, de plus petits projets raisonnés avec moins d'endettement. De fait, ils ont les mains plus libres pour aborder leur système biologique sans risquer de tomber dans les travers du système industrialisé. Avec moins d'engagement financier, ils sont aussi plus indépendants pour prendre des décisions. Philippe Grégoire, président du Samu Social Agricole estime quant à lui que les nouveaux bio doivent dans l'idéal partir avec une reprise ne dépassant pas les 250.000€ afin de construire un projet en cohérence avec le bio dès le départ qui leur garantit un bon niveau de revenu.

*“Si tu pars avec beaucoup d'investissement, tu vas être obligé de produire beaucoup pour atténuer l'endettement et rembourser. Ah bah oui. Et en produisant beaucoup tu vas tomber dans la spirale, renouvellement des machines, agrandissement des bâtiments et ça y est t'es pris dans le rouleau compresseur de l'agriculture industrielle.”*

Philippe Grégoire, Entretien 7.

Selon lui, un système bio doit être intégré à l'installation pour bien fonctionner ou alors que l'exploitation soit proche du modèle bio avec un mode de fonctionnement déjà extensif. L'essentiel est selon lui de réussir à s'extraire des carcans économiques du système

conventionnel en ayant une approche mesurée. Les exploitations fortement endettés auront *de facto* plus de mal à se détacher de leurs emprunts pour produire en bio. Parmi les agriculteurs interrogés seul Emilien est non issu du monde agricole mais il a repris une grande exploitation qui n'était pas encore en bio. Tous les autres sont donc d'anciens agriculteurs conventionnels déjà insérés dans un système financiarisé. Une fois le passage en bio acté, il convient de toujours faire attention au niveau d'endettement pour assurer la pérennité du système. D'après les chiffres du ministère de l'Agriculture, les exploitations biologiques sont en moyenne plus endettées que celles conventionnelles. Cela s'explique par le fait que les agriculteurs bio sont en moyenne plus jeunes et que la certification en AB nécessite parfois des aménagements d'infrastructures. Des disparités s'observent ainsi en fonction des filières. Les fermes bio en production avicole et porcine semblent avoir un niveau d'endettement nettement plus important en bio tandis que les fermes en grandes cultures ou en bovin lait ont des niveaux proches des fermes en conventionnel. En bovin viande les fermes bio ont ainsi un taux d'endettement de 66,2% contre seulement 56,3% en conventionnel<sup>149</sup>. Benoit par exemple a construit un tout nouveau bâtiment pour son troupeau de vaches allaitantes. L'effondrement du prix de la viande lors de la crise l'a rapidement mis au pied du mur. Il a ainsi dû se déconvertir pour trouver une porte de sortie en intensifiant davantage sa production.

Le mode de commercialisation retenu sur l'exploitation agricole peut également être un élément intéressant pour échapper à la reprise marchande du bio. Ainsi, plus de la moitié des fermes bio choisissent de commercialiser leur production en vente directe sans intermédiaire.<sup>150</sup> Il s'agit toutefois le plus souvent de petites fermes ayant un chiffre d'affaires inférieur à 100.000€. La vente directe est aussi présente en élevage laitier bio quand elle est associée à un outil de transformation de yaourt ou de fromage. Ce débouché peut être utile pour se réappropriier les marges en sortant des filières longues mais ne constitue absolument pas une réponse absolue. La vente directe demande une lourde charge de travail qui peut miner la rentabilité de l'activité. Jeremy<sup>151</sup> a par exemple cessé son activité de vente directe à la ferme à cause de la quantité de travail que cela lui demandait. De plus, la vente directe requiert un bassin de population assez important afin d'avoir une clientèle suffisamment stable tout au long de l'année. Pour les exploitations en grandes cultures, la vente directe ne

---

<sup>149</sup> Agreste. (2020). Les performances économiques des exploitations en agriculture biologique.

<sup>150</sup> Agence Bio. (2023). Etude de la vente directe en agriculture biologique

<sup>151</sup> Entretien 9

peut être associée qu'à un atelier de transformation ce qui accentue considérablement les coûts. Une solution pour l'AB réside dans la contractualisation avec des filières locales payant les matières premières agricoles à de meilleurs prix. Emilien<sup>152</sup> travaille par exemple sur sa commercialisation en se rapprochant de meuneries locales afin d'aller chercher de la valeur ajoutée. Pour lui, la complexification du métier induite par l'AB doit aussi s'élargir à la commercialisation afin d'aller au bout du système. Il pense ainsi que cela rendra sa ferme plus résiliente face aux aléas de marché et peut lui permettre de sécuriser son système bio.

### **C. Quel rapport à l'agriculture biologique entretiennent les déconvertis ?**

Une fois la porte de la déconversion franchie, comment les agriculteurs et agricultrices perçoivent-ils l'agriculture biologique ? Le rapport des déconvertis à l'AB est assez alambiqué puisqu'il oscille entre rejet et regret. Si certains profils sont frustrés de n'avoir pas pu mener la démarche jusqu'au bout, d'autres adoptent au contraire un discours anti-militant clairement hostile à la bio. Quoi qu'il en soit le passage en agriculture biologique a été formateur et constitue de fait une expérience significative dans la trajectoire professionnelle d'un agriculteur. Certains tentent ainsi de conserver plusieurs techniques ou acquis du bio afin de mieux raisonner leurs pratiques en conventionnel.

#### **1. Le ressentiment à l'égard des autres acteurs.**

L'arrêt de certification en agriculture biologique n'est, dans le cadre des entretiens réalisés, pas perçu comme un échec personnel. Les agriculteurs déconvertis entretiennent davantage du ressentiment à l'égard des autres acteurs structurants de la bio. Ils se présentent ainsi comme les victimes collatérales d'une conjoncture macroéconomique plus forte qu'eux. La plupart des agriculteurs interrogés croyaient profondément en la bio. La principale raison de leur colère réside donc dans le décalage entre ce qui leur a été vendu et la réalité de ce qu'ils ont vécu. L'Etat est en ce sens le premier coupable pointé du doigt par la majorité des répondants. Les déconvertis accusent en effet l'Etat de ne pas avoir tenu toutes ses promesses concernant le développement du bio. Des décisions inappropriées comme la suppression de l'aide au maintien ou la promotion de la certification HVE ont eu des conséquences désastreuses sur le moral des agriculteurs bio. Cela a accentué l'idée que l'AB n'est pas

---

<sup>152</sup> Entretien 8

réellement soutenue par les pouvoirs publics. L'Etat est ainsi accusé d'avoir vendu du rêve aux agriculteurs bio en leur faisant croire non seulement qu'il y avait de la place dans la filière pour tous mais aussi que leur situation allait s'améliorer avec la conversion. Pour Rémi,<sup>153</sup> l'Etat a "cassé le marché de niche de la bio" en ouvrant les vannes sans opérer de gestion des volumes. La crise était ainsi donc couru d'avance. D'autant plus que "la grande euphorie du bio promise" n'a pas eu lieu si bien que la déconversion apparaît pour le cultivateur du Pas-de-Calais comme la conséquence d'une promesse non tenue". Philippe Grégoire va lui encore plus loin dans sa critique.

*"On dit que le bio est dans une grande crise mais c'est pas vrai, il est dans une grande crise parce qu'on l'a organisé, parce qu'on finance l'autre système et qu'on laisse le bio se débrouiller". On a menti aux gens. l'Etat a trahi les agriculteurs bio en ne tenant pas ses promesses. On le voit sur les retards de paiement, on a traité les agriculteurs bio comme des gueux."*

Philippe Grégoire, Entretien 7.

Par ailleurs, des agriculteurs dénoncent la simplification opérée par l'Etat dans sa stratégie de développement du bio en France basé sur des incitatifs financiers en fonction des cultures. Cette approche donne l'impression d'une déconnexion entre les injonctions politiques et les réalités vécues sur le terrain par les paysans qui alimente un ressentiment assez marqué.

*"Moi quand je mets en place une culture c'est pour la récolter, pas pour cocher des cases et faire plaisir à Ursula. C'est pas ça l'agriculture on est pas des communistes on peut pas contrôler les assolements des fermiers à ce point là. Dans les bureaux à Paris ou à Bruxelles, on se demande ce qu'ils calculent hein parfois."*

Benoit, Entretien 3.

Les déconvertis en veulent aussi aux acteurs de l'amont et de l'aval qui se sont massivement desengagés lors de la crise de la bio après avoir incité leurs agriculteurs à se convertir pendant des années. Ce va et vient a laissé à des personnes comme Jérémie ou

---

<sup>153</sup> Entretien 2

Thierry<sup>154</sup> le sentiment de n'être que des pions au service des grands groupes qui, en bio comme en conventionnel, "profitent du travail des agriculteurs pour faire du profit". Les acteurs structurants de la bio sont ainsi vu comme des "profiteurs de crise" qui n'agissent pas dans l'intérêt exclusif des producteurs. Le sentiment d'être une victime d'un système technico-économique plus fort qu'eux est assez présent dans le discours des déconvertis.

Certains en revanche abordent l'après déconversion avec beaucoup de rationalité et de recul en considérant comme Thierry que le retrait des grosses fermes va "laisser place à des gens plus convaincus" par le bio. Il estime avoir tenté sa chance en se convertissant à l'agriculture biologique et voit donc la déconversion comme un simple "retour à la normal". D'autres ont profité de leur période en AB pour reconstituer un peu de trésorerie afin de développer de nouveaux projets sur la ferme et n'ont donc pas d'animosité envers la filière.

## **2. L'adoption d'un discours anti militant.**

Le monde agricole est un monde rempli de fierté et de pudeur. Certains déconvertis adoptent en ce sens un discours directement hostile au bio pour tenter de rationaliser leur choix et de le crédibiliser aux yeux de la profession. L'essentiel est donc de présenter la déconversion non pas comme un échec personnel mais comme un échec de l'agriculture biologique en général afin de préserver sa réputation dans le milieu. Pour ce faire, certains choisissent de revendiquer une position clairement opportuniste pour faire passer leur décision comme un simple revirement stratégique. Ils tiennent ainsi un discours négatif afin de s'éloigner de l'agriculture biologique. Il s'agit en quelque sorte d'un effet inverse de la dynamique psychologique transitionnelle étudiée par Denise Van Dam.<sup>155</sup> C'est ainsi le cas de Michael qui s'affirme directement comme hostile à l'AB en tant que telle.

*"Moi je le dis c'est l'appât du gain qui nous a poussé. Moi je ne suis pas du tout convaincu par le bio, d'ailleurs je ne l'ai jamais été. [...] Le désherbage en bio ça a été affreux, j'ai compris pourquoi on avait inventé les produits phytos justement."*

Michael, Entretien 11.

---

<sup>154</sup> Respectivement entretien 9 et 2.

<sup>155</sup> Van Dam Denise, Nizet Jean et Dejardin Marcus. (2010). « La transition des agriculteurs conventionnels vers le bio : une dynamique cognitive et émotionnelle. » Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 85(1), p159-181.

D'autres agriculteurs plus tempérés cherchent plus ou moins explicitement à rendre le bio non souhaitable en tenant un discours militant inversé. Ces agriculteurs déconvertis cherchent ainsi à critiquer le bio et ses vertus pour mettre en avant les défauts de cette agriculture afin de la rendre non désirable. Est principalement pointé du doigt dans les entretiens réalisés, le problème du travail du sol vu comme excessif en AB. En effet, l'agriculture biologique implique dans la majorité des cas un accroissement du travail du sol pour pallier le non usage de produits phyto. Le labour permettant par exemple de mieux gérer la pression des mauvaises herbes. Toutefois, ces pratiques, en plus d'être gourmandes en énergie et en temps de travail, peuvent accentuer la dégradation des sols agricoles avec l'apparition de problématiques comme la perte de fertilité ou l'érosion. C'est donc la pertinence écologique de l'agriculture biologique qui est ici remise en question. En effet, certains agriculteurs déconvertis considèrent que la préservation de la vie du sol est écologiquement plus efficace que le non usage de produits phytosanitaires de synthèse. Ils estiment qu'il est plutôt nécessaire de mettre l'accent d'abord sur la préservation des sols et le maintien de leur fertilité en limitant le travail du sol et en conservant une couverture végétale le plus longtemps possible. Ces pratiques, généralement associées à l'agriculture de conservation des sols, permettent d'obtenir un bénéfice écologique réel en stockant du carbone et en préservant la vie microbienne du sol. Elles sont toutefois fortement dépendantes au célèbre glyphosate qui permet de nettoyer les parcelles sans avoir à les travailler<sup>156</sup>. Il existe donc une tension, un équilibre à trouver entre la pratique de l'AB et la préservation des sols. Certains déconvertis attaquent donc la bio dans sa raison d'être en la qualifiant d'anti-écologique.

*“Lorsque j'ai déchaumé les champs qui étaient en trèfle dactyle en bio la première année, il y a un moment donné c'était gras, je suis descendu du tracteur, et je me suis dit, mais qu'est-ce que je fais là ? Ça serait plus simple de mettre 1,5 litre de glyphosate et de semer en direct. Mais comme c'était en bio, bah on n'avait pas le choix. Et ce jour-là, j'ai dit, je ne pense pas qu'on parte dans le bon. [...] Les pouvoirs publics eux ils ne voient que par le bio. Mais quand on parle intrinsèquement de biodiversité et d'analyse de sol, on est bien*

---

<sup>156</sup>Chabert Ariane et Sarthou Jean-Pierre. (2017). « Agriculture de conservation des sols et services écosystémiques ». *Droit et Ville*, 84(2), p135-169.

*plus vertueux écologiquement en agriculture de conservation des sols qu'en agriculture biologique avec un travail profond.”*

Aurélien, Entretien 1.

L'argumentaire de la conservation des sols n'est pas cas isolé. Sur les huit exploitations déconverties interrogées, cinq ont parlé d'une préférence écologique pour l'agriculture de conservation des sols. Les agriculteurs tentent ainsi de légitimer *a posteriori* leur déconversion en montrant qu'ils adoptent dorénavant une agriculture encore plus efficace écologiquement parlant. Peut-être que ce rapprochement vise aussi à se dissocier de la figure de l'opportuniste s'étant converti en bio à des fins économiques. L'adoption d'un narratif écologique permet donc en un sens de revaloriser socialement la déconversion en la présentant comme une décision vertueuse.

### **3. Quelle agriculture après la déconversion ?**

Aucun des agriculteurs déconvertis interrogés n'a cessé son activité agricole. Comme dit dans l'introduction, quelques déconversions existent par le simple fait qu'un agriculteur parte à la retraite ou qu'il cesse son activité. Depuis 2022, les déconversions pour arrêt d'activité en élevage laitier représentent 18% du total selon le CNIEL. Pour les autres, qui se déconvertissent afin de retourner vers un système conventionnel se pose alors la question de la conservation ou non des pratiques apprises lors du passage à l'AB. La conversion à l'agriculture biologique démontre par la force des choses la possibilité de faire autrement. La complexification agronomique ainsi que la réflexion systémique de la bio ont ainsi prouvé aux agriculteurs qu'il était possible de faire mieux avec moins d'intrants. La majeure partie des agriculteurs interrogés gardent donc des pratiques plus écologiques au moment de revenir en agriculture conventionnelle. Ils s'inscrivent ainsi dans une troisième voie entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle pratiquée avant leur conversion. Cette agriculture raisonnée et écologisée constitue ainsi une synthèse des différentes expériences de la carrière de ces agriculteurs qui prennent acte des limites de chaque système.

*“Le bio ça m'a montré que la chimie c'est pas toujours une solution quoi. Et que c'est même une grande partie du problème d'ailleurs.”*

Thierry, Entretien 2.

Cela accentue la prédominance de la justification économique de la déconversion dans la mesure où les pratiques agricoles tendent à rester plus ou moins écologiques après la déconversion chez la majorité des agriculteurs interrogés. Thierry entend ainsi mettre en place sur sa ferme sa propre conception de l'agroécologie sans avoir à subir les contraintes de la certification. Il souhaite donc conserver l'équilibre de son assolement dans la mesure où il perçoit les bénéfices d'une rotation longue tant sur la vie du sol que sur la résistance des cultures. De même, il continue à réaménager son parcellaire autour d'îlots plus petits disposant de surfaces d'intérêts écologiques nombreuses afin de pratiquer le pâturage tournant dynamique sur son exploitation<sup>157</sup>. L'apprentissage de la gestion plus poussée des couverts végétaux durant sa période bio est aussi fortement utilisée. En général, c'est leur rapport au métier et à la complexité agronomique de l'agriculture qui a évolué. Jeremy<sup>158</sup> dit ainsi vouloir pousser plus loin sa réflexion globale vers plus d'autonomie sur son exploitation. Ils voient ainsi la période en AB comme un moment de passage bénéfique qui leur a permis de développer autant de projets que de réflexions.

Sébastien et Henri<sup>159</sup> ont quant à eux une situation bien particulière qu'il est pertinent de mentionner. Tous les deux éleveurs laitiers ont choisi de ne déconvertir que leur atelier de vaches laitières tout en conservant leurs terres en agriculture biologique. Cette différenciation permet de maximiser leurs intérêts en allégeant leurs coûts de production sur la partie laitière du fait de normes moins exigeantes. De plus, ils continuent de bénéficier des tarifs plus élevés de l'AB pour leurs productions végétales ainsi que des aides CAB et des éco régimes. Ils gardent de fait une meilleure sécurité sur leur exploitation. Ces cas de déconversions partielles sont de plus en plus nombreuses selon Jean-Luc Giteau<sup>160</sup>. Elles constituent ainsi un vivier d'exploitations facilement recertifiables en seulement six mois qui peuvent servir de "tampon" pour les industriels. En effet, la déconversion partielle est un retrait qui n'est pas un départ. De fait, ces agriculteurs et agricultrices envisagent éventuellement de revenir si la tendance de marché s'améliore à moyen terme. Ce cas de figure semble donc être une forme d'adaptation rationnelle à la crise que rencontre l'AB qui laisse aux paysans davantage de marge de manœuvre.

---

<sup>157</sup> Le pâturage tournant dynamique consiste à séparer les prairies en petits îlots qui seront pâturés pendant une courte période de deux ou trois jours par le troupeau. Une rotation est ainsi effectuée afin de laisser le temps à l'herbe de se régénérer et donc de maximiser le pâturage.

<sup>158</sup> Entretien 9

<sup>159</sup> Respectivement entretien 12 et 6

<sup>160</sup> Entretien 16

D'autres déconvertis enfin ont traversé une situation économique particulièrement instable lors de leur conduite de l'AB avec des pertes de trésorerie conséquentes. L'agriculture biologique apparaît pour eux comme un réel traumatisme. Leur retour à l'agriculture conventionnelle est ainsi marqué par le retour intensif des intrants afin de sécuriser leurs productions. Lionel<sup>161</sup> a par exemple globalement rompu avec l'agriculture biologique en réadoptant son mode de fonctionnement conventionnel. Après avoir connu deux années traumatisantes marquées par des niveaux de rendement historiquement bas, il ne peut plus se permettre de ne rien récolter ni de faire des expériences. Il a donc choisi de sécuriser ses rendements afin de faire du résultat pour être capable de rembourser ses emprunts. D'autres comme Aurélien ont aussi rompu avec la bio en réutilisant des produits phyto pour gérer la problématique du désherbage sans travailler ses sols. Pour lui, la rupture avec la bio est consommée dans la mesure où cette agriculture n'est selon lui pas adaptée aux nécessités écologiques de l'agriculture. Aurélien priorise la restauration de la fertilité des sols avec un usage raisonné de la chimie afin d'accroître son efficacité écologique.

*“Après que dire de plus ? Après la dernière récolte bio quand c'était fini et qu'on a pu semer du colza, le premier matin où j'ai désherbé, j'ai déplié la rampe et j'ai dit, allez, c'est fini, fin du bio. Ouf. C'était plutôt une libération”.*

Aurélien, Entretien 1.

Il y a autant de raisons de se déconvertir qu'il y a de déconvertis. La déconversion est le fruit d'un cheminement personnel des agriculteurs qui après un calcul souvent rationnel décident d'arrêter la certification. La principale raison reste toutefois le manque de rentabilité économique qui fragilise directement la bonne santé économique de la ferme. D'autres difficultés provoquées par la mise en œuvre des techniques de l'AB finissent souvent de convaincre les paysans. De fait, plusieurs variables peuvent influencer sur le niveau de résilience des exploitations agricoles. La déconversion est ainsi intimement liée à la conception que l'agriculteur se fait du bio et à son engagement dans la transition. Les déconvertis gardent quoiqu'il arrive des traces de leur passage en bio après l'arrêt de certification. Les trajectoires des agriculteurs post-déconversions sont donc assez diverses et peuvent varier selon les exploitations.

---

<sup>161</sup> Entretien 10

## **Conclusion.**

La déconversion en agriculture biologique n'est souvent pas un choix mais une nécessité économique pour assurer la survie de l'exploitation. Les fermes déconverties étaient dans l'impasse, parce qu'on les y a mené ou parce qu'elles s'y sont enfermées. Les conclusions de ce mémoire de recherche tiennent en ses deux affirmations : "fixer un objectif ne suffit pas à construire une politique publique" et "l'agriculture biologique fonctionne quand on réussit à la faire fonctionner". Tant au niveau macro que micro, la déconversion apparaît comme la résultante du manque de réalisme entre les effets d'annonces et la réalité de ce qu'est l'agriculture.

Ce mémoire de recherche aura permis de montrer que la crise de la bio est polyforme. La déconversion n'est pas simplement un épiphénomène ni un rééquilibrage de marché. Elle trouve ses justifications dans la fragilité structurelle de l'agriculture biologique en France. L'effondrement du marché bio après la pandémie mondiale de la Covid-19 a bien mis en exergue les limites de la filière. L'AB s'est massivement développée cette dernière décennie avec une croissance à deux chiffres portée par le dynamisme de la demande et l'insuffisance de l'offre. Touchés de plein fouet par l'inflation, les ménages français ont cependant délaissé les produits bio souvent perçus comme inaccessibles. La baisse drastique de la consommation a semé un vent de panique chez l'ensemble des acteurs structurants de la filière. Ainsi, la grande distribution, après avoir participé à sa démocratisation, a abandonné le bio pour répondre à une demande heurtée par la baisse du pouvoir d'achat. Les rayons bio ont ainsi laissé place aux rayons discount. Par ailleurs, la grande distribution a parfois été accusée de gonfler artificiellement les prix des produits labellisés AB en profitant de leur image de cherté afin de pratiquer la surmarge. La baisse de l'offre disponible et l'augmentation des prix ont donc généré une contraction des débouchés laissant craindre une crise de surproduction. Les industriels ont rapidement réagi en déclassant les surplus de matières premières biologiques sur les lignes de production conventionnelles entraînant de fait une baisse du prix départ-ferme payé au producteur. A terme, les industriels se sont désengagés en stoppant les contrats bio afin de réorienter leurs producteurs sur d'autres segments de marché. Ces décisions de retrait prises en réaction à la crise ont eu un effet particulièrement destructurant sur la filière AB en mettant de nombreux producteurs dans l'impasse. Au-delà de la crise conjoncturelle, la déconversion est aussi et surtout la conséquence de nombreuses fragilités

structurelles. La politique de développement de la bio reposant sur la fixation d'objectif de SAU portée par les pouvoirs publics a ainsi mis, dès le départ, la filière sur le mauvais pas. L'atteinte d'objectif surfacique semble nier la complexité de l'agriculture. Le bio de masse s'est ainsi avéré être une stratégie contre productive qui a entraîné vers la filière des exploitations n'ayant ni la bonne configuration ni la possibilité pour mener une transition systémique vers la bio. Cette approche basée sur la labellisation a précipité l'échec du bio en intégrant ce qui était initialement une critique fondamentale du productivisme dans le système marchand de l'agriculture conventionnelle caractérisé par des filières longues et standardisées. Cette conventionnalisation du bio a érodé les exigences du cahier des charges et précipité les agriculteurs et agricultrices dans le mur. Par ailleurs, l'AB semble être encore trop peu structurée sur le territoire national. La bio est une agriculture marginale et marginalisée par de nombreux acteurs qui n'ont pas intérêt à accélérer son développement dans la mesure où cette agriculture est moins rentable pour leurs activités. Les essais de structuration et de sécurisation des débouchés du bio à travers les lois EGalim se sont d'ailleurs révélés être insuffisants. L'agriculture biologique semble ainsi faire face à un plafond de verre qui rend plus difficile sa généralisation. La déconversion reste avant toute chose une trajectoire vécue par les agricultrices et agriculteurs. Pour justifier leur décision, ceux-ci avancent plusieurs éléments justificatifs dont le premier reste la non rentabilité économique. La stagnation des prix combinée à la hausse des coûts de production a poussé de nombreuses fermes à quitter le label pour assurer le maintien de leur activité. Ce marasme économique est accentué par la difficile mise en place technique de la bio. L'agriculture biologique implique nécessairement une refonte systémique de l'exploitation autour des équilibres naturels pour fonctionner. La complexification du métier induite par cette approche n'a pas été forcément réussie pour tous les agriculteurs qui ont dû faire face à des problématiques de désherbage ou à de trop fortes baisses de rendement. Toutefois, des variables lourdes comme le niveau de transition technique opéré ou la structure économique de la ferme peuvent influencer sur le niveau de résilience et donc *in fine* le rapport à la déconversion. Les agriculteurs et agricultrices bio sont plus ou moins susceptibles de se déconvertir selon la définition qu'ils donnent et selon ce qu'ils sont venus chercher dans le label AB. Le rapport au bio est propre à chaque exploitation. Le type d'agriculture mis en place après la déconversion l'est donc aussi. Entre rejet et regret, l'attitude des déconvertis face à l'AB est alambiquée et multiple. Ceux-ci cherchent avant tout à rationaliser et justifier leur choix aux yeux de la profession en montrant les limites de l'agriculture biologique. La

déconversion apparaît donc comme la révélation des difficultés que rencontre l'agriculture biologique à passer l'épreuve du changement d'échelle.

Si l'agriculture biologique est une solution de choix dans la réalisation des objectifs en matière de transition agroécologique, elle peut aussi ne pas être la réponse absolue. Le premier écueil tient peut être dans l'idée même de généralisation de l'AB en France. Le modèle économique de l'agriculture biologique est qu'on le veuille ou non fondé sur la niche. La justification de l'existence de l'AB comme un segment de marché offrant un prix supérieur réside dans le fait même que cette agriculture est une alternative fondamentale à l'agriculture conventionnelle. Ainsi, l'incrustation de la bio dans des filières longues déconnectées du lien au sol risque de dévoyer le message initial de la bio. L'AB repose sur une critique de fond du paradigme conventionnel, il convient de préserver la substance de cette critique. La stratégie de l'Etat vise à transformer une philosophie globale en un simple outil permettant d'atteindre des objectifs artificiels. Mais une philosophie ne peut pas fonctionner quand elle est simplifiée. Cela aboutit à des situations parfois absurdes avec des cas de figure devenant parfois même anti-écologique. La bio n'est en l'espèce pas forcément adaptable partout. Il s'agit d'une voie parmi d'autres vers l'agroécologie. Chaque filière semble disposer d'enjeux spécifiques en matière de transition écologique. Il semble donc inopportun de mettre à égalité un élevage extensif et une ferme céréalière intensive. En ce sens, la bio devrait d'abord s'adresser aux filières qui peuvent la mettre en place. Les problématiques d'une ferme céréalière gourmande en intrants sont avant toute chose relatifs à la préservation de la fertilité des sols. L'agriculture de conservation semble *a priori* plus adaptée pour répondre aux enjeux écologiques de ces exploitations. A l'inverse, le maraîchage, qui fonctionne à plus petite échelle et pour lequel les productions sont directement consommées, est plus adapté à l'agriculture biologique. Il faut aborder la question de l'agriculture biologique en reconnaissant ses limites pour ne pas dévoyer son message. Faire adopter l'AB à de grandes exploitations incrustées dans des filières longues paraît être contre productif. L'agriculture française n'est pas un bloc monolithique, il semble par conséquent pertinent d'adopter une approche différenciée selon les filières et les régions. La bio est l'agriculture la plus vertueuse quand elle est bien faite. Il s'agit d'un outil formidable vers lequel doit tendre toute l'agriculture, il serait donc dommage de le condamner en dévoyant et son message et son mode de fonctionnement. Le message de l'AB est le bon. Il faut complexifier l'agriculture, renforcer l'autonomie des fermes et sortir de la systématisation des pratiques. Il faut engager cette transition dans laquelle chaque agriculteur

et agricultrice se réapproprie son métier tant d'un point de vue technique que stratégique. La clé n'est pas de fermer les yeux sur les problèmes mais de donner les moyens aux agriculteurs d'y répondre. La réponse ne passera jamais par une solution d'ensemble. Le bon développement de la bio ne peut pas se faire par la simple fixation d'objectifs superficiels arbitraires qui amène vers la filière des acteurs non engagés dans la volonté d'une refonte systémique. Toutefois, si le bio n'est pas toujours la solution, le retour en arrière l'est encore moins. La profession doit urgemment être capable de se fixer un nouveau cap vers la transition agroécologique. L'atmosphère actuelle est marquée par le retour d'une petite musique productiviste qui justifie tous les discours anti-écologiques. Les attaques contre les politiques agricoles écologiques inquiètent dans la mesure où elles retardent des avancées pourtant nécessaires et urgentes. Par la même, cela renvoie l'image d'un monde agricole enfermé sur lui-même aux yeux de l'opinion publique. Pour mener la transition agroécologique, il faut donner les moyens aux agriculteurs de le faire en leur assurant de meilleurs prix. Nous sommes finalement dans une situation analogue à celle des années 1960. L'une de ces périodes « qui sépare le passé de l'avenir, qui n'est ni l'un ni l'autre et qui ressemble à tous les deux à la fois, et où l'on ne sait, à chaque pas qu'on fait, si l'on marche sur une semence ou sur un débris<sup>162</sup>. » Le monde agricole traverse une période charnière. L'Etat doit faire confiance à la profession pour engager elle-même la marche en avant tant attendue. En 1960 déjà, les nouvelles élites gaullistes ainsi que les nouveaux agriculteurs portés par le CNJA ont dû se battre ensemble contre les vieilles habitudes du passé gangrenant le monde agricole afin de construire un cadre conceptuel nouveau. La construction d'un nouveau paradigme agricole est un travail de longue haleine qui demande au moins autant de volonté politique que de bon sens paysan. Pour l'avenir de l'agriculture biologique, une question reste donc en suspens... Qui sera le Pisani de l'agroécologie ?

## **Bibliographie.**

### **Ouvrages.**

- Allaire Gilles et Benoit Daviron. (2017). *Transformations agricoles et agroalimentaires: Entre écologie et capitalisme*. Editions Quae. 432p.

---

<sup>162</sup> Alfred De Musset. (1836). *La Confession d'un enfant du siècle*. Paris

- Bouillot Pierre-Etienne. (2017). *Le droit face aux enjeux de l'agriculture durable*. Cosmografia. 267p.
- Bricas Nicolas. (2021). *Une écologie de l'alimentation*. Editions Quae. 312p.
- Bruneteau Bernard. (1994). *Les paysans dans l'État : Le gaullisme et le syndicalisme agricole sous la Ve République*. L'Harmattan. Alternatives Rurales. 282p.
- Denhez Frédéric. (2018). *Le bio Au risque de se perdre*. Buchet - Chastel. 128p.
- Dufumier Marc. (2012). *Famine au sud malbouffe au nord : comment le bio peut nous sauver*. NIL éditions. 196p.
- Fouilleux Eve et Laura Michel. 2022. *Quand l'alimentation se fait politique(s)*. Presses universitaires de Rennes. 350p.
- Gasselin Pierre, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier, et Jan Douwe Van der Ploeg. 2021. *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. éditions Quae. 396p.
- Lamine Claire. (2008). *Les intermittents du bio. Pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*. Editions Quae. 344p
- Lamine Claire et Stéphane Bellon. (2009). *Transitions vers l'agriculture biologique : Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Éducagri éditions. 316p.
- Marigot Ambroise et Adrien Manchon. (2019). *L'industrie bio française*. Presses des mines. 82p.

### **Chapitres d'ouvrage.**

- Fleury Philippe. (2011). Chapitre 7. Fertilité des sols en agriculture biologique. In *Agriculture biologique et environnement : Des enjeux convergents*. Éducagri éditions. 274p

- Fournier Stéphane et Jean-Marc Touzard. (2016). « Diversité et confrontation de modèles de production et d'échange au sein des systèmes alimentaires : vers une convergence ? » In *Systèmes agroalimentaires en transition*. Update Sciences and Technologies. Editions Quæ. 183p.
- Hellec Florence et André Blouet. (2014). « Chapitre 6. La conversion à l'agriculture biologique ». In *Dynamiques des agricultures biologiques*. Éditions Quæ. 260p.
- Poméon Thomas, Ève Fouilleux, Sylvaine Lemeilleur et Allison Marie Loconto. (2017). « Chapitre 10 - L'agriculture biologique en France, entre projet critique et conventionnalisation ». In *Transformations agricoles et agroalimentaires : Entre écologie et capitalisme*. Éditions Quæ. 432p.
- Streith Michel, Denise Van Dam et Jean Nizet. (2012). « Chapitre 7. L'agriculture biologique : un champ en tension ». In *Agroécologie - Entre pratiques et Sciences Sociales*. Éducagri éditions. 309p.
- Van Dam Denise et Jean Nizet. (2012). « Chapitre 13. Les agriculteurs bio deviennent-ils moins verts ? » In *Agroécologie - Entre pratiques et Sciences Sociales*. Éducagri éditions. 309p.

### **Articles académiques.**

- Alavoine-Mornas Françoise et Sophie Madelrieux. (2014). « Passages à l'agriculture biologique. Une diversité de processus ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 339-340 (janvier), p65-79
- Allaire Gilles. (2015). « Identité et diversité de l'AB : quels paradigmes pour un dessein de l'AB ? » *Pour 227* (3), p81-88.
- Allaire Gilles. (2016). « Que signifie le “ développement ” de l'Agriculture Biologique ? » *Innovations Agronomiques* 51, p1-17.
- Allaire Gilles et Stéphane Bellon. (2014). « L'AB en 3D : diversité, dynamique et dessein de l'agriculture biologique ». *Revue Agronomie, environnement & sociétés*, p79-90.

- Allaire Gilles, Éric Cahuzac, Élise Maigné et Thomas Poméon. (2015). « Le développement de l'agriculture biologique et sa localisation ». *Pour* 227 (3): p237-250.
- Allaire Gilles, Éric Cahuzac, Thomas Poméon, et Michel Simioni. (2014). « Approche spatiale de la conversion à l'agriculture biologique : Les dynamiques régionales en France ». *Économie rurale* 339340 (1), p9-31.
- Baret Philippe, François Léger et Kevin Morel. (2018). « Au-delà des ruptures, quels horizons ? Dialogue entre deux agroécologistes ». *Pour* 234/235 (2): p313-322.
- Benoit Marc, Bertrand Dumont, Pietro Barbieri et Thomas Nesme. (2020). « Une agriculture durable pour nourrir la planète : l'élevage au cœur du débat ». *Innovations Agronomiques* p80-123.
- Benoit Marc, Lucille Steinmetz, Dorian Fléchet, Laurent Piet et Thomas Poméon. (2024). « Les productions d'élevage en AB en France : structures des fermes, répartition spatiale et évolution récente ». *INRAE Productions Animales* 37 (2).
- Benoît Marc, Marc Tchamitchian, Servane Penvern, Isabelle Savini et Stéphane Bellon. (2017). « Potentialités, questionnements et besoins de recherche de l'Agriculture Biologique face aux enjeux sociétaux ». *Économie rurale* 361 (5), p49-69.
- Biteau Benoît. (2018). « L'agro-écologie : clef d'une rupture vertueuse en agriculture ». *Pour* 234235 (2), p53-62.
- Buck Daniel, Christina Getz et Julie Guthman. (1997). « From farm to table: The organic vegetable commodity chain of Northern California ». *Sociologia ruralis* 37 (1), p3-20.
- Cardona Aurélie. (2014). « Le développement de l'agriculture biologique : effets directs et indirects dans le monde agricole et non agricole Une enquête en Île-de-France. » *Économie rurale*, 339-340(1), p183-194.

- Catteau Magali. (2023). « La crise de l'agriculture biologique : jusqu'où ira-t-on ? » *Paysans & société* 401 (5), p39-46.
- César Christine. (2003). « Les métamorphoses des idéologues de l'agriculture biologique:La voix de La Vie Claire (1946-1981) ». *Écologie & politique* 27 (1), p193-206.
- Chantre Emilia. (2013). « L'apprentissage des agriculteurs en transition agroenvironnementale ». *Pour* 219 (3), p141-150.
- Chatellier Vincent. (2024). « L'agriculture biologique et les produits animaux bio en France : après l'essor, le choc de l'inflation ». *INRAE Productions Animales* 37 (2).
- Chiron Jacques. (2015). « Biolait : des paysans producteurs ET vendeurs de lait bio, pour un commerce équitable au Nord aussi ». *Pour* 227 (3), p127-140.
- Darnhofer Ika, Walter Schneeberger et Bernhard Freyer. (2005). « Converting or Not Converting to Organic Farming in Austria, Farmer Types and Their Rationale ». *Agriculture and Human Values* 22 (1), p39-52.
- Dufeu Ivan et Ronan Le Velly. (2016). « Quelle régulation pour les filières biologiques ? » *Innovations Agronomiques* 51, p67-76.
- Dufumier Marc. (2023). « Agroécologie et agriculture paysanne ». *Écologie & Politique* 66 (1), p95-109.
- Fouilleux Ève et Allison Loconto. (2017). « Dans les coulisses des labels : régulation tripartite et marchés imbriqués. De l'eupéanisation à la globalisation de l'agriculture biologique ». *Revue française de sociologie* 58 (3), p501-531.
- Gafsi Mohamed et Jean-Luc Favreau. (2014). « Diversité des logiques de fonctionnement et durabilité des exploitations en agriculture biologique ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 339-340 (janvier), p129-143.
- Galliano Danielle, Benoît Lallau et Jean-Marc Touzard. (2017). « Coexistences et transitions dans l'agriculture ». *Revue Française de Socio-Économie* 18 (1), p23-30.

- Gillot Lucie. (2023). « [Crise de la bio] Arrêt sur l'image ». *Sesame* 13 (1), p38-43.
- Kressmann Gil. (2021). « L'ère du bio business est en marche ». *Paysans & société* 389 (5), p20-25.
- Kressmann Gil. (2022). « Un marché bio en crise profonde ». *Paysans & société* 393 (3), p34-40.
- Läpple Doris et Tom Van Rensburg. (2011). « Adoption of organic farming: Are there differences between early and late adoption? » *Ecological Economics* 70 (7).
- Leroux Benoît. (2015). « L'émergence de l'agriculture biologique en France : 1950-1990 ». *Pour* 227 (3), p59-66.
- Le Velly Ronan, Laurent Le Grel et Ivan Dufeu. (2016). « Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands ». *Économie rurale* 2016/6 (356).
- Margetic Christine. (2015). « La bio en France : des progrès mais peut mieux faire ». *Pour* 227 (3), p47-57.
- Nizet Jean et Denise Van Dam. (2014). « Les évolutions des exploitations agricoles bio ». *Économie rurale* 339340 (1), p165-181.
- Padel Susan. (2001). « Conversion to Organic Farming: A Typical Example of the Diffusion of an Innovation. *Sociologia Ruralis* 41 (1), p40–61.
- Pernin Jean-Louis. (2014). « Le bio à la cantine. Impact sur les attitudes et comportements des parents d'élèves ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 339-340, p113-127.
- Pluinage Jean. (2015). « Le passage à l'AB, révolution ou adaptation du modèle de l'exploitation agricole française ? » *Pour* 227 (3), p67-79.
- Reveret Jean-Pierre, Jacques Peltier et Hélène Boudier. (1981). « De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique, vers un nouveau paradigme ». *Sociologie et sociétés* 13 (1), p49-62.

- Samak Madlyne. (2021). « Devenir agriculteur biologique : Les conditions sociales d'une hétérodoxie professionnelle ». *Sociétés contemporaines* 124 (4), p125-150.
- Tassel Manon. (2018). « D'une « révolution agricole » à l'autre : redéfinir des cadres conceptuels ? » *Pour* 234/235 (2), p37-43.
- Teil Geneviève. (2012). « Le bio s'use-t-il? Analyse du débat autour de la conventionnalisation du label bio ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 332, p102-118.
- Touret Claire. (2015). « La bio au-delà d'un mode de production, un projet de renouveau socio-économique ». *Pour* 227 (3), p141-149.
- Van Dam Denise. (2015). « Après la conversion en bio, Comment maintenir le cap ? Stratégies, valeurs et émotions des agriculteurs bio en Belgique et en France ». *Pour* 227 (3), p113-121.
- Van Dam Denise, Jean Nizet et Marcus Dejardin. (2010). « La transition des agriculteurs conventionnels vers le bio : une dynamique cognitive et émotionnelle ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 85 (1), p159-181.
- Verdeau Laure. (2024). « Le bio : une agriculture d'intérêt général ». *Administration* 282 (2): p69-72.
- Vilain Lionel. (2023). « Haute Valeur Environnementale : les promesses déçues d'une certification ». Revue SESAME.
- Villemaine Robin. (2018). « Fidéliser, servir, rendre dépendant. Le travail d'attachement au sein d'une grande coopérative agricole ». *Sociologie du travail* 60 (3).

### **Rapports.**

- BASIC. (2021). Analyse de la création de valeur et des coûts cachés des pesticides de synthèse. Rapport de recherche.

- Belzile Luc, Eloise Gaudreau et Jingran Li. (2015). « Étude des facteurs socio-économiques de la conversion à l’agriculture biologique ». IRDA. Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec.
- Cour des Comptes. (2022) « Le soutien à l’agriculture biologique ». Rapport public thématique. Évaluation de politique publique.
- Cour des Comptes de l’Union européenne. (2024). « L’agriculture biologique dans l’UE - Des lacunes et des incohérences compromettent le succès de la politique menée ». Rapport Spécial.
- Drique Marie, Astrid Aulanier et Melanie Theodore. (2024). « L’injuste prix de notre alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ? » Secours catholique, CARITAS, Réseau Civam (et al).
- Gasselin Pierre, Geneviève N’Guyen, Thomas Poméon, Pierre Triboulet, Lucie Poline et Marianne Sanlaville. (2023). « Les enjeux de la coexistence et de la confrontation entre bio et non-bio ». Rapport, Région Occitanie - INRAE.
- Houpert Alain et Yannick Botrel. (2020). « La politique de développement de l’agriculture biologique : une évaluation ». Rapport d’information 277. Sénat.
- Le Provost Louise et Thomas Uthayakumar. (2024). « Agriculture bio : quels débouchés pour sauver la filière ? » Rapport d’étude. Fondation pour la Nature et l’Homme.
- Uthayakumar Thomas et Marie Rapaud. (2025). « Achats de bio en baisse : quel rôle de la distribution ? » Fondation pour la Nature et l’Homme. Rapport d’étude.

## **Annexes.**

### **Annexe 1 - Grille d'entretien pour les agriculteurs/rices.**

#### **I. Présentation**

1. *Quel est votre itinéraire personnel ? (études, installation cadre familial ou non, travaillé à l'extérieur avant, appartenance à un syndicat)*
2. *Quel est votre itinéraire professionnel ? (présentation de la ferme : SAU, type de production, appartenance CUMA, manière de travailler avant la conversion au bio)*

#### **II. Le rapport à l'AB**

3. *En quelle année vous êtes-vous converti au bio (moment de l'installation ou non) ?*
4. *Pourquoi s'être orienté vers l'AB ? Quel est votre cheminement ? Quelles étaient vos motivations initiales (éthiques, économiques,...) ?*
5. *Que saviez vous du bio à cette époque ? Pourquoi le bio et pas une autre forme d'agroécologie ?*
6. *Avez-vous eu le sentiment d'être bien conseillé et accompagné au moment de votre transition ?*
7. *Pendant votre activité en AB avez-vous rencontré des difficultés structurelles (pas de silos pour livrer le grain, pas accès semences bio, manque de conseillers techniques)*
8. *Avez-vous eu le sentiment d'être soutenu dans votre démarche par vos collègues/famille/acteurs agricoles du coin ?*
9. *Comment s'est passée la période de conversion ? réussi à assumer le surcoût ?*
10. *Avez-vous mis en place des stratégies pour mieux valoriser vos produits ? reprendre la facture ?*
11. *A quel point vous avez engagé une transition systémique et globale vers la bio (dans l'assolement, dans les techniques culturales,...)*

#### **III. La déconversion**

12. *Quand avez-vous fait le choix de la déconversion ? Y'a-t-il eu un élément déclencheur ?*
13. *Comment en êtes-vous venu à faire ce choix, quelles sont les principales raisons ? (non rentabilité économique, manque soutien des pouvoirs publics, pb technique, non structuration des filières)*
14. *Vous avez décidé cela seul ? Ou des acteurs vous ont encouragé à arrêter ?*
15. *Qui prenez vous pour responsable de la crise actuelle ?*
16. *Avez-vous eu le sentiment que l'on vous a menti / d'une promesse non tenue ?*
17. *Est ce que vous pensez que l'on doit continuer à encourager les conversions ? maintenir les objectifs ?*
18. *Est ce que ça va mieux depuis le retour au conventionnel ? Comment travaillez-vous maintenant ?*

## **Annexe 2 - Retranscription de l'entretien n°16 avec Jean-Luc Giteau.**

### **Quel est votre parcours et le détail de votre fonction ?**

Je suis issu du milieu agricole, mes parents étaient agriculteurs. J'ai fait des études à l'ESA d'Angers et je suis à la chambre d'agriculture depuis plus de 20 ans. J'ai commencé comme conseiller après j'ai fait de l'expérimentation et je suis aujourd'hui responsable d'une équipe de 17 personnes qui aborde les systèmes de culture et on coordonne toute l'activité agriculture biologique sur toute la structure. Notre projet stratégique est d'accompagner les transitions dont celle vers l'agriculture biologique.

### **Est ce qu'à la Chambre vous constatez ce phénomène de déconversion ? Est-ce une réelle tendance inquiétante ou juste un épiphénomène ?**

Alors oui on a une déconversion qui nous inquiète, les chiffres sont un petit peu tronqués puisque on obtient les chiffres via l'Agence Bio mais qui prennent en compte les déconversions totales. Nous sur le terrain on constate aussi des déconversions partielles avec des exploitations qui déconvertissent seulement un ou deux ateliers mais pas la totalité de la ferme. Ou alors qui déconvertissent sur un pas de temps sur lequel on est pas encore capable de mesurer les effets. Donc les chiffres voilent un peu la face de la réalité. Mais en étant en lien direct avec des laiteries ou des coopératives on entend parler de déconversion oui.

### **Et donc est-ce que vous pouvez identifier des filières plus vulnérables ou moins résilientes sur la région ?**

Quand la crise s'est mise en place après le début de la guerre en Ukraine, on a été sollicité de façon multi-acteur pour dire quelles étaient les filières les plus acculées qui devraient prioritairement avoir des aides et on était pas forcément tous d'accord, mais les acteurs citaient principalement l'élevage pour des questions de lourdeur en matière d'investissement. Et un peu de maraîchage aussi. Mais de toute façon la crise s'est généralisée sur toutes les filières. La crise a commencé autour de la filière porcine du fait de contraintes réglementaires assez fortes en matière d'ouverture du bâtiment qui généraient des investissements notamment en termes de modification de bâtiment. Après toutes les autres filières ont suivi.

**Est-ce que vous avez eu sur le terrain des échos d'opérateurs qui demandaient l'arrêt du bio à leurs agriculteurs pour passer vers d'autres signes de qualité comme le Label Rouge ?**

Oui, c'est une réalité pour d'autres filières depuis. Ça a commencé pour le porc car la problématique du porc c'est que la commercialisation se fait surtout avec le jambon mais ils ont des difficultés à valoriser le reste de la carcasse. Donc finalement la plus value étant sur le jambon et bien le prix du jambon a explosé ce qui fait que ça devenait invendable puisque les consommateurs voyant une hausse du simple ou double entre un jambon bio et un jambon classique, ils n'étaient pas prêts à mettre autant pour acheter du bio. Donc le porc a été assez rapidement rattrapé par une baisse de consommation et ducoup les opérateurs ont eu tendance à proposer des contrats aux producteurs sur d'autres segments de marché comme les Labels Rouges. Mais ils n'ont pas forcément dénoncé les contrats bio ils ont plutôt tendance quand c'était des contrats de trois ans par exemple à proposer un autre contrat avec un autre cahier des charges. En volaille certains opérateurs ont assumé un déclassement en partie à leur charge pour faire face à la baisse de commercialisation en bio mais ils l'ont assumé pendant quelques années mais en ne voyant pas le marché se redresser ils ont proposé des contrats sur d'autres segments de marché aux producteurs. C'est le cas aussi en lait maintenant. En céréales les contrats sont plus courts, ils sont annuels, donc on est passé à des contrats sur des volumes plus que sur des surfaces donc c'est le contenu des contrats qui a changé. Le mot d'ordre au sein de la filière c'était d'insister auprès des agriculteurs pour contractualiser dès l'emblavement afin d'assurer un débouché aux producteurs.

**En ce sens, est-ce que vous avez le sentiment que l'Etat s'est trompé dans sa stratégie de développement du bio en fixant simplement des objectifs de SAU ou en encourageant les conversions sans forcément prendre le temps de construire des débouchés par filière ?**

Moi je pense que l'Etat là où il y a eu maldonne c'est qu'ils ont fixé des objectifs ambitieux qui finalement étaient un prolongement du développement constaté de l'AB depuis 20 ans. Quand on regarde la cinétique de développement de la bio entre 2010 et 2020 on est quasiment sur une évolution à deux chiffres. Donc si on prolonge la courbe effectivement on peut avoir une tendance assez forte sur 5 - 10ans. Sauf que les choses se sont gâtées, on arrivait déjà à un plafond qu'on a commencé à

atteindre dès 2017. On l'a constaté en 2021 mais à l'époque personne n'en parlait même au niveau de l'Etat ils étaient sur des objectifs en terme de surface et en terme de pourcentage de producteurs bio beaucoup trop élevés par rapport à un marché qui était en train de se tasser. Après il y a des moyens qui ont été mis dans la conversion, des aides, mais la filière n'a pas pu assumer le déclin qui était en cours. Ce sont surtout les effets d'annonces qui étaient certainement surévalués.

**Pensez vous que nous sommes aujourd'hui capables techniquement/agronomiquement de généraliser le bio dans toutes les cultures et tous les systèmes de production ?**

Il faut regarder le côté technique sous le prisme économique car techniquement tout est faisable. Maintenant le problème c'est que économiquement on sait très bien que pour certaines cultures c'est plus compliqué. En Bretagne par exemple si on prend les principales cultures. Les prairies, il n'y a pas tant de différence de productivité entre le bio et le conventionnel. En maïs il n'y a pas tant que ça de pression maladie, on a une problématique de désherbage qui est gérée mécaniquement. Céréales là c'est plus compliqué à cause de la problématique maladie et la problématique désherbage. On a du mal à gérer mécaniquement les adventices en période hivernale à cause de la météo. En plus, la fertilisation d'une céréale est basée sur des produits indisponibles en bio ce qui fait qu'une céréale en bio produit deux fois moins de rendement en Bretagne. Donc si on veut passer en 100% bio ça veut dire qu'il faut être certain d'avoir un débouché qui est idéalement avec un prix de vente de la céréale deux fois plus cher en bio qu'en conventionnel pour combler le manque à gagner.

**La baisse des coûts de production en bio suffit-elle à compenser ce manque à gagner ?**

La marge en bio sera très orientée par le prix. On ne fait pas une économie de charges opérationnelles qui compensent la baisse de rendement. Non il faut vraiment avoir un prix de vente supérieur sinon on ne s'en sort pas.

**Y'a-t-il aussi un problème de répartition des marges sur les produits bio ?**

Oui totalement. Si on prend l'exemple du lait, un producteur conventionnel a des charges plus importantes mais il est capable d'atteindre les 10.000L par vache alors qu'en bio il va descendre à 5.000L. Vu l'écart de prix entre le lait bio et le lait conventionnel, en bio l'économie de charge ne compense pas le manque à gagner.

**L'Etat met l'accent sur l'aide à la conversion, n'est ce pas un problème de s'appuyer uniquement sur l'aide à la conversion pour combler cet écart de prix ?**

Ce qui est surprenant c'est qu'à l'époque où le bio était en plein développement il y avait une aide au maintien. Et maintenant que la bio est en crise, l'aide au maintien disparaît. Donc les agriculteurs qui ont plus de mal à dégager un revenu ont perdu une aide compensatoire qu'ils avaient par le passé, c'est illogique.

### **Donc l'Etat n'a pas tenu sa promesse ?**

Oui c'est assez surprenant. Et deuxième chose. Quand la nouvelle PAC s'est construite on était sur des niveaux d'accompagnement des producteurs bio qui étaient au même niveau que le HVE. Donc finalement on mettait au même niveau le conventionnel plus plus et le bio alors qu'il y a quand même une différence de productivité et de compétitivité.

### **D'ailleurs même sur le terrain on voit des choses étonnantes notamment sur la question des semences certifiées bio, est ce que la recherche et les semenciers prennent le bio au sérieux ?**

Oui après il ne faut pas opposer non plus bio et conventionnel il peut y avoir des recherches communes je pense. Après pour les semenciers c'est un calcul économique et rationnel assez logique. Car c'est une question de volume de vente. Quand on a 10% des semences qui partent en bio et 90% qui partent en conventionnel, une bonne majorité qui partent sur du maïs et sur des céréales et bien on fait de la recherche sur des maïs et des céréales conventionnels.

### **La Bretagne est l'étendard du modèle agricole productiviste est ce que sur votre terrain vous percevez une certaine hostilité envers le bio ? avec des freins qui existent ?**

Je ne pense pas qu'il y ait une opposition frontale en termes d'acteurs économiques. Honnêtement je ne pense pas. Le principal frein c'est le débouché. D'ailleurs quand on parle des débouchés la grande distribution a quand même eu un impact en matière de dynamique autour de la bio. Dès lors qu'il y a eu le début de la crise, beaucoup de magasins ont supprimé leur rayon bio et déréférencés certains produits bio. Quand on déréférence un produit bio en magasin car il ne permet plus de marger et bien ça provoque une baisse de débouchés directe pour les filières.

### **Donc finalement la déconversion n'est qu'un simple rééquilibrage du marché ?**

Totalement, moi je le traduis comme ça. Pour moi c'est un rééquilibrage du marché. Disons que les producteurs qui avaient les reins un peu plus solides financièrement car historiquement installés ou avec moins d'investissement derrière eux. Ceux là ont subi la crise mais ayant uniquement des dépenses de fonctionnement réussissait à s'en sortir mais ce n'est pas durable donc à un moment ça lâche et ça mène à la déconversion. Et puis il y a aussi un temps d'attente après la conversion si on veut se déconvertir pour ne pas rembourser les aides perçues. Donc il y a aussi un effet purge comme ça. Pendant un certain nombre d'années on a pas vu de déconversion mais on savait que passé les 5 ans de bio potentiellement on en aurait.

### **La littérature académique fait une typologie des agriculteurs bio entre l'opportuniste chasseur de prime et le convaincu. Sur le terrain on observe ce genre de profils ?**

Si on regarde les dynamiques de déconversions. Certains se sont déconvertis quand même très rapidement. Est ce qu'ils étaient vraiment persuadés par la bio ? Est-ce que ce n'était pas de l'opportunisme à l'époque ? Ceux qui se sont déconvertis très rapidement n'étaient pas davantage convaincus du bio plutôt que d'un autre système. Donc ceux-là potentiellement avaient profité d'aides et d'un marché porteur avec des prix élevés et une bonne rentabilité. Dès que les choses s'inversent, ils se déconvertissent. C'est une réflexion purement économique et opportuniste, ceux qui sont plus dans la tendance éthique/environnement certains étaient à l'inverse dans une situation déraisonnable économiquement. Ils avaient intérêt à se déconvertir car trop d'investissements, des prêts à rembourser et un déficit qui se creuse et pourtant certains ne se déconvertissent pas. Le débouché c'était même plutôt la cessation d'activité qu'ils voyaient car pour eux l'agriculture c'est l'agriculture bio.

**La bio demande nécessairement une complexification du métier d'agriculteur pour créer cet écosystème vertueux. Mais là aussi il y a des échelles dans la conversion entre quelqu'un qui n'utilise simplement plus de phytos et quelqu'un qui a engagé une approche globale ?**

Oui ceux qui ont eu cette réflexion globale finalement ils ont des résultats plus performants pour autant économiquement ils peuvent être rattrapés par des difficultés. Chez ceux qui n'ont pas eu cette approche certains avaient des difficultés avant la crise. Et là pour le coup c'était oui un problème technique d'approche globale qu'ils ne mettaient pas en œuvre. Mais là pour le coup je n'accuserai pas ceux qui se déconvertissent de ça actuellement.

**La phase de départ est essentielle, pensez-vous que la période de conversion soit aujourd'hui optimale ?**

Oui effectivement et c'est pour ça qu'il y a des aides de façon à avoir un tremplin pour les producteurs et compenser la baisse de productivité. On leur demande dans les premières années de produire selon le cahier des charges bio à des prix conventionnels. Maintenant je pense que c'était moins pire ces dernières années car les prix entre le conventionnel et le bio étant proches le coût du renoncement est moindre. Mais oui la problématique c'est la suppression de l'aide au maintien et le resserrement des prix entre conventionnel et bio sur une même période qui provoque une baisse de la rentabilité.

**L'enjeu est aussi du côté de la reprise de la facture pour mieux mesurer les coûts de production, est-ce qu'il y a d'autres outils comme les PAT sont utilisés en Bretagne ?**

Oui les PAT sont mobilisés. Mais dans le cadre de la loi Egalim là où on pensait avoir une marge de manœuvre c'est notamment avec les collectivités. Aujourd'hui il y a environ 6% de produits bio dans les repas distribués alors que l'objectif fixé était de 20%. On ne veut pas demander aux familles de mettre la main à la poche et les mairies n'ont pas forcément le budget où alors elles l'utilisent sur d'autres postes de dépenses. Donc cette loi n'est pas effective finalement. Au final on continue

comme avant il y avait seulement des effets d'annonces avec la loi Egalim mais le problème reste encore une fois l'aspect financier.

### **Avez-vous un mot final ?**

C'est le système général qui a traduit ça. Moi je fais le parallèle avec la question de la souveraineté alimentaire. C'était un concept à la mode mais en réalité la question de la souveraineté alimentaire elle est idéaliste on en est loin aujourd'hui car on est lié à des marchés et des accords internationaux qui ne sont pas agricole-agricole avec des transferts entre un Airbus français et puis des produits alimentaires venant des Etats-Unis. Je pense que ramener l'agriculture française dans le marché mondial, c'est un petit peu la bio dans l'agriculture générale aujourd'hui en France, toutes choses égales par ailleurs. Avec quelques injonctions parfois qui font qu'entre des effets d'annonces et des moyens alloués et bien il y a un écart. Entre de la communication et puis une orientation stratégique, il y a un écart. Après c'est facile de le dire maintenant. En 2021-2022 nous n'aurions pas dit ça. Il y a un an on nous disait que le marché était au niveau de celui de 2019. Je pense qu'à présent on va avoir une zone d'atterrissage avec une bio qui va potentiellement régresser en termes de chiffres de 10 ans en arrière. On verra dans quelques années les chiffres...Ca va traduire un rééquilibrage où les acteurs de la filière vont verrouiller/sécuriser ce qui fait qu'on pourrait se retrouver je pense avec un niveau de production inférieur à la demande. On a vraiment traversé une zone de turbulence qui n'a pas été rassurante pour certains acteurs. D'ailleurs on le constate dans l'installation aujourd'hui. Entre 2021 et 2023 en Bretagne on était à 40% des installations qui se faisaient en bio toutes filières confondues, donc on est loin des seulement 15% de producteurs bio en Bretagne. Mais là en 2024 on est en train de chuter donc il y a une réalité qui se traduit chez les porteurs de projets, c'est une réalité qui va certainement se prolonger. Je pense que même si la bio redémarre, je suis pas sûr que les porteurs de projets redémarrent.

### **Annexe 3 - Retranscription de l'entretien n°1 avec Aurélien.**

#### **Dans un premier temps je peux peut-être vous demander de vous présenter sur le plan un peu personnel (vos études, votre installation) et de présenter aussi l'histoire de votre ferme.**

Je suis originaire de l'Yonne, juste à 10 km d'à côté d'Auxerre, qui est la préfecture du département. Je suis petit-fils d'agriculteur. Je me suis intéressé à ça étant tout petit avec mon grand-père. Mes parents n'étaient pas agriculteurs. Après mon BEPC, j'ai été au lycée agricole de La Brosse juste à côté d'Auxerre, où j'ai fait un BEP agricole puis un bac technique. Et après, j'ai fait un BTS A option protection des cultures à l'époque, c'était en donc 2000. A la suite de ça, j'ai travaillé un petit peu à droite à gauche dans des exploitations et en 2002 j'ai été embauché comme technico-commercial chez un petit négoce qui vend essentiellement des produits phytosanitaires. Donc ça, j'ai travaillé jusqu'en

2009. En 2009, j'ai quitté partiellement cet emploi de technicien agricole et j'ai commencé en tant que salarié dans une exploitation qui avait 300 hectares. Pendant trois ans j'étais à mi-temps salarié agricole et à mi-temps technicien. Et en 2012, il a souhaité m'embaucher à temps complet car son papa partait en retraite. C'est une exploitation qui était déjà en travail très simplifiée, depuis 1997 l'exploitation n'est plus du tout labourée. Et donc de 2012 jusqu'en 2017, j'étais salarié.

En 2010, l'exploitation est passée directement en semi-direct sous couvert végétal avec l'achat d'un semoir spécifique. Et en 2017 on s'est associé avec mon employeur pour reprendre une exploitation qui était à côté de chez moi dans le même village, une exploitation dont le propriétaire prenait sa retraite et qui était converti depuis 2013 en agriculture biologique avec un travail intensif du sol. Donc nous comme on avait les vertus du semis direct chez mon employeur, on s'est dit on va reprendre l'exploitation et au lieu de la déconvertir on va essayer de faire de l'ABC, de l'agriculture biologique en conservation des sols. Il y avait des terres qui étaient déjà depuis 4-5 ans en agriculture biologique. En 2022, j'ai repris une seconde exploitation à côté de chez moi qui était ni en bio et ni en agriculture de conservation. Donc on a groupé les deux exploitations et maintenant, donc, en superficie il y a à peu près plus de 300 hectares, 330 hectares. Et du côté de mon employeur, il y a 350 ha. Donc voilà, en superficie on a à peu près 700 hectares.

Donc pour revenir sur l'exploitation bio, en 2017 on y a fait semer des trèfles blancs nains dans des parcelles de blé. Et puis on s'est dit, on va semer en direct. Et puis tout ça entrecoupé de couverts. Donc il n'était pas question de mettre une charrue ou de travailler le sol, parce que déjà on n'avait pas les outils pour. Voilà, donc on a racheté quand même un outil pour gratter le sol superficiellement. Et puis pendant 2-3 ans, je n'ai pas pu semer de couverts, parce qu'on a eu des étés très secs. Donc on n'a pas pu faire de culture intermédiaire. Et puis les problèmes ont commencé à apparaître en exploitation bio c'est à dire des rendements très catastrophique en blé, il ya des parcelles on a récolté juste la semence dans une partie très argileuse et puis des problèmes de mauvaises herbes donc notamment de graminées qui sont apparues, du vulpin et surtout des ray grass anglais et puis, une plante invasive qu'on ne connaissait plus, le chardons des champs. Donc, outre des rendements catastrophiques en blé tendre d'hiver, on a essayé de faire un petit peu de soja, avec des résultats très aléatoires et même catastrophiques. Donc, en 2022, comme on était engagé pendant 5 ans en agriculture biologique, on a commencé à voir apparaître ces problèmes-là. J'ai effectué des analyses de sol, et ça faisait plus de 10 ans qu'il n'y avait plus rien mis dans les champs. Hormis, je mettais un petit peu d'engrais organiques, mais bon, voilà. Et on voyait en parallèle l'exploitation qui était en agriculture de conservation chez mon collègue avec tous les bienfaits de la vie du sol. L'emploi du glyphosate qui nous arrangeait bien, donc on a dit que le bio c'était plus possible. Donc on a pris la décision de tout déconvertir. Les analyses de sol effectuées dans ces champs-là, tous les indicateurs étaient catastrophiques. Non seulement le P et le K, mais en plus, tout ce qui était oligo-éléments et l'activité biologique. Donc en 2022, on a déconverti en deux fois parce que l'exploitation a été convertie en deux fois. Voilà à peu près l'historique. C'est pour ça qu'on a déconverti.

**Ok. Et du coup, votre rotation sur la ferme bio, c'était quoi dans les grandes lignes ?**

Alors, on était parti sur du blé tendre d'hiver. L'objectif c'était de faire 25-30 quintaux avec un petit 10-11 de protéines. On était très loin de ça parce qu'on n'a jamais dépassé les 15 quintaux. Et avec les problèmes de graminées, tout doucement on a commencé à introduire des cultures de printemps. Et on faisait à la fin plus que des cultures de printemps, on faisait plus de blé d'hiver. Donc on a fait un peu de soja, un petit peu de tournesol, blé tendre de printemps, orge de printemps et avoine de printemps. Donc on avait pas vraiment de tête de rotation parce qu'on préférait tout emblaver sauf les deux dernières années où il y a des champs où j'étais infesté de ray gras et de chardons, donc les deux dernières années sur une partie d'exploitation j'ai tout semé en trèfle, pour pouvoir faucher et puis surtout de ne pas avoir de marges brutes négatives.

**Au moment de cette reprise de la ferme bio, déjà est-ce que vous vous êtes posé cette question de la conserver en bio ? Et est-ce que le cédant vous a incité à la conserver en bio ? Est-ce que c'était une condition sine qua non dans la reprise ?**

Alors c'est une très bonne question. Le cédant avait converti son exploitation 5 ans avant sa retraite, et bon, il faut appeler un chat à un chat, comme beaucoup il a converti son exploitation pour faire une pré-retraite quoi disons, avec les primes de conversion, il a passé une partie des terres en dactyle, en ray grass et tout ça donc il avait la prime en conversion. Lorsqu'il a cédé ce n'était pas une exigence de sa part, du tout, c'est nous qui avons choisi de dire bon on réussit des choses, on voit de l'amélioration au niveau de l'activité biologique et des sols en agriculture de conservation. Donc on part sur l'agriculture biologique de conservation. Sauf que c'est des terres soit sableuses, soit très argileuses, et des terres avec des potentiels assez limités. Les voisins ou autres agriculteurs qui pratiquaient l'agriculture biologique dans des très bonnes terres eux ça va, que l'on pratique l'agriculture biologique ou autre chose, tout pousse et tout va bien, on va dire. Et puis au bout des 5 ans, on n'avait plus de prime de conversion, on n'avait plus d'aide au maintien non plus, donc c'était plus la peine financièrement de maintenir ce système de production.

**Mais en 2017, quand vous avez repris, vous avez touché du coup les aides à la conversion quand même, malgré le fait que la ferme était déjà en bio ?**

Oui car c'était dans le cadre d'une reprise. Je me suis dit, bon, autant faire 15/20 quintaux en blé avec un peu de protéine, mais le peu qu'on faisait de rendement en blé tendre on avait des protéines très basses donc voilà. C'est ce qui nous a fait continuer les terres en agriculture biologique parce que comptablement, financièrement parlant, avec la prime au maintien, on s'est dit, bon bah ça passe quoi. Sauf qu'on a eu des gros déboires au niveau rendement et puis l'invasion de mauvaises herbes.

**Et du coup dans ces cinq ans où vous avez cultivé en ABC, vous avez changé de conseiller ou autre ? Vous vous êtes formé pour ou c'est quelque chose que vous maîtrisiez déjà avant ?**

On maîtrisait déjà en conservation, puis en bio, on s'est dit il y aura de la mauvaise herbe, ça c'est sûr on avait emprunté une herse étrille tout ça mais on pouvait jamais passer au moment adéquat parce que les terres ayant été travaillée intensivement c'était soit trop humide lorsqu'on voulait y aller ou soit trop sec pour pouvoir passer la herse étrille. Donc j'avais essayé un peu de vinaigre, un peu de tout ça, mais ça n'a pas marché.

**Et dans votre région, les infrastructures pour l'agriculture biologique étaient déjà bien développées ? Je ne sais pas, pour livrer votre blé, l'accès aux semences, etc. Vous n'avez pas eu de difficultés d'ordre structurel ?**

Alors, il y a une coopérative un peu au sud de nous, qui s'appelle la COCEBI, où nous, on mettait en dépôt là-bas, et ça repartait à la coopérative où on est adhérents. Donc on mettait en gestion déléguée là-bas, à la COCEBI. Sauf que la première fois, pour l'anecdote, où j'ai été livré là-bas à la coopérative bio, j'étais stupéfait de l'état de délabrement et de non tenue, entre les sacs et les tas de grains qui étaient dehors aux intempéries, et puis les rats. Je me dis là, il n'y a rien de biologique là-dedans, parce que ça part pour la consommation humaine, c'est un scandale. Donc moi, ça me porte au cœur. Bon, depuis, ils ont amélioré un peu la structure là-bas, mais bon. C'était contraire à mon idéologie. Voilà.

**Du coup, dans le cadre de cette reprise en soit, si ce n'est le prix de la reprise, vous n'avez pas eu à assumer de coût particulier pour la conversion ? A part la herse étrille ?**

Pour la herse étrille du coup on l'a emprunté parce ce qu'on fait partie d'un bassin de captage d'eau donc on l'a emprunté à un GIEE. Après on aura juste racheté un vibro pour déchaumer, chose qu'on ne faisait plus depuis 15-20 ans. Lorsque j'ai déchaumé les champs qui étaient en trèfle dactyle en bio la première année, il y a un moment donné, c'était gras, je suis descendu du tracteur, et je me suis dit, mais qu'est-ce que je fais là ? Ça serait plus simple de mettre 1,5 litre de glyphosate et de semer en direct. Mais comme c'était en bio, bah on n'avait pas le choix. Et ce jour-là, j'ai dit, je ne pense pas qu'on parte dans le bon. Parce qu'on est vraiment convaincus nous par les bienfaits de l'agriculture de conservation avec oui c'est vrai l'usage de désherbants mais avec les bonnes doses et à des moments clés. On sait que le travail du sol au niveau activité biologique est très nocif. Mais donc en bio on n'a pas le choix de travailler les sols, même si c'est superficiel.

**Oui. C'est intéressant que vous me parliez de ça parce que c'est vrai que quand on parle d'agroécologie, il y a différentes voies pour y arriver et le bio en est finalement une parmi d'autres. Est-ce que vous n'avez pas eu le sentiment que les pouvoirs publics, justement, en**

**mettant le focus majoritairement sur la bio, délaissent les autres formes d'écologie comme l'agriculture de conservation par exemple ?**

Moi, comme je dis, lorsque je parle à des citoyens lambda qui me disent que le bio c'est la panacée. Moi, je prends les trois indicateurs, à savoir agronomique, biodiversité et mécanique. Je leur dis que lorsque j'applique 1,5 litres de glyphosate je suis bien plus écologique qu'en faisant de l'agriculture biologique en travaillant les sols. Les gens me regardent avec des gros yeux et je leur explique le pourquoi du comment. Ils comprennent lorsqu'on rentre dans des points assez techniques. Mais qui dit agriculture biologique, ce n'est pas parce que c'est biologique que c'est bon, c'est même anti-logique voilà. Chez nous il y a des agriculteurs bio qui ont toujours travaillé les sols intensivement et on sait que les sols sont plus ou moins morts quoi et ils usent du matériel, ils font des heures de tracteurs c'est phénoménal quoi. Mais ils sont en bio... Les pouvoirs publics, eux, ils voient que par le bio oui. Mais quand on parle intrinsèquement de biodiversité et d'analyse de sol, on est bien plus vertueux écologiquement en agriculture de conservation des sols qu'en agriculture biologique avec un travail profond.

**C'est intéressant que vous raisonnez comme ça, parce que le motif d'arrêt, du coup, il est à la fois technique et économique mais aussi, parce qu'il y avait plus d'efficacité écologique dans l'ACS. Et pour ce qui est du prix de vente de vos céréales ?**

Le problème c'est qu'au départ le blé bio, blé tendre d'hiver, à 450-500€ tonne si on tapait 20-25 quintaux sur le papier on pouvait s'en sortir. Sauf que le blé a fortement chuté. Maintenant c'est au prix du conventionnel. En plus, il y a énormément de stock bio qui n'est pas en plus vendu dans les pays étrangers hein. Mais le problème c'est que c'est 450-500 euros tonne avec 10.5 ou 11 de protéine mais dès qu'on faisait un peu de rendement bah on avait 8 de protéines. Donc ce n'était pas payé à ce prix-là, pas du tout. Donc économiquement ça ne passait plus quoi. Parce qu'on n'a pas d'azote, en plus on n'a pas de fumures d'élevage, il n'y a pas photo une plante qui est sous-alimentée c'est comme un être humain on est en mauvaise santé.

**Et du coup, il n'y avait pas du tout d'amendement de compost ou autre ?**

Il y avait des apports exogènes de matières organiques autres que du fumier. Je mettais un peu d'engrais organique en semant parce qu'on a des semoirs de semis direct ce qui permet de semer et d'apporter de l'engrais, donc soit chimique ou soit de l'engrais organique, mais fallait mettre des quantités astronomiques pour qu'il y ait des effets. J'avais mis une fois de la vinasse de betterave bio au pulvé mais il fallait mettre 500 ou 600 litres par hectare pour avoir 10 ou 15 unités d'azote. Bon, on a fait ça 2 ans et ça ne marchait pas quoi voilà.

**D'un point de vue administratif et en terme de contrôle ça allait ?**

Pendant 3-4 ans j'ai pris le même organisme certificateur c'était biotech, et après ils ont arrêté la certification bio donc je me suis orienté sur un autre organisme certificateur qui était Certipac, dont les contrôleuses étaient quand même assez cool, fallait avoir les choses bien faites, mais on n'avait pas d'a priori politique on va dire. Non après on essayait de gérer les stocks, fallait séparer les cases bio et les cases on va dire conventionnelles. Il y avait des choses à mettre en place, mais ça allait encore. Puis le coût, c'était pas très élevé.

**D'accord donc l'aspect réglementaire n'est pas un problème pour vous. Pour en revenir aux cultures, ces problèmes de désherbage et de sols dégradés, ça va mieux depuis la déconversion ?**

Disons que j'en ai conclu au bout de 5 ans que si on était passé directement en agriculture de conservation on aurait gagné 5 ans de vie du sol. Ca y'a pas photo parce qu'il faut compter 3-4 ans pour que le sol se remette en route. Donc ça serait à refaire on ne le referait pas quoi, pas du tout. Plus le fait qu'ils aient supprimé l'aide au maintien. Dans le département de l'Yonne l'année dernière au nord d'Auxerre dans toutes les bonnes terres je crois qu'il y avait plus de 2000 ha en déconversion. Et il y a des agriculteurs autour de nous, qui ont mis des mauvaises terres en trèfle ou en luzerne bio pour toucher les aides à la conversion et ça a fait gonfler les chiffres mais finalement au bout de cinq ans ils ont tout déconverti quoi voilà il y a d'énormes surfaces qui quittent le bio.

**En termes de marge hectares vous avez une différence aussi au retour avec le retour à l'ACS ? Le coût de production était plus élevé en bio ?**

Oui les charges de structure, les charges de mécanisation étaient plus importantes. En ACS tout compris on peut être à 15-20 L sur une année avec la moisson et les traitements alors qu'en agriculture biologique, on est presque x 5 quoi avec le travail du sol.

**Ok et donc en AB vous faisiez comment vos reprises de printemps par exemple ?**

Généralement, on passe un coup de disque au mois de novembre, après on reprenait avec un coup de dent en fin d'hiver puis on passe un coup de rouleau, on repasse un coup de disque pour faire plus fin, on passe un coup de rouleau, je semais et on repasse un coup de rouleau. Donc ça faisait 3 ou 4 passages, dans les meilleurs des cas.

**Sur quel type de sol ?**

C'est hétérogène. Il y a un tiers de plateau de Bourgogne, on appelle ça, c'est des terres à petits cailloux. C'est une infime partie, mais il y a surtout des grosses argiles à plus de 50%. Donc c'est pareil des exploitations où ils font du bio depuis longtemps, où ils arrivent à faire 35 - 40 quintaux mais ils peuvent travailler les sols comme ils veulent car c'est des bonnes terres à l'origine. On peut faire toutes sortes de systèmes de production, ça marchera à tous les coups. Et à partir du moment où on travaille les sols, on est quand même tributaire de la structure et surtout de la texture du

sol. Dans des argiles qui ont été travaillées intensivement et bien dans les années humides, on se prend une gamelle parce que tout pourrit, puis les années sèches, ça souffre de la sécheresse. Non, mais on a des voisins où ils font du bio depuis un moment ils ont des bonnes terres profondes de plateau ils peuvent y aller quand ils veulent ils réussissent, mais il n'y a pas de problèmes c'est des bonnes terres donc tout pousse.

**Oui, c'est sûr. Est-ce que vous avez mis en place des stratégies pour reprendre la facture et chercher de la valeur ajoutée ? Par exemple avec du soja bio ?**

J'ai des collègues qui en font un petit peu, mais bon, c'est des petits marchés, c'est des petits lots, nous on n'avait pas le temps, je ne voulais pas m'embêter avec tout ça, et puis au bout de on va dire 2,5-3 ans on a bien vu qu'on irait jusqu'au bout des 5 ans et qu'on allait déconvertir tout. Donc voilà.

**Et sur les aides à la conversion, vous avez tout le temps tout reçu en temps et en heure? Ou alors au début, ça a un peu pataugé, il y a eu des délais ?**

Non, non, ça a été les aides de conversion bio. La deuxième année, on s'est dit, on sentait déjà les prémices de la déconversion. Mais le problème, c'est qu'on pouvait tout déconvertir, mais non seulement on ne touchait plus les primes de maintien et en plus il fallait rembourser les premières années où on avait touché. Donc on était obligé d'aller au bout des 5 ans.

**Et pendant les 5 ans vous avez tout le temps cultivé ou alors à la fin vous avez fait la même stratégie de mettre en pâture ?**

Non à la fin y'a eu  $\frac{1}{3}$  où j'ai semé que du trèfle. Je me suis dit bon autant pas manger d'argent, on va essayer de semer du trèfle et d'en vendre un peu. Ou alors le broyer pendant 2 ans pour monter le taux de matière organique et si on met deux ans de légumineuse, le jour où ça sera déconverti, hop un coup de glyphosate et on sèmera en direct dans des terres qui seront reposées et prêtes à l'agriculture de conservation.

**La ferme que vous avez reprise en 2022, vous la travaillez aussi en agriculture de conservation aussi ?**

Oui, oui, tout à fait. En fait les deux exploitants à qui on a repris ils travaillaient ensemble un peu avant, ils se connaissaient très bien, il y en a un qui était en bio puis l'autre l'avait pas mis en bio et donc en 2022, on est parti directement dans l'agriculture de conservation et puis lui il avait aussi des mauvaises terres qui étaient voisines des parcelles de la première exploitation, il avait semé du trèfle ou de la luzerne et tout de suite on a mis un coup de glypho, on a semé en direct et on a vu la différence de structure avec la ferme bio. Je me suis dit, c'est pas possible. Ben oui, au bout d'un moment, on était obligé de labourer. On aurait été obligé de labourer. Bon, ben, voilà, on a préféré

arrêter tout. Oui. Voilà. Et puis, deuxièmement, ma grand-mère qui est toujours de ce monde, ancienne agricultrice de 93 ans, m'avait dit un jour si tu veux je peux te donner un appareil qui permet d'effacer les chardons. C'est-à-dire, c'est un appareil qui coupait la tête du chardon mais au ras du sol. Et elle m'a dit, tu sais si nous dans les années 60 on a inventé les herbicides c'était pas pour rien. Bon, ben oui. Oui, c'est sûr. Après que dire de plus ? Après la récolte bio quand c'était fini et qu'on a pu semer du colza, le premier matin où j'ai désherbé, j'ai déplié la rampe et j'ai dit, allez, c'est fini, fin du bio. Ouf. C'était plutôt une libération.

**Et donc comment vous appréhendez la suite d'un point de vue réglementaire ? Quand on regarde les objectifs du Green Deal ou d'Ecophyto, ça ne vous fait pas peur ? Avec l'interdiction de plus en plus de molécules et puis aussi avec les revendications sociétales autour d'une alimentation plus saine.**

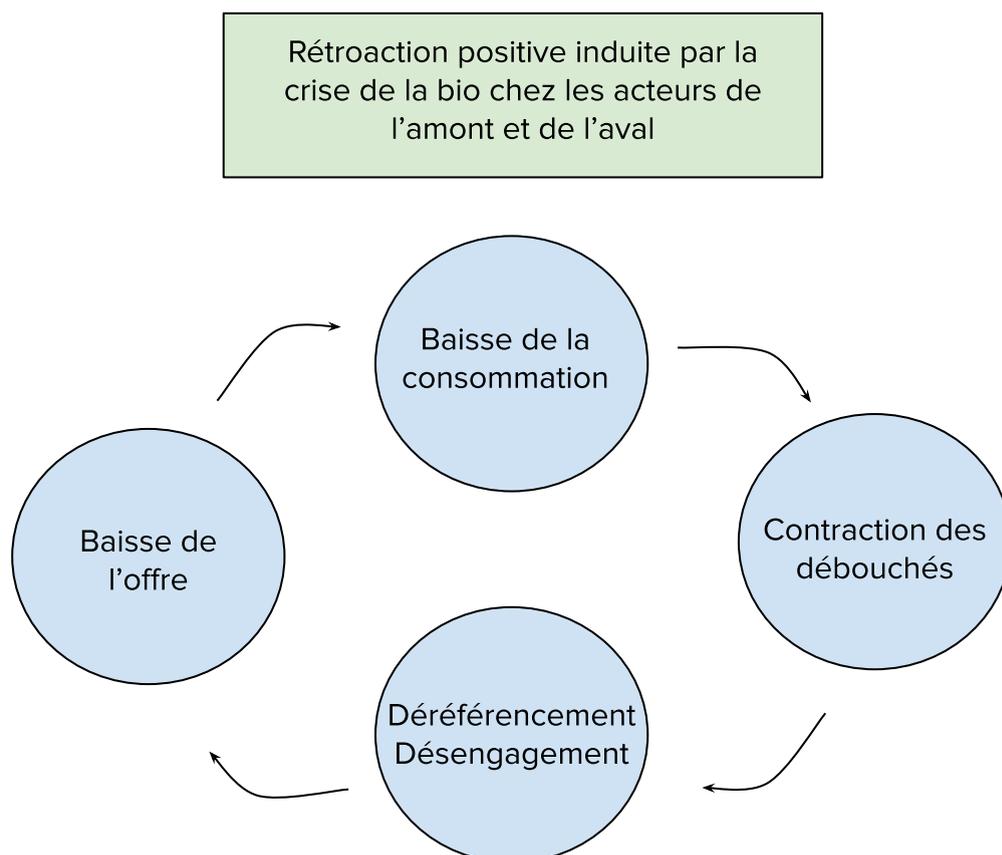
Malheureusement, les revendications sociétales, il y a une certaine idéologie derrière ça. Justement, sur les deux exploitations on est en train de prendre un virage, c'est-à-dire qu'on ne va plus faire certaines cultures puisqu'on ne peut plus les produire par manque de moyens, surtout de molécules. Donc on va supprimer le tournesol. On va arrêter aussi le chanvre industriel textile. Plus de pois de printemps parce qu'on a d'énormes problèmes non seulement de désherbage mais aussi de sanglier, tournesol on n'en fait plus parce qu'il y a un énorme problème de pigeons et de corbeaux. Et puis le colza on arrive à faire des colzas comme on est sur une zone de captage sans méta-salcochlorure c'est-à-dire qu'on ne désherbe plus en pré et en post semis au niveau dicot parce qu'on sème tous nos colza très tôt et en association avec de la féverole. Cependant il y a des produits qui sont de plus en plus sur la sellette et notamment le fameux Kerb Flow, donc la propyzamide qui est un racinaire anti-graminées pour nous préparer le blé derrière. Le problème c'est que s'ils nous enlèvent ça, sachant que derrière on ne peut plus désherber, parce qu'il y a le flufenacet qui est supprimé. Donc on a fait les totaux, l'année dernière, il faut qu'on fasse au moins 25 quintaux de colza et ça c'est pas gagné. Donc la stratégie là c'est qu'on va sûrement mettre pas mal de trèfles et de luzernes pendant deux ans avant les blés. Et on va peut-être faire que de la monoculture de blé, voilà. Puisqu'on n'a plus les moyens, on ne peut plus produire. Les colzas, on avait encore les molécules comme l'imidaclopride enfin tout ce qui était le gaucho, on n'a plus le droit non plus. On réussissait à faire des colzas sans insecticides avec de la semence traitée, mais on n'a plus de semence traitée, donc on est obligé de passer avec des insecticides. Chose qui nous dérange fortement et qui nous pénalise au niveau marge brute. C'est pas grave, de toute façon, le département de l'Yonne, il y a 15-20 ans, était le premier producteur de colza en France. Et les superficies de colza ont été fortement réduites du fait de la suppression de nombreux produits voilà. Mais on a un virage là où on maîtrise encore, mais les rendements de toute façon ne progressent plus.

Et c'est parce qu'on nous enlève des produits de plus en plus, je veux dire l'exemple des betteraviers là voilà on est le seul pays au monde où on a interdit l'acétamipride, le seul pays au

monde alors soit les autres pays dans le monde sont des anti-écologiques et veulent la mort de tous les gens ou soit nous on est des bêtes et voilà. De la pure idéologie quoi. Parce qu'on peut avoir une ou un très bon ministre d'agriculture, mais comme on dit, c'est tous ceux qui sont dans le ministère autour qui gravitent de tout ça, et qui, quel que soit le gouvernement, ne changent pas. C'est eux qui sont toujours là. C'est pour ça qu'il faut un grand coup de balai, mais bon tant qu'il n'y aura pas des choses factuelles et pragmatiques qui seront faites. L'administration, de toute façon, prend toujours le pas dans les ministères. En plus, comme il y a une certaine idéologie derrière ça, bah personne n'en parle. Nous, dans l'agricole, on le voit bien... Il faut être juste sans idéologie enfin je veux dire c'est du factuel mais là on est en plein débat sur le curage des fossés et sur les inondations il n'y a plus de bon sens. Tout ça pour sauver deux crapauds puis trois jonquilles, on préfère que tout soit inondé quoi. D'un côté on a l'OFB d'un côté il y a l'ONF d'un côté on est pris en photo tous les 3 jours dans nos champs. Mais c'est surtout les gens qui décident de tout ça. On parle de l'agriculture intensive en France, mais faut aller voir en Argentine où il y a des 30 000 têtes de bovins, où il y a 40 000 hectares de maïs ou de soja. Là ils verront ce que c'est de l'intensif.

#### **Annexe 4 - Schéma retrait des acteurs structurants.**

##### La rétroaction positive induite par le retrait des acteurs structurants de la bio

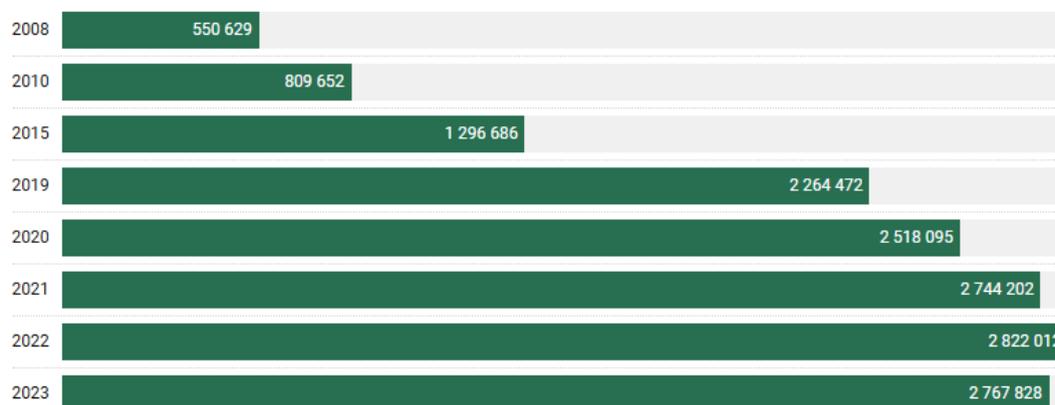


Source : l'auteur.

## Annexe 5 - L'impact de la déconversion sur la SAU bio.

### Évolution 2008-2023 du nombre de surfaces en mode de production biologique

En hectares



Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Agence BIO (OC) 2024, Agreste (RA 2020 et SAA 2023) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)